



HAL
open science

Politique de communication et production documentaire à la médiathèque de Nausicaà

Odile Pichonnier, Véronique Lefebvre

► To cite this version:

Odile Pichonnier, Véronique Lefebvre. Politique de communication et production documentaire à la médiathèque de Nausicaà. Sciences de l'information et de la communication. 1997. dumas-01728753

HAL Id: dumas-01728753

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01728753>

Submitted on 12 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Véronique LEFEBVRE
Odile PICHONNIER**

**MAITRISE EN
SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION**

Rapport de stage :

**Politique de communication et production documentaire
à la médiathèque de NAUSICAA**

**stage effectué du 1^{er} juin au 31 août 1997
à
NAUSICAA, Centre National de la Mer
(Boulogne sur Mer)**

**sous la direction de :
Monsieur Christian Loock, responsable universitaire
Monsieur Christophe Arnoult, responsable professionnel**

**LILLE 3
UNIVERSITÉ CHARLES DE GAULLE
UFR IDIST**

Octobre 1997



REMERCIEMENTS

Nous témoignons notre gratitude à Monsieur LOOCK, professeur documentaliste à l'UFR IDIST de Lille III, à Monsieur VALLETTE, Président Directeur Général de NAUSICAA et à Monsieur Christophe ARNOULT, responsable de la médiathèque de NAUSICAA sans qui ce stage n'aurait pu se réaliser.

Nous exprimons notre reconnaissance à Monsieur CIRCLAEYS, Secrétaire Général, pour sa disponibilité, ses conseils avisés ainsi que pour l'intérêt qu'il a porté à notre dossier.

Nous tenons également à remercier les responsables de services Françoise AMET, Chantal FRETE, Stéphane HENARD, Jean-Luc BOURGAIN, Manuel CIRA, Christèle TOURET, Christophe PERRIN et Godeleine SAGNIER pour leur amabilité, leur collaboration et leurs précieux conseils durant l'élaboration de notre dossier documentaire.

Nous remercions aussi l'équipe de la médiathèque Patricia VIDAL (secrétaire), Chantal LLABRES (aide-documentaliste), Annick ROBERT (stagiaire INTERNET), Carole PERNET, Nathalie FOURCROY, Isabelle LEGRAND (documentaliste), et Christophe ARNOULT (documentaliste responsable de la médiathèque) pour leur collaboration et leur gentillesse.

Enfin, nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements à Christophe ARNOULT pour son soutien, ses conseils avisés, son suivi au cours de notre stage.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

Première partie : La Médiathèque de NAUSICAA, Centre National de la Mer, son environnement et son fonctionnement p 1

1.1. NAUSICAA, Centre de Culture Scientifique et Technique (CCST). p 2

1.1.1. Présentation générale. p 2

1.1.2. Structure organisationnelle. p 2

1.2. La médiathèque de NAUSICAA. p 3

1.2.1. Présentation générale. p 4

1.2.2. Les missions. p 5

1.2.3. Fonctionnement et effectif p 6

1.2.4. Le fonds documentaire. p 7

1.2.5. Les utilisateurs. p 9

1.2.6. Les activités et les produits. p 10

1.2.7. L'équipement informatique. p 11

Deuxième partie : La politique de communication de la médiathèque.

p 13

2.1. La communication. p 14

2.1.1. Communiquer dans le domaine de la documentation. p 14

2.1.2. La place du marketing dans la communication documentaire. p 14

2.1.3. L'intérêt des documentaliste pour la communication. p 15

2.1.3.1. Les obstacles au transfert de l'information. p 16

2.1.3.2. Pourquoi un intérêt croissant pour la communication ? p 16

2.1.3.4. La communication dans la chaîne documentaire. p 16

2.1.3.5. Pourquoi la médiathèque de NAUSICAA est-elle sensible à la question de communication ? p 17

2.2. Le problème de la communication à la médiathèque de NAUSICAA.	p 19
2.2.1. Analyse du projet initial de la médiathèque de NAUSICAA.	p 19
2.2.1.1. Constitution du fonds et étude du public	p 19
2.2.1.2. La médiathèque s'inscrit dans la mission du Centre national de la Mer.	p 20
2.2.1.3. Un concept différent.	p 21
a) L'accueil.	p 22
b) L'animation.	p 23
c) Production, diffusion et communication.	p 23
2.3. Du projet initial à la médiathèque actuelle.	p 24
2.3.1. Un fonds documentaire visant trop l'exhaustivité.	p 24
2.3.1.1. Typologie des utilisateurs.	p 24
2.3.1.2. Vers une nouvelle politique d'acquisition.	p 25
2.3.2. Les limites du logiciel documentaire Média-Bop	p 28
2.3.3. L'aménagement de la médiathèque.	p 30
2.3.4. L'animation.	p 31
2.3.5. Diffusion et production.	p 33
2.3.6. Les projets de la médiathèque.	p 35
2.4. Le nouveau projet de communication.	p 35
2.4.1. La médiathèque et l'extension.	p 35
2.4.2. La contribution à Gênes.	p 37
2.4.2.1. Les objectifs.	p 38
2.4.2.2. Le fonds documentaire.	p 38
2.4.2.3. L'accès au centre de documentation pédagogique.	p 38
2.4.2.4. Fonction de la documentation interne.	p 38
2.4.2.5. L'aménagement.	p 39

Troisième partie : Les problèmes de rédaction technique dans l'élaboration d'un produit documentaire. p 42

3.1. Définition et fonction d'un dossier.	p 43
3.1.1. Qu'est ce qu'un dossier documentaire ?	p 43
3.1.1.1. Le dossier documentaire est un document.	p 44
3.1.1.2. Notre définition du dossier établi.	p 44
3.1.2. Fonction d'un dossier.	p 45
3.1.3. Typologie des différents dossiers existants.	p 46

3.2. Un produit documentaire à la médiathèque.	p 50
3.2.1. Pourquoi élaborer un dossier de présentation de l'entreprise Nausicaa ?	p 50
3.2.2. Présentation générale du dossier Entreprise Nausicaa	p 51
3.2.2.1. Les étapes.	p 52
3.2.2.2. L'analyse globale du dossier.	p 55
3.2.2.3. Les problèmes rencontrés lors de l'élaboration du dossier.	p 59
3.3. D'une information brute à la mise en forme d'une information contrôlée pour un public ciblé : l'exemple d'une page de A à Z.	p 61
3.3.1. Le contenu informationnel.	p 62
3.3.2. La rédaction.	p 62
3.3.3. La mise en forme.	p 63

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

INDEX DES SIGLES

ANNEXES

INDEX DES ANNEXES

INTRODUCTION

Selon Jean Meyriat, « *une donnée à laquelle on donne un sens devient une connaissance ; une connaissance ne devient information que lorsqu'elle est communiquée, la communication étant le processus. Dès lors, il n'y a pas de producteur d'information, il y a des producteurs de connaissances et des transmetteurs d'information*¹ ».

Cette citation met en exergue l'importance du rôle de la communication et son enjeu dans la documentation. Elle résume, en partie, la problématique du stage que nous avons effectué du 1^{er} juin au 31 août 1997 à la médiathèque de Nausicaà, à savoir, quelle est la place de la communication et de la production documentaire à la médiathèque de Nausicaà.

En effet, suite aux nombreuses demandes des usagers de la médiathèque, il nous a été demandé de produire un dossier documentaire répondant à différents types de questions sur « l'entreprise Nausicaà ». Pour cela, nous avons eu recours aux sources d'information externes (bibliographies et presse spécialisées) et internes (dossier de presse, entretiens, dossiers documentaires « outils »).

Après avoir réalisé ce dossier, nos réflexions ont pris des directions différentes. Ainsi, le rapport est divisé en trois parties : une partie présente l'entreprise tandis que chacune des deux autres parties est le fruit de nos réflexions personnelles.

L'une d'entre nous, par le biais d'observations et d'entretiens, analyse la politique de communication de la médiathèque de Nausicaà et tente de proposer des solutions qui permettraient d'apporter de nouvelles améliorations à la médiathèque.

La seconde aborde le sujet de la production documentaire qui s'inscrit dans la politique de communication. Elle étudie, en particulier, les problèmes de rédaction technique rencontrés dans l'élaboration d'un dossier documentaire tout en analysant la démarche que nous avons utilisée pour la réalisation de ce dossier.

¹ Source : *L'espace social de la communication*. Paris : CNRS, 1985.

PREMIERE PARTIE :
LA MEDIATHEQUE DE NAUSICAA,
SON ENVIRONNEMENT ET SON
FONCTIONNEMENT

1. LA MEDIATHEQUE DE NAUSICAA : SON ENVIRONNEMENT ET SON FONCTIONNEMENT.

1.1. Nausicaà : Centre de culture scientifique et technique.

1.1.1. Présentation générale.

Nausicaà, le Centre National de la Mer, a ouvert ses portes au public le 18 mai 1991, après dix années de recherche et de mise en oeuvre du projet. Situé en bordure de plage à Boulogne-sur-Mer, premier port de pêche français et premier port européen pour la transformation et la valorisation des produits de la mer, ce complexe de 15 000 m² a pour vocation de faire découvrir au plus large public possible les divers aspects liés à la connaissance scientifique des océans. Pour les acteurs de Nausicaà, il s'agit d'offrir aux visiteurs une découverte du milieu marin, sans jamais perdre de vue son objectif d'information et de sensibilisation du public. La phrase suivante, tirée du dossier de presse de Nausicaà, résume la mission du Centre : *"Informer l'homme par tous les moyens possibles, de la nécessité de gérer la mer, ses ressources, son environnement, et le convaincre que chacun est acteur de cette gestion."*

Entièrement consacrée à la connaissance de la vie marine, son exploitation et sa gestion par l'homme, l'exposition permanente constitue le principal outil de sensibilisation du public. Tout au long du parcours, le visiteur découvre des espaces thématiques porteurs de messages, illustrés par la présence d'aquariums spectaculaires, de textes d'information, de jeux interactifs, de bornes vidéo ou autres procédés audiovisuels. Cet espace pédagogique laisse une grande part à la sensibilité du visiteur.

De plus, Nausicaà est doté d'espaces d'animations complémentaires à l'exposition permanente, comprenant :

- une salle d'exposition temporaire
- une salle de conférences
- une salle de cinéma
- une médiathèque, en accès libre

Le rôle de ces espaces est de contribuer à la réalisation des missions d'information et d'éducation du public.

Avec un cumul total approchant les 3 900 000 visiteurs fin août 1997, le Centre National de la Mer est le 4^{ème} équipement touristique le plus visité de France après Disneyland Paris, le Futuroscope de Poitiers et le Parc Astérix. Devant l'engouement du public, les concepteurs se sont fixé de nouveaux objectifs pour les années à venir : l'ouverture d'une extension du parcours de l'exposition permanente est en effet programmée pour mai 1998 afin de renouveler l'intérêt des visiteurs en leur offrant de nouveaux espaces de visite, qui leur apporteront une vision globale des océans et de leur gestion.

1.1.2. Structure organisationnelle².

Nausicaà est géré par une Société Anonyme d'Economie Mixte, au capital de 295 000 francs, dont le principal actionnaire est la Ville de Boulogne-sur-Mer. Cette société a pour objet l'exploitation du Centre National de la Mer, la vente de tous services et produits accessoires, ainsi que la mise en valeur de son savoir-faire. Ainsi, dès 1994, Nausicaà Développement, filiale de la SAEM, a été créée afin d'exporter le savoir-faire technique et le « concept » de Nausicaà.

L'effectif global de cette entreprise s'élève à 127 personnes (tous types de contrats confondus). Les différentes fonctions de l'entreprise sont assumées par les services suivants :

- Service Presse :

Directement rattaché à la Direction, son rôle est de promouvoir la connaissance et la reconnaissance de Nausicaà et de sa mission auprès des prescripteurs et des médias.

- Services Généraux :

Ils se chargent du fonctionnement interne et administratif de l'entreprise qui englobe diverses activités telles que l'administration, la gestion, la comptabilité, la gestion des caisses, l'équipe d'accueil, le gardiennage, le service d'entretien, la maintenance audiovisuelle et la maintenance des installations techniques.

² Voir l'organigramme de Nausicaà en annexe n°3 p. iii.

-Service Commercial :

Ses trois tâches principales sont la promotion et le marketing, la gestion des réservations ainsi que la gestion et la vente des produits des boutiques du Centre.

- Service Aquariologie :

Il a en charge l'entretien et l'amélioration des aquariums de l'exposition et des annexes techniques, l'élevage et l'optimisation du maintien en captivité des différentes espèces vivantes présentes à Nausicaà.

- Service Exposition-Extension :

Son objectif est d'apporter des améliorations ou transformations au sein de l'exposition permanente, d'établir et de mettre en oeuvre des projets comme celui de l'extension ou des expositions temporaires, par exemple.

- Service Culturel :

Son rôle est de définir, de mettre en place un programme culturel et d'organiser des actions (animations, expositions, conférences...). Le cinéma, la médiathèque et le service pédagogique sont regroupés au sein de ce service.

1.2. La médiathèque de Nausicaà.

1.2.1. Présentation générale.

La médiathèque de Nausicaà se situe dans le hall d'entrée, à proximité de l'entrée de l'exposition permanente. En accès libre, elle s'adresse aussi bien aux visiteurs du centre désireux d'obtenir un complément d'information au sortir de l'exposition ou de découvrir l'espace en lui-même, qu'à un public d'utilisateurs locaux. Elle donne accès à un important fonds documentaire (livres, revues, films et diapositives) abordant le domaine maritime sous toutes ses facettes³ : exploitation des ressources biologiques et minérales, océanographie, écologie, histoire, droit maritime, sports nautiques....

Elle comprend les espaces suivants :

- **Espace public**

- un espace "Enfants", avec des supports d'affichage pour les dessins et mise à disposition des ouvrages destinés à la jeunesse

³ Voir le plan de classement de la médiathèque de Nausicaà en annexe n°4 p. v.

- un espace "Vidéo", permet de visionner des films sur des moniteurs individuels
- une salle de lecture, rassemblant l'ensemble des ouvrages du fonds destinés au public adulte
- un espace "Périodiques", présentant les différentes revues sur des rayonnages adéquats
- une salle située à l'étage supérieur, appelée "Médiathèque spécialisée", réservée aux animations pédagogiques avec les groupes scolaires
- un espace d'animation temporaire Internet (de janvier 1997 à janvier 1998)
- **Espace interne**
 - une borne d'accueil pour le personnel de permanence
 - des bureaux
 - un local d'archivage pour les collections de périodiques, situé en sous-sol

1.2.2. Les missions.

La médiathèque doit devenir un élément central de la vie du Centre National de la Mer et constituer un pôle d'attraction et d'activité permanentes répondant aux missions de divertissement, d'information et d'éducation de Nausicaà. Pour ce faire, elle doit sans cesse aller au-devant des utilisateurs, les motiver et les intéresser, en mettant l'accent sur les activités d'animation.

Instrument de sensibilisation et centre de documentation à part entière, la médiathèque doit orienter ses axes de travail vers trois activités principales :

- Animation :

- . organisation de rencontres, conférences, expositions...
 - . participation à des manifestations culturelles extérieures...
 - . organisation d'ateliers de travail...
 - . participation aux activités culturelles du Centre
- etc.

-Information-documentation :

- . accueil du public (orientation et aide pour la recherche)
 - . réponses aux demandes de documentation
 - . traitement et analyse des documents
- etc.

- Production-diffusion :

- . élaboration de produits documentaires (catalogues, bulletins d'information, dossiers documentaires...)
- . diffusion sélective de l'information à destination des services internes
- . production de documents permettant de promouvoir la médiathèque à l'extérieur
- etc.

1.2.3. Fonctionnement et effectif

Tout comme le centre, la médiathèque est accessible tous les jours et ses horaires d'ouverture diffèrent selon la saison :

du 15 septembre au 31 mai : du lundi au vendredi	12h00 - 18h00
week-end et jours fériés	10h00 - 19h00
du 1er juin au 14 septembre : du lundi au vendredi	12h00 - 19h00
week-end et jours fériés	10h00 - 19h00

L'ouverture des portes à 12h00 en semaine permet d'effectuer certaines activités, difficilement réalisables en présence de public : rangement des espaces, réunions de service, équipement matériel des documents.

Hormis les tâches classiques liées au cycle du traitement de l'information (collecte, analyse, recherche...) et de l'accueil du public, la médiathèque de Nausicaà constitue également un relais pour le service pédagogique, en assurant la diffusion d'informations et la vente des différents produits existants (fiches et mallette pédagogique) auprès du public enseignant.

L'effectif global, prévu au départ pour le fonctionnement de la médiathèque de Nausicaà représentait une équipe de quatre permanents, assistés de deux employés à temps partiel. L'équipe est désormais constituée comme suit :

- un **coordinateur** : il assume les tâches d'un responsable de service (gestion budgétaire, établissement des plannings, définition et mise en oeuvre du projet de développement de la médiathèque...). Il est également chargé d'établir un lien entre l'équipe documentaire et l'ensemble du service culturel.

- trois **documentalistes** sont respectivement chargées du traitement des ouvrages, des documents audiovisuels et des périodiques.

- une **secrétaire** est chargée de l'accueil du public, de la saisie du courrier, de la gestion et de la vente des produits pédagogiques (30 h/semaine).

- une **aide-documentaliste** est chargée du rangement de la médiathèque, du classement des périodiques aux archives, des photocopies, de la préparation des documents de présentation pédagogique, ainsi que du bulletinage des périodiques (20h /semaine).

L'équipe du Cinéma de Nausicaà, qui est composée de trois personnes, aide occasionnellement l'équipe de la médiathèque. Leur travail consiste à équiper les ouvrages, les documents audiovisuels et à accueillir le public.

Chaque membre de l'équipe de la médiathèque de Nausicaà est amené à effectuer chacune des tâches incombant à la fonction documentaire. De plus, afin de mieux connaître et de suivre l'évolution des besoins des utilisateurs, l'accueil est assuré à tour de rôle par chacun des membres de l'équipe de la médiathèque.

1.3.4. Le fonds documentaire.

Quantitativement, le fonds comprend :

- 7 100 diapositives
- 270 films vidéo
- 3 800 ouvrages
- 90 titres de périodiques
- une base de 15 500 articles de périodiques

Les diapositives :

Elles ne sont pas directement accessibles au grand public. Le fonds provient des photographies prises par Nausicaà (vues du chantier du Centre, missions, expositions temporaires...) et par des photographes professionnels pour lesquels la médiathèque est un lieu de dépôt et de consultation, et avec lesquels elle établit des conventions. L'usage de ces diapositives est relativement restreint : utilisation pour la réalisation de plaquettes

ou tout autre document commercial concernant Nausicaà ; illustrations pour les relations de presse, les éditeurs de revues, les agences de communication ou tout autre organisme professionnel ; diaporamas pour les animations pédagogiques...

Les films vidéo :

Ce sont uniquement des documentaires, reportages pour la télévision, films d'auteurs et dessins animés. La constitution du fonds a bénéficié d'un accord privilégié du Centre avec l'Institut National de l'Audiovisuel en 1987 et d'accords de partenariat avec des producteurs tels que l'Ifremer, l'Office National du Film du Canada... Ces films peuvent être visionnés sur place, individuellement ou en groupe, moyennant la location d'un casque (5 francs par casque pour une durée de consultation illimitée). Le choix des films s'effectue grâce à un catalogue papier spécifique.

Les ouvrages :

Le fonds « Enfants » représente 350 ouvrages, constitués d'albums, de bandes dessinées, de fictions et de documentaires.

Le fonds « Adulte » est constitué d'ouvrages documentaires ; certains sont destinés au grand public, d'autres à des utilisateurs plus spécialisés. 15 % du nombre total de livres correspond à des documents très scientifiques ou très techniques⁴ : comptes-rendus de campagnes océanographiques, rapports, travaux universitaires... On notera également la présence d'un ensemble « Littérature », peu exploité en l'absence d'un système de prêt. Les ouvrages de référence (dictionnaires, glossaires multilingues, encyclopédies, annuaires professionnels) sont, quant à eux, très utilisés pour les besoins internes de l'entreprise et par le public (étudiants, professionnels). Tous ces documents sont directement accessibles par le public : un plan de classement bilingue (français/anglais) est affiché à la médiathèque afin de faciliter l'orientation des utilisateurs.

Les périodiques :

Le fonds est extrêmement varié et comprend, à part égale, des revues destinées à un usage professionnel et des revues consacrées aux loisirs. Ce fonds s'adresse

⁴ Source : LE MELINAIRE, Estelle. *La diffusion de l'information scientifique et technique dans le domaine de la mer : aspects de la communication vers le grand public*. Paris : Institut d'Etudes Politiques, 1993. 184 p. Mémoire de DESS Information et Documentation.

essentiellement à un public adulte. Seuls deux titres sont destinés aux enfants ; cela tient au fait qu'il n'existe pas sur le marché de l'édition de publications destinées à la jeunesse et exclusivement consacrées au domaine maritime. Les collections de périodiques sont conservées intégralement dans un local spécifique et peuvent être, sur demande, mises à disposition des utilisateurs. Les périodiques d'information générale sont, eux, conservés sous leur forme intégrale pendant un mois. Passé ce délai, ils font l'objet d'un découpage : les articles de fond sont alors extraits et classés, par ordre chronologique, dans des boîtes-archives thématiques, selon douze catégories issues du plan de classement. Tous ces documents sont accessibles sur demande.

1.2.5. Les utilisateurs.

Les utilisateurs externes :

Les visiteurs du centre viennent le plus souvent à la médiathèque pour découvrir l'espace et le fonds. Ils constituent un public très varié, avec des niveaux de connaissances très différents et des demandes de documentation d'ordre général :

- des individuels passionnés par certains aspects du domaine maritime. Leurs besoins correspondent donc à des demandes beaucoup plus précises et pointues
- les collégiens et lycéens pour la préparation d'exposés ou de devoirs
- les étudiants de la région boulonnaise suivant des formations spécialisées sur la mer, comme les DEA de Droit Maritime ou d'Histoire Maritime, les DEUST en Environnement Littoral.
- les étudiants extérieurs soucieux d'utiliser le fonds spécialisé ou qui ne trouvent pas l'équivalent dans les bibliothèques proches de leur lieu de résidence
- les enseignants pour approfondir certains aspects du programme d'enseignement ou préparer des visites pédagogiques
- tout un ensemble de professionnels, comme les sociétés de mareyage, des organismes de formation, des agences de communication, des relations de presse, des producteurs audiovisuels.

Les utilisateurs internes :

Le service Aquariologie représente un utilisateur régulier et important. Ses demandes ont trait à des informations scientifiques sur l'identification des espèces, leurs maladies, leur maintien en captivité ainsi que sur les techniques d'élevage

- le service Presse : ses besoins d'informations (textes et images) sont plus ponctuels mais ont toujours un caractère urgent. La documentation doit être fournie dans les plus brefs délais

- le service Pédagogique souhaite des informations pour la préparation de la documentation ou d'animations pédagogiques, ou des listes bibliographiques thématiques pour les enseignants

- le service Culturel est parfois amené à utiliser les ressources de la médiathèque pour la préparation du contenu des manifestations culturelles (expositions, conférences...)

- Nausicaà Développement, ainsi que le service Exposition-Extension, consultent épisodiquement le fonds de la médiathèque lors de la préparation de leurs projets

- la Direction sollicite très rarement la médiathèque, mais elle peut être demandeur d'informations pour les communiqués de presse du Directeur sur des sujets d'actualité, ou pour appuyer les grandes lignes directrices du programme de sensibilisation du public menée par l'entreprise

- le service Commercial, quant à lui, prend contact avec la médiathèque principalement pour des recherches de photos pouvant illustrer les documents publicitaires (affiches, dépliants, plaquettes...)

1.2.6. Les activités et les produits de la médiathèque de Nausicaà⁵

Les activités de la médiathèque suivent, dans l'ensemble, les grandes étapes de la chaîne documentaire (accueil, collecte, traitement et diffusion de l'information, animation). A chaque aspect correspond la réalisation de produits spécifiques, présentés dans un tableau signalétique.

⁵ Se reporter au tableau « Les activités, les produits » en annexe n°5 p. xiv.

1.2.7. L'équipement informatique de la médiathèque de Nausicaà ⁶

La médiathèque est informatisée pour les tâches de bureau (courrier, statistiques...) et pour la gestion documentaire. Tous les postes de travail sont reliés à un réseau d'entreprise (Ethernet), desservi par un serveur Windows NT pour la bureautique et par un serveur Unix pour la documentation.

Le logiciel Media-Bop

En 1991, un cahier des charges a été rédigé dans le but de sélectionner un logiciel de gestion de bibliothèque devant permettre la saisie des données bibliographiques ainsi que la recherche documentaire. Il spécifiait notamment la reprise de fichiers de références non normalisés, développés depuis 1987 sur le logiciel DBase III Plus.

Le logiciel « Media-Bop », développé par la société ISL, a été retenu. Un certain nombre de critères de choix avaient été définis au préalable, dont la portabilité du produit sur le système Unix. La version de ce logiciel sous Unix permet un fonctionnement multitâches en multipostes et offre une possibilité d'architecture en réseau, ainsi qu'une connexion avec l'extérieur. Elle se caractérise, d'autre part, par la possibilité de créer un nombre de bases et un nombre de champs par bases illimités.

Les fonctionnalités de ce logiciel sont les suivantes :

- gestion des acquisitions	oui
- catalogage	oui
- gestion du prêt	oui
- recherche documentaire	oui
- paramétrage des écrans de recherche	oui
- gestion de thesaurus	non
- lecteur de code à barre	oui
- gestion de vidéodisque	non
- Interface Minitel via Transpac ou réseau commuté	oui

⁶ Se reporter au schéma de l'environnement informatique en annexe n°6 p. xv.

Toutefois, pour de multiples raisons, dont l'impossibilité de gérer un thesaurus, un paramétrage figé, des possibilités d'interrogation très réduites, la médiathèque a d'ores et déjà a passé en revue les logiciels existant actuellement sur le marché et a choisi le logiciel JLB DOC qui correspondait le mieux à ses besoins. Son installation devrait avoir lieu courant 1997.

Cette présentation succincte de l'environnement de la médiathèque de Nausicaà nous permet de cerner comment une médiathèque peut fonctionner quand elle appartient à un organisme de culture scientifique et technique.

La seconde partie aborde le thème de la communication. Elle nous amène, à travers l'analyse de cette notion de communication plus particulièrement à la médiathèque de Nausicaà, à nous interroger sur les améliorations qui pourraient être envisagées.

DEUXIEME PARTIE :
LA POLITIQUE DE
COMMUNICATION DE LA
MEDIATHEQUE DE NAUSICAA

2. LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA MEDIATHEQUE DE NAUSICAA.

Dans la documentation, le concept de médiation est toujours présent. La communication intervient à différents stades de la chaîne documentaire et elle est à l'avant des préoccupations des documentalistes.

La finalité d'un centre de documentation repose entièrement sur cette fonction. A travers l'exemple de la médiathèque de Nausicaà et après avoir cerné la signification du terme « communication » nous allons donc nous interroger sur la place qu'occupe la communication dans le travail des documentalistes. Nous pourrions ainsi voir que le concept de communication a induit de nombreux changements à la médiathèque de Nausicaà depuis le projet initial et nous rendre compte qu'un centre de documentation doit constamment évoluer et se remettre en question.

2.1. La communication.

2.1.1. Communiquer dans le domaine de la documentation.

L'objectif de la communication documentaire, comme l'affirme Jacques Chaumier dans Travail et méthodes du documentaliste est de « *diffuser, transmettre, faciliter l'accès, faire découvrir, et apporter les documents nécessaires à l'utilisateur* ».

Aujourd'hui, les documentalistes réalisent l'importance de la communication. En effet, même si une grande partie de leur travail se situe au niveau des opérations d'entrée et des opérations de traitement, ils gardent toujours en tête que le travail de fond qu'ils effectuent va être diffusé, communiqué. Toutes les informations qu'ils produisent vont, par la suite, être communiquées. Certains spécialistes avancent même que sans communication il ne peut y avoir d'information puisque l'information est le résultat observé d'un processus de communication. Selon les **behaviourists**, l'information est « *la modification apportée à l'état cognitif du partenaire dans un processus de communication* ». Hubert Fondin, quant à lui, affirme que sans communication, il n'y a pas d'information puisqu'une information est une connaissance communiquée.

On retrouve dans la communication documentaire les mêmes obstacles que ceux rencontrés dans le processus de communication. En effet, le phénomène de communication ne peut avoir lieu que si l'émetteur et le récepteur se comprennent. Pour cela, ils doivent être en possession du même système de signes, du même répertoire, utiliser la même langue. Au delà du langage émetteur et récepteur doivent partager des cadres de références communs.

Eric Sutter, dans son article « Communication ou animation de l'information » relève les trois concepts essentiels à une communication efficace dans le domaine de la documentation. On remarque qu'ils correspondent à des segments du schéma linéaire de la communication de Claude E. Shannon⁷. Dans un premier temps, il faut que l'information fournie par le documentaliste (l'émetteur) soit crédible. Il faut également que l'information puisse être perçue correctement (correspond aux problèmes de transmission dans le schéma de la communication). Enfin, il est nécessaire de vérifier si l'information communiquée a été assimilée par le récepteur. Pour cette dernière étape, le documentaliste doit établir un contact avec l'utilisateur afin de le cerner et de mesurer sa compétence sur le sujet étudié, sa motivation, son temps disponible, ainsi que la confiance qu'il a dans le médiateur ou l'instrument d'accès à l'information.

2.1.2. La place du marketing dans la communication documentaire.

Dans les centres de documentation où l'on commence à s'intéresser à la communication, une seconde notion apparaît, celle du marketing. Pour Brigitte Borja de Mozota, adopter la démarche marketing, c'est se définir non plus par rapport à ses produits mais par rapport à ses clients. Cela nécessite de garder en mémoire que ce que l'on produit dans un centre de documentation est à destination du public. Le marketing peut jouer un rôle dans la communication documentaire. Il faut donc toujours penser à ajuster les produits du centre de documentation aux besoins des utilisateurs afin d'élargir la « clientèle », d'améliorer l'image de marque et la crédibilité du centre de documentation. Cependant, l'optique marketing ne doit pas remplacer l'optique production, elles sont complémentaires. D'autre part, il va de soi que le marketing d'un centre documentaire doit être adapté aux capacités de l'entreprise.

⁷ Voir le schéma linéaire de la communication de Claude E. Shannon en annexe n°7 p. xvi.

2.1.3. L'intérêt des documentalistes pour la communication.

2.1.3.1. Les obstacles au transfert d'information.

Les documentalistes qui sont, depuis longtemps, tournés vers l'organisation de leur service et leur production documentaire tendent à s'intéresser de plus en plus à la communication dans le milieu documentaire. En effet, elle permet d'éliminer certains obstacles qui empêchent la diffusion efficace de l'information. Certains usagers éprouvent des difficultés à définir clairement la nature de leur besoin d'information, d'autres ne savent pas situer les sources d'information dans lesquelles ils seraient susceptibles de trouver les réponses à leurs questions. D'autres encore ne parviennent pas à exploiter les documents. Le problème peut également se poser au niveau des sources d'information qui peuvent, pour des raisons diverses et variées, ne pas satisfaire totalement la demande d'information. Le manque d'explication autour d'un document peut également le rendre non-pertinent. Enfin, le transfert d'information peut être entravé si les sources d'information ne sont pas suffisamment fiables.

2.1.3.2. Pourquoi un intérêt croissant pour la communication ?

La tendance actuelle est à la mondialisation de l'information. Des réseaux d'information se créent et prennent de l'ampleur comme Internet. Certains utilisateurs des centres de documentation ont la possibilité d'accéder, même sans l'aide de spécialistes, à de nombreuses banques de données sur leur lieu de résidence ou sur leur lieu de travail. Ils deviennent, par conséquent, plus exigeants vis-à-vis des centres de documentation. Cependant, l'accès à l'information via les réseaux de télécommunication et la micro-informatique est peu accessible malgré ce que pensent certains professionnels de l'information. En ce sens, l'autonomie informationnelle semble un peu utopique. Là se situe donc la mission des documentalistes. Ils doivent se spécialiser pour pouvoir transmettre leurs connaissances aux demandeurs d'information de façon à faire face à la concurrence. Depuis qu'elle s'est informatisée, la profession de documentaliste est en constante mutation. Le documentaliste n'est plus cantonné au stockage et à la transmission de documents, il est dorénavant amené à organiser les sources

d'information, il devient un expert des circuits d'information et doit parfaitement connaître leur contenu afin de pouvoir communiquer ses connaissances. En ce qui concerne la communication, il doit interpréter et optimiser les résultats des recherches. L'intervention du médiateur dans le transfert de l'information prend, ici, tout son sens et doit être la plus pertinente possible.

2.1.4. La communication dans la chaîne documentaire.

Tout le travail de fond que le documentaliste est encore tenu d'accomplir est effectué dans le but de la diffusion, de la communication d'information. Certaines opérations sont d'avantage tournées vers la communication comme toutes les opérations de sortie. Cependant, le documentaliste doit prendre en compte la future diffusion du document même lorsqu'il effectue le travail en amont. L'analyse des besoins, par exemple, nécessite une bonne connaissance du public et de ses besoins. Le ciblage s'effectue soit par l'intermédiaire d'enquêtes auprès du public soit en discutant régulièrement avec les utilisateurs ce qui permet d'appréhender le public et d'analyser ses besoins.

Le catalogage et l'indexation peuvent également jouer un rôle déterminant dans la future communication du document puisque sur la façon dont sont analysés les documents repose la qualité de la communication. L'analyse s'effectue en deux étapes : l'analyse et l'indexation. La première phase a pour objectif de condenser le document de façon à ne retenir que les éléments représentatifs du documents et à pouvoir, par la suite, le retrouver et le communiquer le plus rapidement possible. Vient ensuite l'indexation qui conditionne la valeur d'un système documentaire puisqu'elle est souvent responsable, lors de recherches, de bruit ou de silence. L'indexation intervient donc dans la communication puisque, si le document est indexé correctement, tous les concepts utiles doivent être retenus. Cependant, il ne faut retenir que les concepts pour lesquels le document apporte une information susceptible d'intéresser l'utilisateur.

La façon dont est stockée l'information entre, elle aussi, dans le processus de communication. La mémorisation et le choix du logiciel documentaire peuvent optimiser une recherche documentaire. Aujourd'hui, il est même courant de trouver dans le logiciel

documentaire des fonctions de recherche en texte intégral ou encore de gestion électronique de documents.

Le stockage en tant que tel doit permettre un accès aisé et rapide aux documents. Le choix du plan de classement, l'aménagement des locaux, la cotation et le rangement des documents dans les rayons ainsi que la signalétique sont également des facteurs qui déterminent une bonne communication à ce maillon de la chaîne documentaire.

Cependant, la communication devient essentielle à partir de la diffusion, même si l'utilisateur est omniprésent lors de toutes les phases qui précèdent la diffusion. Toutefois, l'utilisateur n'est appréhendé de façon directe qu'au moment de la diffusion des documents. Elle permet d'établir un contact entre l'utilisateur et l'information, elle permet accessoirement d'évaluer la pertinence de tout le travail effectué en amont.

2.1.5. Pourquoi la médiathèque de Nausicaà est-elle sensible à la question de communication ?

La médiathèque de Nausicaà est installée dans l'enceinte d'un centre de culture scientifique et technique. Son statut et sa localisation lui confèrent donc l'obligation de s'intéresser à la question de la communication. En effet, un centre culturel scientifique et technique doit informer ses visiteurs sur l'actualité scientifique. De plus, Nausicaà étant spécialiste du domaine de la mer et ayant pour mission de sensibiliser ses visiteurs à l'importance de bien gérer la mer et les océans, les usagers ou visiteurs occasionnels de la médiathèque doivent pouvoir accéder à l'information qu'ils recherchent ou parcourir les documents qui constituent le fonds documentaire multimédia.

La médiathèque a également pour mission de fournir des informations aux différents services de Nausicaà d'où la dualité information grand public/information scientifique qui peut être résolue grâce à une bonne stratégie de communication. La décision de créer une médiathèque au sein même de Nausicaà marque l'intérêt porté à la communication dans l'entreprise. La médiathèque de Nausicaà, en privilégiant la communication, optimise ses services en essayant de s'adapter à ses utilisateurs.

2.2. Le problème de la communication à la médiathèque de Nausicaà.

2.2.1. Analyse du projet initial de la médiathèque de Nausicaà.

2.2.1.1. Constitution du fonds et étude du public.

En 1982, la Mission chargée de mettre en place le Centre de la Mer commence à rassembler des documents. Toutefois, l'acquisition systématique des documents qui constitueront le fonds documentaire de la médiathèque de Nausicaà ne commence qu'en 1986-1987. Avant même que les locaux de la médiathèque ne soit construits, une documentaliste traitait les documents et répondait aux demandes de documentation extérieures et intérieures.

Les concepteurs de la médiathèque envisageaient de proposer un fonds documentaire multimédia comprenant des livres et des périodiques, mais aussi des images fixes et des images animées. Ce fonds devait être mis à la disposition du public de l'exposition permanente comme complément d'information nécessaire à la connaissance du domaine de la mer. Cependant, aucune d'étude n'a été réalisée sur le public potentiel de la médiathèque et sur la constitution des fonds documentaires existants dans les autres centres de documentation ou bibliothèques spécialisés dans le domaine de la mer. Par conséquent, les concepteurs ont dû émettre des hypothèses quant au public. Ainsi, en se basant sur la situation géographique du Centre et les activités de la Ville de Boulogne-sur-Mer et de sa région, ils prévoyaient un public majoritairement néophyte dans le domaine de la mer (population locale, touristes...)

Toutefois, selon les hypothèses des concepteurs, des spécialistes du domaine maritime devaient fréquenter la médiathèque. En l'occurrence, ils envisageaient la visite de professionnels (pêcheurs...), de chercheurs (en droit maritime par exemple). Par conséquent, le fonds documentaire devait non seulement être spécialisé mais il devait aussi avoir une visée encyclopédique. Le but était de collecter le plus large éventail de documents possible afin de répondre aux attentes d'un public relativement hétérogène.

Cependant, les concepteurs insistaient sur la caractère grand public des futurs usagers de la médiathèque. Cette optique semblait d'ores et déjà préoccuper les concepteurs puisque le plan de classement ne devait comporter qu'un seul degré de

hiérarchie, soit un terme générique et un terme spécifique avec leurs équivalents anglais compte tenu de la proximité de la Grande-Bretagne et du caractère international de cette langue. Afin de faciliter aux spécialistes et aux enfants l'accès aux documents, les concepteurs prévoyaient d'aménager le plan de classement. Dans ce même but, des terminaux d'interrogation et plusieurs catalogues ou des bibliographies classés par type de support et par thème et disposés dans plusieurs endroits de la médiathèque devaient être installés et mis à la disposition du public.

Afin de répondre le plus pertinemment possible aux attentes des différents types d'utilisateurs, le projet prévoyait de scinder le fonds documentaire et de le répartir sur deux salles :

- une salle située au niveau de l'exposition permanente devait être ouverte au grand public. On envisageait d'y installer la banque d'accueil, la bibliothèque des enfants, la vidéothèque et la bibliothèque des adultes

- une salle de type bibliothèque de recherche située au second étage devait accueillir les spécialistes. On devait y trouver les ouvrages scientifiques adaptés à ce profil de public.

2.2.1.2. La médiathèque s'inscrit dans la mission du Centre National de la Mer.

Nausicaà a pour mission de divertir tout en éduquant et en informant sur l'actualité du milieu marin. En ce sens, le Centre a un rôle éducatif et culturel et, grâce à ses laboratoires, un rôle scientifique. A l'origine, il avait aussi la perspective, de participer au développement des activités de la Ville de Boulogne-sur-Mer et à l'enrichissement de son patrimoine culturel.

Intégrée au Centre National de la Mer, la médiathèque devait donc partager les mêmes ambitions que Nausicaà. Selon le projet, elle devait, à travers l'organisation d'animations, participer à la mission de divertissement et de loisir. En effet, d'après l'étude de public réalisée par « Public et Communication » pour le Centre National de la Mer, le public de l'exposition devait être constitué en majorité de néophytes. Il convenait donc de prendre en considération les caractéristiques et les besoins d'un public de ce type. A cet effet, Nausicaà et sa médiathèque devaient axer une grande part de leurs

activités sur le divertissement (exposition, montages audiovisuels, rencontres, conférences, débats; ateliers...). Les divers produits et services documentaires (livres, revues, ouvrages de références, dossiers de presse, vidéogrammes, images fixes) devaient, quant à eux, contribuer à la réalisation des missions éducatives, culturelles et d'information du public.

Avant même l'ouverture de la médiathèque, les concepteurs avaient centré le projet sur la communication, puisque son activité devait s'orienter autour de trois pôles :

- l'accueil
- l'animation
- la production, la diffusion, la communication

Cependant, la médiathèque devait aussi être un faire-valoir pour le Centre National de la Mer. En cela, ses objectifs étaient tant qualitatifs (accroissement du nombre de visiteurs, taux de fréquentation plus élevé, optimisation des ressources de la médiathèque) que qualitatifs.

2.2.1.3. Un concept différent.

En plaçant l'accueil, l'animation et la production et la communication au centre de ses préoccupations, la médiathèque s'inscrivait dans une optique dynamique et comptait détourner le schéma classique des bibliothèques en essayant de privilégier le contact avec le public. Les concepteurs envisageaient que les documentalistes aillent le plus souvent possible vers le public sans pour cela s'imposer à des moments inopportuns. Il devait résulter de l'animation ajoutée à une stratégie de communication, un intérêt pour la vie du Centre et pour le milieu marin. Pour atteindre ces objectifs, la médiathèque devait éviter de centrer ses activités sur la gestion bibliographique et documentaire et organiser des animations dans l'enceinte de Nausicaà mais aussi à l'extérieur. Ceci devenait possible après avoir tissé un réseau de collaboration et de coopération avec des partenaires socioculturels extérieurs.

A) L'accueil

Comme nous avons pu le voir dans la première partie qui aborde le thème de la communication, l'accueil est la finalité du processus de communication. En effet, l'« aspect humain » dans les relations entre un membre du personnel et un usager détermine l'image que se fait le public de la médiathèque et, a fortiori, du Centre lui-même. La mission que doit remplir le personnel d'accueil est essentielle puisque tous les contacts transitent par l'accueil. Le membre du personnel chargé de l'accueil doit non seulement répondre aux attentes du public et l'orienter mais il doit également susciter son intérêt et le familiariser avec la médiathèque et, le cas échéant, enregistrer les suggestions ou les remarques susceptibles d'améliorer ou de développer les services et les produits de la médiathèque. Etant donnée l'importance de cette fonction, l'équipe dans son ensemble, y compris le coordinateur, est amenée à assurer l'accueil à tour de rôle. Cela permet à chacun d'avoir un contact direct avec le public et de se remettre en question. On peut ainsi voir que les exigences ne sont pas uniquement d'ordre humain (convivialité, tact, psychologie, disponibilité, qualité d'écoute). L'accueil nécessite aussi et cela paraît primordial : « *Une bonne connaissance des potentialités de la médiathèque c'est-à-dire de ses fonds documentaires, de ses activités et des autres services qu'elle propose au public* ⁸ ».

Autour de l'aspect humain gravitent également tous les éléments matériels qui peuvent contribuer à l'amélioration de l'accueil. En premier lieu, il s'agit de faire connaître la médiathèque grâce à des panneaux, à des fascicules de présentation et à des affiches disposés à des endroits stratégiques.

D'autre part, il s'avérerait utile pour les concepteurs de doter la médiathèque d'une signalétique simple et efficace qui permettrait aux usagers d'être autonome, de s'orienter à travers les différents espaces et de rendre les documents accessibles grâce à l'indication des thèmes et des sous-thèmes des livres disposés dans chaque rayon.

⁸ Source : Projet de la médiathèque de Nausicaà.

B) L'animation

Dans le projet, on émettait le souhait que l'animation représente l'activité centrale de la médiathèque. Les activités devaient être l'expression des besoins du public et pouvaient avoir lieu aussi bien dans l'enceinte même de la médiathèque qu'à l'extérieur. Pour cela, il était nécessaire qu'une collaboration s'établisse avec des partenaires institutionnels et socioculturels. Pour les activités d'une certaine envergure, la médiathèque devait rechercher des financements extérieurs. Ce travail en réseau avait pour objectif d'attirer un vaste public.

En ce sens, plusieurs types d'animation étaient prévus :

- des animations « minimales » consistant en la mise en valeur des fonds de la médiathèque (expositions de livres, expositions de vidéocassettes)
- les animations « régulières » (montages audiovisuels, ateliers, concours)
- les animations « ponctuelles » qui sont, en l'occurrence, le type d'animations pouvant être réalisé en collaboration avec des partenaires extérieurs (expositions, rencontres avec des auteurs, conférences...)
- les animations « spectacle » (séances de cinéma, concerts de chants sur le thème de la mer, pièces de théâtre)
- les participations à des manifestations ou à des festivals de la ville.

Le Centre National de la Mer prévoyait un poste d'animateur pédagogique rattaché au conservateur pour gérer et organiser les différents types d'animation conjointement au personnel de la médiathèque si les animations impliquaient l'utilisation des ressources et du savoir-faire de l'équipe de la médiathèque.

C) Production, diffusion et communication.

La production, la diffusion et la communication constituaient la troisième fonction de la médiathèque. Elle devait contribuer à la réalisation de ses objectifs, notamment à l'optimisation de ses ressources. Il s'agissait d'exploiter celles-ci pour en obtenir divers produits que la médiathèque devait diffuser et communiquer. Ces produits

devaient être élaborés en fonction du public visé. Hormis les produits de base, la médiathèque devait concevoir des produits élaborés s'adressant à des publics particuliers et nécessitant la coopération d'autres établissements ou organismes à vocation culturelle ou éducative (manuels scolaires, bulletins d'information sur la mer en général, albums photos).

Dans le projet, on avait établi une liste des services que la médiathèque pourrait offrir :

- la consultation des catalogues
- l'accès libre à la documentation
- l'impression de notices bibliographiques
- l'accès à la vidéothèque moyennant la somme de 10 francs ou 5 francs (tarif réduit)
- la photocopie d'articles (1 franc)
- l'interrogation de bases de données extérieures (payant)
- la fourniture de bibliographies thématiques ou personnalisées (payant) et la fourniture de documents (payant sur devis).

Des formules d'abonnement à un tarif avantageux étaient prévues pour fidéliser le public.

Néanmoins, la production et la diffusion de produits et de services devait être couplée à une stratégie de communication visant à toucher et à intéresser un maximum de personnes.

Dans le projet, on insistait également sur la nécessité d'une collaboration interne entre les membres du personnel de la médiathèque, ceux-ci avec les autres départements du centre et une collaboration externe avec les divers partenaires.

2.3. Du projet initial à la médiathèque actuelle.

2.3.1. Un fonds documentaire visant trop l'exhaustivité.

2.3.1.1. Typologie des utilisateurs.

Depuis 1987 (l'ouverture des locaux définitifs de la médiathèque a eu lieu en 1991), le nombre de demandes de documentation tant externes qu'internes ne cesse

d'augmenter⁹. Le public étant relativement hétérogène, on ne peut qu'établir une typologie peu précise à partir de l'expérience professionnelle de l'équipe de la médiathèque. Selon elle, le public est constitué en grande partie par le public de l'exposition permanente et des expositions temporaires qui se rend à la médiathèque pour élargir ses connaissances sur un thème qui l'a particulièrement intéressé. Le « milieu de l'enseignement » au sens large du terme (comprenant aussi bien les enseignants que les étudiants, les collégiens ou les lycéens), les professionnels de milieux différents (presse, agences de communication d'entreprise) effectuent fréquemment des recherches documentaires. De nombreux particuliers férus de certains aspects du domaine maritime utilisent également les ressources de la médiathèque pour faire des recherches. Enfin, les services internes de Nausicaà comme le service presse-communication, le service pédagogique et le service aquariologie sont de fervents utilisateurs de la médiathèque et font souvent appel aux documentalistes pour effectuer des recherches. On remarque cependant que, hormis le service aquariologie, peu de spécialistes côtoient la médiathèque. En fait, dès son ouverture, la médiathèque s'est d'avantage orientée vers le grand public. Le projet de médiathèque spécialisée a été abandonné et cette salle sert dorénavant à l'accueil de groupes d'enfants ou de professionnels par le service pédagogique et à organiser des réunions.

2.3.1.2. Vers une nouvelle politique d'acquisition.

En observant les documents de la médiathèque, on s'aperçoit rapidement que certains documents sont sollicités beaucoup plus souvent que d'autres. Cette constatation amène la médiathèque à repenser sa politique d'acquisition. Initialement, le fonds documentaire de la médiathèque avait comme principale caractéristique de tendre vers l'exhaustivité. En ce sens, cette démarche se rapprochait plus de la démarche des bibliothèques classiques, dans lesquelles on accumule le plus de documents possible afin de répondre à n'importe quel type de demande, ce qui n'a pas lieu d'être à la médiathèque de Nausicaà, compte tenu de ses missions.

Actuellement, le choix des documents s'effectue différemment. On procède maintenant au choix des documents en fonction de leur utilités vis-à-vis des missions

⁹ Voir tableau en annexe n°8 p. xvii.

d'information du Centre National de la Mer en tant que centre de culture scientifique et technique d'autant plus que la médiathèque doit faire face à des contraintes d'ordre budgétaire.

Depuis 1994, date à laquelle le coordinateur de la médiathèque est arrivé, le processus d'acquisition a été modifié. Auparavant, le choix des ouvrages à acquérir s'effectuait suite aux suggestions transmises par des personnes extérieures au service et aux collectes de listes brutes de références bibliographiques. Les grands critères de choix étaient définis par le conseiller culturel qui favorisait :

- les thèmes valorisés par Nausicaà
- l'équilibre du fonds selon les publics
- les domaines non couverts par le fonds
- l'enrichissement des collections existantes
- le prix des ouvrages.

Dorénavant, l'idée d'avoir un fonds le plus étendu possible afin qu'il convienne à un public le plus large possible est obsolète. La démarche adoptée depuis quelques temps est plus rationnelle. Dans un premier temps, le personnel tente de cerner le public en privilégiant l'accueil et le contact avec le public et en adoptant une démarche dynamique. Elle se traduit par le réflexe d'aller au devant du public quand des difficultés sont perçues. Le personnel de la médiathèque peut ainsi dresser le portrait des utilisateurs et répondre plus pertinemment à leurs attentes. A ce niveau, une bonne synergie au sein de l'équipe est déterminante. Les membres de l'équipe chargés de l'accueil doivent tenir les autres membres du personnel de la médiathèque au courant des demandes qui émanent du public. L'équipe devrait également être avertie de façon régulière, lors de brèves réunions, de l'évolution du fonds : nouvelles acquisitions etc. La réponse apportée aux usagers serait subséquemment plus pertinente et adaptée. D'autre part, cela permettrait de fournir une réponse au cas où la médiathèque ne posséderait pas de documents correspondant à la demande. Même si cette réponse ne se matérialise que par une piste de recherche, elle ne laisse pas l'utilisateur indifférent puisqu'il remarque que tout a été mis en oeuvre pour l'aider. Bertrand Calenge, en exposant ce que, pour lui, le terme « accueil » signifie, résume les perspectives de la médiathèque. Selon lui, pour le public, « l'accueil » c'est le sourire, le repos, le calme, l'attention, la sécurité, l'intimité, la certitude de comprendre et d'être compris. C'est « *le sentiment de passer du statut*

d'assujetti à celui d'usager, même à celui de client voire de personne reconnue ; c'est le désir complexe d'être respecté dans son intimité tout en étant écouté dans ses désirs exprimés ou inexprimés ».

La médiathèque souhaite se rapprocher de son public. Ainsi, dans sa nouvelle politique d'acquisition, elle ne se base plus uniquement sur des références. Le responsable se rend sur des salons professionnels comme le salon du livre de jeunesse ou le salon du livre maritime pour se rendre compte de façon directe de la qualité des ouvrages proposés. D'autre part, bon nombre de documents sont acquis parce qu'ils sont en rapport avec le thème que Nausicaà a choisi de promouvoir au moment du choix des livres (ex : la biodiversité). L'acquisition d'un ouvrage traitant ces thèmes se fait si celui-ci est suffisamment général et peut intéresser un public relativement large. Les dictionnaires ou les encyclopédies correspondent, en général, à ce type d'attente. Des synthèses universitaires de niveau bac + 2 ou bac + 3 sont proposées aux étudiants et aux personnes passionnées par un sujet précis.

Le mode d'acquisition des vidéogrammes est très proche de celui des ouvrages. Le fonds audiovisuel est presque entièrement composé de documentaires acquis essentiellement à la création de la médiathèque en 1991. Les attentes du public n'étaient, de ce fait, pas encore prises en considération .

De 1993 à 1995, la médiathèque a eu quelques difficultés avec la vidéothèque puisque une baisse de 57 % a été enregistrée par rapport aux années précédentes et une érosion a été remarquée au niveau de la fréquentation des abonnés. La consultation interne était plus forte que la consultation externe et, par conséquent, les consultations gratuites étaient plus nombreuses que les consultations payantes. En réalité, le fonds est déséquilibré : alors qu'il existe plusieurs films sur un sujet donné, il manque des films sur des thèmes très sollicités par le public comme les dauphins et les baleines par exemple. A la lecture des statistiques tenues par la médiathèque, on remarque que certains documentaires sont peu visionnés car trop techniques ou trop anciens, alors que d'autres ne cessent d'être sollicités. Ici encore, il est nécessaire de souligner l'importance que peut avoir la communication. En effet, beaucoup d'usagers désirant visionner un document se fient à la connaissance du fonds audiovisuel des documentalistes. Pour « voir de belles images », les usagers ont tendance à demander l'avis personnel des documentalistes en complément des notices du catalogue.

La politique d'acquisition des vidéogrammes a été rectifiée et se rapproche dorénavant de celle des ouvrages dans la mesure où ce n'est plus l'étendue du fonds audiovisuel qui importe mais son utilité. En outre, il semble plus judicieux de renouveler le fonds plutôt que d'accumuler des films qui vieillissent rapidement. L'avis de personnes extérieures à la médiathèque est requis pour faire le choix des vidéogrammes. En l'occurrence, il s'agit essentiellement de l'avis technique des services aquariologie et pédagogie. De plus, la médiathèque n'ayant pas les moyens d'acquérir des films onéreux, elle doit profiter des relais disponibles à Nausicaà (presse, festival des images de mer, service pédagogique, service culturel).

Hormis la politique d'acquisition, le prix a été modifié. Auparavant les usagers pouvaient visionner autant de films qu'ils le désiraient pour 10 francs, aujourd'hui le prix est passé à 5 francs. L'espace vidéothèque a été aménagé : des affiches colorées rendent l'espace plus convivial. La médiathèque s'est également équipée d'un magnétoscope VHS (sans pour cela abandonner le système U-MATIC) ce qui lui permet d'élargir son champ d'acquisition de films.

2.3.2. Les limites du logiciel documentaire Média-Bop.

Le logiciel actuel de la médiathèque a été acheté en 1992. Ses fonctions et ses règles de description des données sont fortement inspirées de la bibliothéconomie classique. Il a été choisi car il avait l'avantage d'être largement diffusé dans les bibliothèques publiques et était l'un des seuls qui puisse être supporté par le système d'exploitation UNIX. Cependant, aujourd'hui, de nombreuses limites apparaissent. De plus, seuls trois de ses modules sont exploités:

- le module administration
- le paramétrage des bases
- le catalogage et la recherche.

Le logiciel entraîne des problèmes de communication tant internes qu'auprès du public. En effet, dépourvu de gestionnaire de thesaurus, son langage documentaire est composé d'environ 10 000 termes et donc, nécessite un documentaliste expérimenté pour permettre à une recherche d'aboutir. De plus, même si les champs interrogeables sont nombreux (auteur, titre, mots clés, n° d'inventaire, n° de notice, cote de classement,

date d'acquisition), les modes de recherche sont paramétrés définitivement lors de la mise en place du logiciel. Les recherches multi-critère sont également impossibles.

Vis-à-vis du public, il présente également de nombreuses faiblesses. En premier lieu, les catalogues ne peuvent être édités que sur des listings papier très peu esthétiques et le logiciel ne permet pas l'édition sur fichier magnétique au format de texte ASCII. De cette façon, aucune amélioration ne peut être apportée à la présentation des catalogues par le biais d'un traitement de texte.

Autre inconvénient notable, une base d'interrogation pour le public a existé quelques temps à la médiathèque. Elle permettait d'interroger les champs auteur, titre et mots clés. Cependant, les résultats ne furent pas satisfaisants car le terminal était de type professionnel et il était associé à un clavier étendu VT 220 dont l'utilisation était peu accessible. De plus, la base manquait de convivialité et la terminologie professionnelle employée au niveau des écrans compliquait la recherche. Les utilisateurs demandaient de l'aide au personnel de permanence à l'accueil de façon quasi systématique. Il faut ajouter à ces obstacles que le public était étranger aux termes et aux règles d'indexation, par conséquent, les recherches n'aboutissaient pas. La médiathèque a donc décidé de supprimer la base d'interrogation et de privilégier la formation de l'équipe à l'usage du fonds documentaire qui permet d'apporter des réponses plus précises et plus conviviales, puisque faisant appel au contact humain. Par conséquent, les utilisateurs désirant effectuer une recherche de façon autonome ne peuvent que chercher directement sur les rayons.

Le logiciel présente également des faiblesses à d'autres niveaux. Il est limité car il ne peut pas déboucher sur d'autres applications informatiques comme la bureautique, la gestion électronique de documents ou encore Internet, qui ne peut actuellement être consulté que par quelques personnes à Nausicaà.

L'installation prévue pour 1997 du nouveau logiciel documentaire, en l'occurrence JLB-DOC permettra d'améliorer les services de la médiathèque. Elle permettra, par exemple, de fournir une diffusion sélective de l'information personnalisée. A long terme, la médiathèque pourra se doter d'un système de prêt des documents au public. Pour le moment, le prêt ne fonctionne pas à la médiathèque. Cela représente un manque au niveau de la communication même si les usagers réguliers de la médiathèque sont moins nombreux que dans une structure telle qu'une bibliothèque municipale, la

clientèle étant constituée en grande partie de touristes de passage. De plus, certains types d'ouvrages, tels que les romans, sont peu exploités voire même inutiles à la médiathèque de Nausicaà.

2.3.3. L'aménagement de la médiathèque.

La médiathèque est située très avantageusement dans le hall de Nausicaà. Cependant, l'aménagement d'origine des locaux qui privilégiait la sobriété, les lignes pures et les teintes froides ne permettait pas à la médiathèque de se démarquer. Des efforts ont depuis été entrepris pour, dans un premier temps, mieux signaler l'existence de la médiathèque qui passait parfois inaperçue. Une pancarte utilisant d'autres couleurs que le bleu et le blanc, les couleurs de Nausicaà, a été installée devant l'entrée de la médiathèque.

Les locaux de la médiathèque sont aménagés en fonction des supports d'information (vidéothèque, kiosque) et des publics (espace enfants, salle de travail et de lecture). Il ressort toutefois de ces espaces modernes un manque de convivialité. En ce sens, l'équipe de la médiathèque tente de rendre plus accueillant les locaux en les décorant. Des mobiles réalisés par des enfants représentant des oiseaux et des poissons ont ainsi été accrochés au plafond afin de briser l'impression de hauteur qui domine quand on pénètre dans la médiathèque. Des affiches sur l'actualité locale et des dessins et travaux d'enfants réalisés pendant les visites pédagogiques ont été accrochés pour rompre l'austérité des murs aux couleurs froides qui conviennent parfaitement à l'exposition mais qui sont moins adaptées à un « lieu de vie » tel que la médiathèque.

La signalétique de la médiathèque devrait également être améliorée car elle se matérialise par de petits panneaux disposés sur les étagères qui sont les mêmes aussi bien pour les enfants que pour les adolescents ou les adultes.

Le problème essentiel des locaux de la médiathèque réside dans leur manque de convivialité. Un projet existe qui, pour ce qui concerne l'aménagement des locaux, ne sera pas mis en oeuvre mais qui reprend les idées avancées précédemment. En ce qui concerne l'espace enfants, les chaises métalliques, les tables hexagonales ainsi que la table verte entourée de coussins devaient être remplacées par du mobilier adapté à ce type de public. Dans ce projet qui a été en partie abandonné, il était également prévu

d'insonoriser le coin des enfants afin d'éviter aux personnes chargées de l'accueil de faire respecter un silence par trop restrictif et de permettre aux personnes qui désirent travailler ou lire de le faire dans de bonnes conditions.

Afin de rendre plus chaleureuse la vidéothèque, les chaises métalliques de couleur noire devaient faire place à des banquettes et à des fauteuils entraînant, par la même occasion, la fidélisation d'une certaine clientèle.

Le guichet imposant, qui se situe à l'entrée de la médiathèque actuellement, devait être remplacé par une borne présentoir de taille beaucoup plus réduite et, de ce fait, moins impressionnante et plus accessible.

Il faut cependant souligner les efforts entrepris pour mettre en valeur le fonds documentaire. Des vitrines ont été disposées devant les baies vitrées qui jouxtent les vitrines d'une des boutiques. Des expositions thématiques de cassettes-vidéo et d'ouvrages y sont installées et changées de façon régulière.

2.3.4. L'animation.

L'animation était censée devenir l'activité principale de la médiathèque. L'idée a évolué et seules les animations « régulières » dont il était question dans le projet de la médiathèque n'ont pu être maintenues. En effet, durant les premiers temps d'existence de la médiathèque, une animatrice pédagogique s'occupait à plein temps des animations.

Aujourd'hui, la médiathèque n'organise plus d'animation régulières faute de personnel et de moyens mais elle organise, comme il était prévu initialement, des animations « minimales » qui se traduisent par la mise en valeur du fonds documentaire. Elle monte également des animations « ponctuelles » comme par exemple :

- des soirées à thème au cinéma de Nausicaà (« Vues sur la mer », une rétrospective du documentaire de mer)

- l'organisation (et/ou le soutien documentaire) de conférences (« Des dauphins, des thons et des hommes », conférence menée par Loïc Antoine, chercheur à l'Ifremer. Pendant cette conférence, un bulletin documentaire de présentation a été distribué au public)

- l'organisation d'expositions (« Le Flobart », exposition présentée à la médiathèque comprenant des panneaux d'information et des maquettes de bateaux)

- l'organisation d'ateliers de travail avec des enfants (réalisation d'une mini bande dessinée avec l'illustrateur Jean-Hubert Paillet, réalisation d'un diaporama sur les oiseaux de mer avec un groupe d'enfants d'ATD-Quart Monde et présenté en salle de cinéma)

- depuis janvier 1997 et jusqu'en décembre 1997, la médiathèque, en partenariat avec France Télécom présente tous les jours « la mer sur Internet ». Cette animation permet, tout en parcourant des sites touchant à la mer, de s'initier à l'outil Internet et apporte une valeur ajoutée à la visite de Nausicaà par le biais de la découverte d'un nouveau support d'information. Cette approche est en rapport direct avec la mission d'information que partagent Nausicaà et sa médiathèque. Elle permet au public non initié de prendre contact avec l'actualité du domaine maritime d'une façon différente de celle utilisée habituellement. Un document de présentation d'Internet¹⁰ a été réalisé et va bientôt être mis à la disposition du public.

D'autre part, la médiathèque participe régulièrement à des manifestations de type « Le temps des livres ». A ce titre, la médiathèque prévoit d'exposer des catalogues provenant du fonds ancien du Musée d'histoire naturelle de Boulogne-sur-Mer et de la médiathèque et de montrer comment sont perçues et transmises les différentes techniques de pêche suivant les cultures (contraste entre le continent européen et le continent africain).

Bien que ne disposant que de moyens relativement restreints pour les animations, la médiathèque semble répondre aux attentes que l'on peut avoir envers les animations d'une médiathèque et que Bernadette Seibel définit comme suit : « *Par l'animation, on entend faire lire, faire connaître autrement, on cherche à jouer sur les attitudes, à inculquer en douceur une disposition cultivée, selon de nouvelles valeurs qui correspondent à l'ethos des nouvelles classes moyennes : l'échange, le plaisir, la créativité. Il s'agit moins d'imposer, la bibliothèque n'en a d'ailleurs pas les moyens, que de proposer, d'initier, de séduire. Etre attrayante, vivante, qualités requises de toute animation, c'est d'une certaine manière s'opposer au sérieux des modes de transmission scolaire, c'est mettre l'accent moins sur le contenu du rapport entre la bibliothèque et le public que sur la forme de ce rapport* ».

¹⁰ Voir document de présentation Internet en annexe n°9 p. xviii.

2.3.5. Diffusion et production.

Une politique de communication implique en général un mouvement vers le public et donc un rôle actif et dynamique, la production et la diffusion d'information doivent intervenir à ce niveau.

Dans le projet, on évoque la possibilité de concevoir des produits à destination d'un public particulier en collaborant avec des organismes extérieurs. Cependant, l'énumération des services que pourrait rendre la médiathèque est en inadéquation avec la démarche citée précédemment. En effet, les productions du type consultation de catalogues ou le fait de fournir des bibliographies sont des services plus passifs que ne le laisse entendre le projet.

En réalité, il existe peu de produits documentaires, ce que déplore le coordinateur qui a décidé de faire appel à des étudiants afin d'élargir la gamme de ses produits documentaires¹¹. Pour le moment, la médiathèque diffuse en externe :

- un bulletin signalétique des acquisitions d'un réseau documentaire auquel la médiathèque appartient. Il est expédié gratuitement à une quarantaine d'autres centres de documentation spécialisés sur la mer et l'environnement et permet de faciliter les échanges d'information et de fournir des pistes de recherche aux usagers n'ayant pas trouvé de réponse à leur question en se rendant à la médiathèque de Nausicaà.

- un dossier de presse sur Nausicaà (à la vente) qui est composé d'articles de presse reprenant toutes les grandes étapes de la création du centre. Le dossier de presse peut être accompagné de diapositives (en location).

- des listings de référence pour les recherches documentaires

- le catalogue de la vidéothèque¹² qui est disponible à la vente. Il a été modifié - les pages sont plus grandes et la présentation est plus aérée - afin de rendre sa consultation plus agréable.

Dernièrement, la médiathèque de Nausicaà, le centre de documentation de l'Observatoire de l'Environnement Marin et Littoral de Wimereux, le Musée Portuaire de Dunkerque et le Centre Ifremer de Boulogne-sur-Mer ont mis en place un réseau « Mer et Littoral ». Cette initiative permet de mettre en commun les moyens et les idées afin de

¹¹ Voir 3ème partie et document en annexe séparée.

¹² Voir partie du catalogue de la vidéothèque en annexe n°10 p. xxvi.

valoriser les fonds documentaires de chacun des ces organismes auprès des utilisateurs notamment par la réalisation de plaquettes de présentation communes et la diffusion du « Bulletin signalétique des acquisitions » tous les trimestres¹³.

Hormis, ces produits, la médiathèque ambitionne de proposer plus de produits répondant aux demandes directes du public. Le dossier documentaire sur l'entreprise de Nausicaà a été réalisé à titre expérimental et entre entièrement dans le cadre d'une production documentaire plus dynamique. L'idée de détailler dans un document destiné au grand public différents aspects de Nausicaà en tant qu'entreprise est née à la suite des questions que posait le public de façon récurrente (étudiants en école de commerce, lycéens, particuliers). Les documentalistes ne pouvaient qu'orienter les usagers vers certains services de l'administration de Nausicaà ce qui n'était pas satisfaisant pour la médiathèque de Nausicaà.

Quant à la diffusion en interne, jusqu'en 1992, une revue de presse analytique sur le thème de la mer était élaborée chaque mois. Les personnes de l'extérieur intéressées pouvaient y accéder par voie d'abonnement. Des problèmes de coûts et de manque de personnel ont engendré la suspension de ce service. Un second service qui avait dû être interrompu pour les mêmes raisons, la diffusion en interne d'un bulletin de sommaires des périodiques, est de nouveau disponible. Il faut signaler que le dépouillement et l'analyse de la presse n'a pas été reprise telle qu'elle existait à partir de 1992, mais que néanmoins la médiathèque s'attache à relever tous les articles de certains quotidiens ou hebdomadaires régionaux ayant trait à la mer. Un classeur regroupant ces articles est à la disposition des usagers extérieurs à la médiathèque et du personnel de Nausicaà¹⁴. Les personnes intéressées par les périodiques mais qui ne connaissent pas les titres spécialisés de la médiathèque ont la possibilité de se référer au catalogue analytique des périodiques¹⁵. Ce catalogue permet de prendre des renseignements sur le périodique avant de le consulter (ex : périodicité, thèmes traités, type de public, langue, présentation sommaire). La médiathèque fournit à certains responsables de services (responsable du service aquariologie, responsable du service culturel...) une DSI¹⁶ qui pourra encore être améliorée dès l'implantation du nouveau logiciel documentaire puisque, jusqu'à présent,

¹³ Voir document en annexe n°11 p. xxix.

¹⁴ Voir document en annexe n°12 p. xxxiv.

¹⁵ Voir document en annexe n°13 p. xxxvi.

¹⁶ Diffusion sélective de l'information.

les documents pouvant susciter l'intérêt des personnes concernées étaient sélectionnés manuellement. Les ordinateurs de Nausicaà étant installés en réseau, les fichiers de DSI pourront atteindre leur destinataire sans passer par l'intermédiaire d'un documentaliste.

2.3.6. Les projets de la médiathèque.

On constate que, malgré les problèmes rencontrés ou les limites de certains de ses outils, la médiathèque se remet toujours en question et fait preuve de beaucoup de détermination pour améliorer son fonctionnement et ses services, elle tend en particulier à privilégier l'amélioration de la communication.

Néanmoins ces « manoeuvres correctrices » ne lui font pas oublier qu'un de ses objectifs primordiaux est d'avoir un rôle plus actif dans la promotion de l'information, d'où son intérêt grandissant pour la communication. Citons quelques projets illustrant la volonté d'ouverture de la médiathèque comme par exemple la création d'une base de données sur les poissons de Nausicaà qui, gérée par le service aquariologie, sera accessible à la médiathèque. Dès lors, les utilisateurs pourront avoir accès à des informations en temps réel sur les poissons (ex : l'état des stocks).

D'autre part, la médiathèque souhaite installer une connexion Internet accessible au public moyennant une somme inférieure à celle demandée à la clientèle des « cybercafés » étant données les missions d'information auprès du public de Nausicaà et de la médiathèque. En parallèle à l'interrogation libre du réseau, une collaboration avec le service pédagogique pourrait s'instaurer afin d'organiser des animations autour d'Internet pour les enfants.

Hormis ces projets de moyenne envergure, la médiathèque se dirige également vers un véritable nouveau projet de communication.

2.4. Le nouveau projet de communication.

2.4.1. La médiathèque et l'extension.

Le projet de l'extension tel qu'il figurait à l'origine avant le début des travaux d'agrandissement du centre présentait une refonte totale de l'actuelle médiathèque au

cours de laquelle les locaux devaient être complètement réaménagés en deux espaces distincts : la médiathèque conservait, en partie, ses tâches « classiques » tandis qu'un centre d'information modifiait l'optique de la médiathèque en la transformant en véritable centre de ressources.

Le centre d'information devait « *collecter et retravailler l'information, tant sur le contenu que sur la forme, préparant ainsi l'information sur l'actualité de la mer, pour alimenter l'observatoire situé dans l'exposition permanente* ». Le projet ayant été modifié, la médiathèque doit néanmoins intervenir dans cette direction. En ce sens, la médiathèque dynamise sa politique de communication puisqu'elle va devenir actrice à part entière dans l'exposition.

En effet, un observatoire de la gestion du monde marin prend place au sein même du nouvel espace d'exposition. Dans cette salle circulaire qui pourra accueillir environ une vingtaine de personnes, un moniteur diffusera des clips qui aborderont des thèmes touchant aux problèmes de l'environnement. Il incombera à la médiathèque de produire les documents de présentation de ces thèmes qui seront glissés dans des lutrins et disposés dans la salle. La rédaction des commentaires de la visite qui étaient, jusque là, confiée en intégralité à un organisme extérieur à Nausicaà reviendra donc au personnel de Nausicaà. Il devra également gérer un espace d'actualité afin de faire du visiteur un « *témoin permanent de l'actualité de la mer et de sa gestion* ». Environ vingt thèmes seront traités et mis à jour très régulièrement. A cet effet, la médiathèque devra développer de nouvelles capacités telle que la maîtrise d'un logiciel de PAO¹⁷, qui sera requise pour la mise en forme des documents. Ce projet, qui est sur le point d'aboutir à ce jour, donnera lieu sans aucun doute à de nouvelles collaborations entre les différents services de Nausicaà et permettra à la médiathèque de prendre part de façon plus active encore à la vie du centre.

Un des points essentiels du projet d'extension de la médiathèque était d'intégrer de nouveaux supports d'information, de présenter l'information au public, de nouveaux modes d'appropriation de l'information par le public ce qui symbolise par ailleurs une volonté de renouveler ses services. Cet axe du projet est toujours en gestation, cependant il se matérialisera certainement par l'installation de bornes interactives dans l'exposition qui pourront être consultées par le public grâce à un écran tactile. L'équipe de la

¹⁷ Publication assistée par ordinateur.

médiathèque sera chargée de créer les pages d'information qui seront diffusées par ce biais. Il serait alors question d'installer également des bornes de ce type à la médiathèque afin de garder en mémoire et de tenir à disposition les anciennes pages, et par la suite de diffuser ces pages sur le site Internet qui va prochainement être ouvert.

2.4.2. La contribution à Gênes.

Projet d'une envergure qui dépasse celle de la médiathèque et même celle de Nausicaà, la médiathèque, au travers de son coordinateur et dans le cadre des projets de Nausicaà Sea Centres Network, participe activement depuis 1996 à la conceptualisation du centre de documentation pédagogique de l'Acquario di Genova. L'Aquarium de Gênes, qui est plus précisément en cours de réaménagement, se dote d'un centre de documentation pédagogique dont le concept repose entièrement sur l'expérience acquise depuis cinq ans au contact du public de la médiathèque de Nausicaà.

Ce projet est différent de celui de la médiathèque de Nausicaà et repose essentiellement sur l'expérience acquise à la médiathèque de Nausicaà. Dans un premier temps, ce centre de documentation aura principalement une vocation pédagogique. Par la suite, il devrait être amené à développer d'autres activités. Cependant ses objectifs sont sensiblement identiques aux objectifs initiaux de la médiathèque dans le sens où il s'agit, ici encore, d'une mission de sensibilisation à l'intérêt de bien gérer la mer et de vulgarisation auprès du grand public.

2.4.2.1. Les objectifs.

Les objectifs du centre de documentation pédagogique de Gênes sont doubles. Il souhaite faire travailler les scolaires sur un sujet qui leur fera découvrir un aspect de la mer et les sensibilisera à l'intérêt de sa gestion et, par la même occasion, les initiera à la recherche et au traitement de l'information. L'un des objectifs est d'amener les scolaires à reconnaître le rôle des différents supports documentaires, d'exercer leur sens critique en confrontant les sources et les messages délivrés par les différents supports. Le « documentaliste-animateur », tel qu'il est nommé dans le projet, devra imaginer des scénarii qui permettront aux enfants d'utiliser tous les supports d'information. Les

informations glanées seront saisies sur ordinateur (saisie d'une définition, scannérisation d'un article de presse, de l'image, récupérations de pages Internet etc) de façon à ce que les enfants puissent repartir avec un document à l'élaboration de laquelle ils ont collaboré. Le centre de documentation, à la différence de la médiathèque de Nausicaà, a un public ciblé et un rôle actif et utile en prise directe avec la réalité.

2.4.2.2. Le fonds documentaire.

Le centre de documentation pédagogique ne visera pas l'exhaustivité mais sera plutôt attentif à l'utilité des documents choisis par rapport aux objectifs qu'il s'est fixé. La politique d'acquisition des documents sera conçue en fonction des animations proposées. Tous les supports d'information disponibles sur le marché seront représentés.

2.4.2.3. L'accès au centre de documentation pédagogique.

Le centre de documentation pédagogique sera un fournisseur de services documentaires. Dans le projet, on remarque qu'une étude a été effectuée sur les services déjà disponibles à Gênes afin que les services du centre de documentation pédagogique répondent à un manque et se démarquent, par conséquent, des services classiques fournis par les bibliothèques universitaires et publiques qui existent déjà à Gênes. On retrouve en partie dans ces services le projet initial de la médiathèque de Nausicaà qui n'a pas abouti en totalité, en l'occurrence l'animation de groupes dont le service pédagogique est dorénavant responsable. Le centre de documentation pédagogique compte en effet soit proposer des prestations aux groupes qui auront réservé le centre de documentation soit fournir une aide effective à l'utilisation de la documentation.

De plus, compte tenu de l'affluence à l'Aquarium de Gênes, il n'est pas prévu d'ouvrir le centre de documentation en libre-accès à la totalité des visiteurs.

2.4.2.4. Fonction de documentation interne.

On prévoit également pour le centre de documentation, une fonction de documentation interne. Elle ne nécessite pas d'aménagements supplémentaires mais, par

contre, nécessite des compétences professionnelles et de nouveaux moyens techniques et financiers pour collecter et traiter des informations plus pointues et plus diversifiées.

2.4.2.5. L'aménagement.

Dans l'aménagement du centre de documentation pédagogique de Gênes, on constate que les erreurs d'aménagement de la médiathèque de Nausicaà n'ont pas été reprises puisqu'il est souhaité, de par l'agencement, créer une ambiance différente en tous points de vue de celle d'une salle de lecture ou de travail de bibliothèque. L'objectif est d'aménager les locaux de sorte qu'ils deviennent « un espace féérique autour du thème de l'information sur la mer ». Le mobilier devra être diversifié et confortable, la signalétique devra mettre le fonds en valeur tout en restant accessible. Une partie de l'éclairage devra être naturelle. Le centre de documentation devra, dans la mesure du possible, être insonorisé.

Tous les supports d'information seront représentés, par conséquent il faudra qu'il soit doté de matériel propice à la consultation soit individuelle soit collective comme par exemple de grands écrans pour les CD ROM et Internet ou des casques d'écoute pour les vidéogrammes.

Cette analyse permet de constater que la médiathèque de Nausicaà se remet constamment en question. Le projet de Gênes apparaît comme la concrétisation de cette remise en question. Ces réflexions nous amènent à penser que la transformation de la médiathèque de Nausicaà ne fait certainement que commencer. L'apport direct d'information dans l'exposition permanente ne représente que la première étape de cette transformation mais elle est prépondérante puisqu'elle marque l'entrée de la médiathèque au sein même de l'activité centrale de Nausicaà. Toutefois, dans les années qui viennent, le rôle de la médiathèque devra être encore renforcé afin qu'elle devienne un atout pour Nausicaà et une référence pour les centres de documentation extérieurs.

Pour cela, d'autres changements devront prendre place. Dans cette optique, on peut ainsi envisager que certaines idées évoquées dans le projet du centre de documentation pédagogique de Gênes soient adaptées à la médiathèque de Nausicaà.

Un rapprochement entre la médiathèque et le service pédagogique peut faire l'objet d'une première hypothèse. En effet, actuellement, les responsables du service pédagogique qui travaillent en concertation avec le Ministère de l'Education Nationale proposent des activités en rapport avec les programmes scolaires. Un centre de culture scientifique et technique doit, selon moi, proposer également des activités ludiques dont le but est néanmoins la vulgarisation scientifique. Cette idée rejoint, en partie, le concept du centre de documentation pédagogique de Gênes. La médiathèque de Nausicaà pourrait, en collaboration avec le service pédagogique, se charger de ce type d'activité. Des ateliers ont d'ailleurs déjà eu lieu à la médiathèque de Nausicaà de façon ponctuelle.

D'autre part, la médiathèque pourrait également organiser des animations autour d'Internet. Elle pourrait, toujours dans le cadre d'activités ludiques organisées avec des enfants, instaurer des contacts avec différentes écoles et diffuser des informations sur le monde marin et les animaux qui existent à Nausicaà. Cela pourrait être possible car un projet de base de données sur les animaux de Nausicaà est actuellement à l'étude.

Enfin, un documentaliste étant, selon Jean Meyriat, un « *transmetteur d'information* » la promotion de nouveaux supports d'information tels que les CD ROM qui sont absents pour le moment à la médiathèque peut être souhaitable dans la médiathèque d'un centre de culture scientifique et technique. En ce sens, on peut imaginer des activités autour de ce support qui se prête aisément à ce genre d'expérience.

A ce jour, la médiathèque de Nausicaà offre des services relativement classiques cependant, ses projets présagent une évolution rapide. On peut penser en effet que ces projets, dont certains sont sur le point d'être mis en oeuvre, auront un impact sur la médiathèque.

TROISIEME PARTIE :
LES PROBLEMES DE
REDACTION TECHNIQUE
DANS L'ELABORATION D'UN PRODUIT
DOCUMENTAIRE

3. LES PROBLEMES DE REDACTION TECHNIQUE DANS L'ELABORATION D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE.

La communication tient donc une place prépondérante à la Médiathèque de NAUSICAA. Dans ce contexte, il y a la volonté de transmettre des savoirs et des informations par le biais de documents écrits. Le dossier documentaire élaboré lors de notre stage s'inscrit dans cette politique de communication.

Après une définition du type de document réalisé, cette troisième partie soulèvera les problèmes rencontrés lors de notre travail avec une présentation et une analyse générale du dossier, ainsi que l'analyse plus détaillée d'une page. Au cours de ce développement, on se demandera aussi si l'enseignement délivré à l'université en particulier les cours de rédaction technique ont permis de se poser les bonnes questions afin d'établir un dossier documentaire lisible et compréhensible par un tiers.

3.1. Définition et fonction d'un dossier.

Constituer des dossiers fait partie intégrante du travail documentaire. Les documentalistes produisent et gèrent des dossiers. C'est pourquoi il est indispensable de déterminer le sens du terme du dossier en général et plus particulièrement celui du dossier documentaire.

3.1.1. Qu'est-ce qu'un dossier documentaire ?

Le dossier est défini comme un ensemble de documents se rapportant à un même sujet, à une même affaire. Dans le vocabulaire professionnel de la documentation de l'Association Française de Normalisation (AFNOR), le dossier est un ensemble de

documents obligatoirement réunis pour le traitement d'une affaire. Pour Le Petit Larousse illustré de 1993, c'est un ensemble de documents développant un sujet, une personne réunis dans une chemise. Les définitions se rapportent toujours au contenu.

Le dossier est composé de plusieurs documents ; c'est aussi un document en soi. Ainsi pour bien comprendre le sens du terme dossier, il est important de définir ce qu'est un document.

3.1.1.1 Le dossier documentaire est un document.

Du latin documentum qui signifie "ce qui sert à instruire" (de docere : enseigner), l'objectif du document est donc d'instruire. Le document est une mémoire que quelqu'un interroge. Dans cette optique, le dossier documentaire en général et celui que nous avons constitué en particulier est donc bien un document.

Jean Meyriat, président de la communication Certification Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS) a dit : "*Le document peut être défini comme un objet qui supporte de l'information, qui sert à la communiquer et qui est durable.*" Le document contient de l'information tout comme le soulignent aussi respectivement Hubert Fondin¹ et Viviane Couzinet² dans leurs ouvrages. L'information est connue par le biais du document qui est sa trace matérielle, son moyen de communication, de diffusion.

3.1.1.2. Notre définition du dossier établi.

Le dossier réalisé lors de notre stage est ce qui est produit par le documentaliste à partir de documents primaires. Il donne la possibilité d'aller à l'essentiel. Il se définit

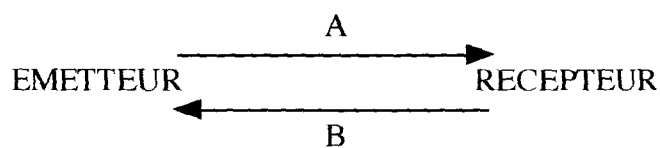
¹ Rechercher et traiter de l'information, Hachette, 1993, p99.

² Le dossier documentaire : conception, réalisation, valorisation, ADBSéditions, 1994, p12.

comme un ensemble de renseignements sur l'entreprise NAUSICAA répondant à des demandes ponctuelles formulées par l'individu lambda, l'étudiant ou l'élève travaillant à un exposé sur le centre. Il permettra au lecteur de se faire une idée de cette jeune entreprise. Ce dossier répond à une forte demande orale exprimée directement au personnel de la médiathèque (les lecteurs ou étudiants pour un exposé) ou par courrier directement au responsable de la médiathèque (classe travaillant sur le thème de la mer par exemple). Ce dossier a été réalisé de façon intentionnelle afin de porter et de communiquer l'information au public la désirant. Le dossier réalisé est donc bien un dossier documentaire.

3.1.2. Fonction d'un dossier documentaire.

Le dossier documentaire doit exploiter des contenus d'informations et les communiquer. Conserver, communiquer et approfondir le savoir, tel est donc la fonction du dossier documentaire. Le document permet à l'auteur de divulguer ses connaissances. Pour le lecteur, il permet l'appui et donne la possibilité d'aller plus loin de faire alors lui-même une démarche documentaire. Le dossier documentaire ne devient intéressant que s'il est utilisé, c'est-à-dire interrogé. L'utilisation devient essentielle pour le document. Le contenu du dossier est lié à sa fonction. Si un dossier existe, c'est qu'il y a bien une demande. D'après Hubert Fondin³, une production est constituée d'une création (un écrit) et d'une réalisation (la mise en page).



A L'émetteur possède l'information et veut la communiquer au public (récepteur).

B Le récepteur a besoin d'informations et veut l'obtenir du créateur (émetteur).

³ Rechercher et traiter de l'information, Hachette, 1993, p 116.

Le principe de l'offre et de la demande existe bien. La création de ces documents est la réponse à un volume d'informations de plus en plus important et à une demande de plus en plus grande. Le dossier produit est élaboré sur mesure pour répondre à la demande d'utilisateurs précis. Afin d'aboutir à l'information souhaitée, il faut créer des produits correspondants à des besoins réels en leur donnant une forme communicable. Par ailleurs, il faut mettre en place les moyens de traitement et de communication les plus aptes afin de leur permettre de remplir leurs objectifs. Selon le type de lecteur, un même sujet peut être traité de manière différente, avoir des présentations et des contenus différents.

3.1.3. Typologie des différents dossiers existants.

Après avoir défini le sens du terme "dossier", nous remarquons qu'il peut exister une multitude de dossiers voués à des divers usages. Sous la variété de ces dénominations, apparaissent des objets documentaires semblables ou non. Ces ressemblances et ces différences posent le problème de la définition du dossier utilisé.

Il existe ce que Viviane Couzinet⁴ appelle une typologie de dossiers (se rapprochant du dossier documentaire). Cette typologie nous permet d'être éclairé sur la nature du dossier documentaire et ainsi de l'identifier parmi d'autres types de dossiers.

5 types de dossiers sont explicités :

Le dossier de presse destiné aux journalistes.

Le dossier thématique pour les utilisateurs du service.

Le dossier projet en direction des décideurs.

Le dossier documentaire outil pour les utilisateurs, les documentalistes.

Le dossier documentaire produit (celui qui nous intéresse) destiné à l'utilisateur qui en fait la demande.

⁴ Le dossier documentaire : conception, réalisation, valorisation, ADBSéditions, 1994, p 15.

Typologie des dossiers.

TYPE DE DOSSIER	DESTINATAIRES	FONCTION	CONTENU	ORGANISATION
Dossier de presse	Journalistes	Promotion	<ul style="list-style-type: none"> • information sur le produit ou le service à promouvoir • échantillons • invitations, <i>pin's</i>... 	<ul style="list-style-type: none"> • descriptif du produit ou du service • performances • exemples d'usages
Dossier thématique (terminologie comité de liaison des A.S.E.)	Exclusivement utilisateurs du service	Information : réponses aux questions permanentes de l'ensemble des utilisateurs	<ul style="list-style-type: none"> • information sur un thème général d'intérêt sur/pour l'organisation 	<ul style="list-style-type: none"> • par type d'information : normatives, statistiques, coupures de presse d'opinion
Dossier projet	Décideurs	Propositions en vue d'un produit, d'un service...	<ul style="list-style-type: none"> • analyse de la situation qui fait l'objet du projet • argumentaires • devis... 	<ul style="list-style-type: none"> • synthèse du dossier • étude des besoins de l'utilisateur • étude de l'existant • analyse critique du problème • propositions de solution
Dossier documentaire produit	Utilisateur qui en fait la demande	Information : réponse à une question ponctuelle d'un utilisateur (individu ou groupe)	<ul style="list-style-type: none"> • définitions • informations contradictoires et/ou complémentaires • exemples concrets • état de la question • notes de lectures • synthèses 	<ul style="list-style-type: none"> • synthèse du dossier • plan de classement • structuration en sous-parties • bibliographies • renseignements pratiques
Dossier documentaire outil	Utilisateurs, documentalistes	Base d'information Matière première pour dossier produit	<ul style="list-style-type: none"> • documentaires bruts (non traités) 	<ul style="list-style-type: none"> • très sommaire : le plus souvent chronologique

Source : Le dossier documentaire, ADBS éditions, 1994, p 15.

Ce tableau très clair nous prouve que chaque dossier a une fonction bien précise. Ces dossiers ont des destinataires, des fonctions, des contenus et des organisations différents. Le point commun est qu'ils donnent tous des informations certes, mais de nature diverse.

Les destinataires, concernés par les 5 types de dossier, viennent de milieux différents : journalistes, décideurs, utilisateurs des services et documentalistes. Ce sont des milieux qui produisent régulièrement des dossiers, des documents.

Les fonctions sont sensiblement les mêmes. La fonction première est de donner des renseignements ou de la matière première pour constituer un autre dossier comme le dossier documentaire outil. La fonction détermine le contenu.

Le contenu (ainsi que nous l'avons vu dans la définition du dossier) est directement lié à la fonction. Informations, promotion, propositions sont les termes souvent réitérés.

L'organisation est en général plus ou moins structurée selon l'objet du contenu, la fonction, le destinataire. Coupures de presse et statistiques pour les utilisateurs de services, synthèse pour les décideurs ou utilisateurs ayant des demandes précises... L'organisation du dossier change surtout suivant le type de lecteur.

Finalement, pour le dossier qui nous concerne, le concepteur du dossier documentaire produit est constitué à partir d'un ou plusieurs dossiers documentaire outil. Le dossier documentaire outil se distingue bien des autres car il est composé de documents bruts, primaires et il est un appui considérable pour le documentaliste. Instrument de base des documentalistes dans la majorité des centres documentaires, il correspond donc au dossier constitué par le documentaliste pour sa propre activité de recherche, pour démarrer une recherche aussi bien pour l'utilisateur ou le client que pour lui-même. Il permet au documentaliste de répondre aisément et directement aux demandes des utilisateurs. Ce dossier est standard, perpétuellement ouvert et mis à jour constamment. Le dossier documentaire outil se doit d'être le plus opérationnel possible,

afin de satisfaire au mieux les utilisateurs. Ces deux types de dossiers (dossier documentaire outil et dossier documentaire produit) sont très proches et donnent la possibilité au documentaliste de transmettre l'information nécessaire au public. .

En résumé, le dossier documentaire est un ensemble de documents traitant d'un même sujet. Ce dossier est un document qui supporte de l'information et la diffuse.

Sa fonction est donc de communiquer des savoirs répondant ainsi à des besoins ponctuels réels émanant du public, de services internes ou encore de la direction sur une période définie et fermée.

La typologie des dossiers permet de distinguer les différentes formes de dossiers et de faire le point sur la nature et le sens du dossier documentaire produit, dossier qui nous intéresse. Il nous permet aussi de nous rendre compte du rôle du dossier documentaire outil, préliminaire du dossier documentaire produit. Ce dossier documentaire produit sera une production originale et fera le point sur le sujet.

L'information est un des instruments nécessaires à la transmission de la culture de l'entreprise. Les dossiers sont l'outil documentaire qui traduit le mieux l'expression directe des besoins des utilisateurs.

3.2. Un produit documentaire à la médiathèque.

Il existe différents moyens pour les campagnes de promotion du service de documentation : les plaquettes d'information, les opérations portes ouvertes... Mis en oeuvre de façon régulière, ils sont l'expression de la politique de communication du service : le dossier documentaire produit en fait aussi partie.

Pour informer, il faut traiter les informations. L'utilisateur attend des réponses accessibles rapidement. Le rôle du documentaliste est avant tout de faciliter cet accès à l'information pertinente et de faire savoir que cette information existe. A la médiathèque de Nausicaa, sous la direction de son responsable, il a été décidé de concevoir un dossier documentaire afin de fournir des informations demandées. Il est possible donc de créer des dossiers.

Il y a donc un certain nombre d'opérations à mener sur les documents sélectionnés afin d'élaborer ce dossier⁵. Il existe une forte implication du concepteur dans la sélection l'organisation, le traitement, la valorisation des informations. Ces informations sont réunies sous la forme d'un dossier documentaire produit. Ce dossier a utilisé plusieurs sources d'informations, sources qui vont être déterminées plus loin dans le développement.

3.2.1. Pourquoi élaborer un dossier de présentation de l'entreprise NAUSICAA ?

A la sortie de l'exposition permanente, certains visiteurs de NAUSICAA, le Centre National de la Mer, peuvent s'arrêter à la médiathèque pour y chercher les informations complémentaires. La majorité des questions posées concernent des thèmes rattachés à la mer. Dans ce cas, les ouvrages et revues assouvissent en général cette soif de connaissances. Les renseignements concernant l'entreprise sont connus des protagonistes du projet et pas forcément du personnel.

⁵ voir annexe 14 p XXXVIII

Nous avons donc réalisé ce “dossier documentaire produit” dans le but de rassembler tous les renseignements concernant l’entreprise NAUSICAA. Ces renseignements sont d’ordre juridique, financier, culturel, économique, touristique. Ce “dossier documentaire produit” s’inscrit dans la politique de communication de la médiathèque de Nausicaa. Il permettra aussi à la médiathèque de se mettre en valeur. Cela prouve aussi que la Médiathèque est capable de créer des dossiers pouvant servir à chacun.

Le documentaliste doit transmettre l’information demandée par le public. Il se donne les moyens de la faire connaître par le biais du support qu’est le dossier. C’est un besoin documentaire sur mesure à un moment donné. Quel renseignement cherche le visiteur de Nausicaa ou l’usager de la médiathèque ? Le visiteur attend des réponses. Il s’agit de fournir ce qui est réellement attendu et non d’établir des dossiers inutilisables.

3.2.2 Présentation générale du dossier Entreprise NAUSICAA.

Ce dossier est composé de 12 pages et 2 pages de bibliographie destiné à être lu par un public assez large : visiteurs de Nausicaa, usagers de la médiathèque, étudiants, élèves, individu lambda cherchant des informations sur Nausicaa.

Sa présentation est simple : une page, une question. Les questions répertoriées⁶ sont de différentes natures. Elles abordent des thèmes très divers comme la création de l’entreprise, son fonctionnement, son impact économique et touristique ou encore ses perspectives de développement. Ce dossier rassemble des informations d’ordre juridique, financier, économique, touristique, culturel.

⁶ voir annexe 15 p XXXIX

3.2.2.1. Les étapes

Tout d'abord, il y a la volonté d'élaborer un dossier et de définir la catégorie de ces utilisateurs. Notre responsable de stage nous a suggéré des pistes de lecteurs suivant le sujet choisi. De ce fait, nous avons mieux appréhendé le sujet. Nous avons réfléchi aux questions que pouvaient se poser les personnes sur le sujet. De même, nous avons utilisé les questionnaires envoyés par les élèves.

Il est à signaler que la prise de contact avec le personnel fut une des premières étapes primordiales à la reconnaissance du travail. En effet, elle nous a permis de connaître les responsables des services. Chacun était prévenu du but de notre stage : l'élaboration d'un dossier documentaire sur l'entreprise. Ainsi, nous avons obtenu toutes les informations nécessaires à la conception du dossier.

Nous avons ensuite dégagé les thèmes de travail à travers la presse, les documents internes et externes procurés par le responsable de la médiathèque, par les responsables des autres services et à partir des questions proposées. On nous donne les moyens de trouver l'information. Nous avons défini un axe de travail et délimité le sujet progressivement.

Au fur et à mesure des lectures, le sujet et le plan se précisent⁷. On collecte l'information : rassembler les documents préexistants sur l'entreprise et son environnement. C'est la phase que nous avons nommé de "dépoussiérage" : nous avons dépouillés des documents issus de la presse et des divers services, des documents externes et internes. (Nous tenons à signaler que nous avons utilisé INTERNET mais les recherches effectuées ne nous ont pas apportées plus de renseignements sur l'entreprise) :

⁷ voir annexe 16 p XL

Les documents externes

La presse : C'est une source externe collectée par le service communication presse mais elle n'est pas validée par l'entreprise. La presse a été l'une des premières sources utilisées car elle nous a permis de nous faire une idée du sujet demandé. Les catalogues de revue de presse de 1983 (date du projet de Nausicaa) à juin 1997 ont été dépouillés afin de trouver les articles pertinents pour le dossier : c'est une presse essentiellement grand public La Voix du Nord, La Semaine dans le Boulonnais par exemple.

La presse spécialisée est aussi présente et a été analysée : Le Marin, France pêche, Pêche maritime sont les périodiques le plus souvent retenus en ce qui concerne le monde de la mer ; Le Bulletin de l'AMSCSTI, Sport, loisirs et tourisme, Bus et Car pour les informations culturelles et touristiques. Ce fut un travail de longue haleine qui nous donna du travail durant 15 jours. La presse couvre tous les thèmes abordés dans le dossier.

Les organismes professionnels et les institutions : Afin d'obtenir des informations complémentaires, notamment pour les données touristiques régionales, nous avons fait appel à divers organismes tels que l'Union des conservateurs d'aquarium (UCA), la chambre de commerce et d'industrie de Boulogne, le comité départemental du tourisme, le comité régional du tourisme, la direction du développement du tourisme ou encore l'Association des Musées et Centres pour le développement de culture scientifique, technique et industrielle (AMCSTI) pour les données culturelles.

Les documents internes.

Les dossiers outils : Les dossiers outils ont été fournis par Nausicaa : dossier Nausicaa du service communication presse, Profils 1993, le bilan d'activités 1996 de l'entreprise, le document de Nausicaa développement, les documents de la comptabilité, le

document gestion du personnel. Les dossiers outils nous donnent des informations moins contestées que la presse puisqu'elles sont validées par la direction. Ce sont des sources internes.

Les entretiens : Des entretiens ont été effectués avec le responsable du service commercial, celui du service boutique-billetterie, avec le responsable de l'extension dans le but d'obtenir certains éclaircissements sur quelques points. Ces entretiens furent bénéfiques. En fonction de la durée prévue de l'étude, plusieurs entretiens peuvent être organisés pour faire un état d'avancement du travail. Ceci permet de vérifier en cours de route que la voie suivie est la bonne.

Nous nous sommes plongés donc dans les documents. Après lecture et analyse, nous avons désigné les articles les plus pertinents et éliminé les autres. Nous avons extrait les idées essentielles des documents retenus. A partir des documents, nous avons constitué un dossier documentaire outil qui fut remanié plusieurs fois afin d'en accroître la lisibilité et la compréhension.

L'étape suivante est la reformulation des idées rencontrées dans les documents. Il s'agissait pour nous d'être clair et concis et d'expliquer ce que l'on a compris. C'est l'une des étapes les plus longues avec le dépouillement des informations de la presse. La rencontre avec les responsables nous a permis d'effacer les doutes et les confusions quand il y en avait. Cette étape est importante car un documentaliste doit être sûr de ses informations. Les données doivent être vérifiées. L'identification d'une donnée est indispensable.

Ensuite, le document est mis en forme. L'information doit être correctement mise en forme si l'on veut qu'elle soit lue. Après maintes vérifications auprès de tous les responsables, le document est finalisé. Pour autant, le travail n'est pas terminé car la direction doit encore le valider. Pour notre dossier, la validation s'est faite le dernier jour de notre stage (le 29 août). Les corrections n'ont pas encore été apportées...C'est aussi la raison pour laquelle le dossier élaboré lors de notre stage ne peut pas être diffusé dans ce rapport.

De plus, ce dossier n'a pas reçu l'oeil critique de son utilisateur c'est à dire le public. Cette situation non vécue nous enlève de précieux renseignements qui contribueraient à son amélioration. On ne peut pas évaluer la satisfaction du public. Cependant, avec le recul d'un mois depuis la fin de notre stage marquant la fin du travail sur le dossier, nous pouvons faire une analyse globale du dossier. Ceci est intéressant car cette analyse nous permet d'évoquer les problèmes rencontrés lors de l'élaboration du dossier.

3.2.2.2. *L'analyse globale du dossier.*

Le dossier doit posséder plusieurs qualités dont l'organisation des documents pour permettre une compréhension immédiate des informations les plus importantes et en faciliter la lecture. Il faut valoriser l'information et la rendre lisible. Le plus souvent, le lecteur est oublié alors que l'on écrit pour lui. Pour Jean Yves Boyer,⁸ dans son article sur la lisibilité, "*la compréhension en lecture étant un processus interactif, on ne saurait définir la lisibilité d'un texte sans tenir compte du lecteur.*" Pour communiquer une information, elle doit être lisible. Dans la page 7 du dossier *Qui visite Nausicaa ?*, la mise en page est très dense et peut rebuter le lecteur. Rendre l'information lisible,

⁸ La lisibilité, Revue française de Pédagogie, avril-mai-juin, 1992, n°99, p 7.

c'est aussi la mettre au niveau de compréhension du demandeur. C'est là une des fonctions pédagogiques du documentaliste. Il ne s'agit pas toujours de donner des informations dans un langage abordable par le lecteur mais de donner les moyens d'accéder plus facilement aux contenus par des méthodes de lisibilité (progression thématique, présence de définitions...) Une mauvaise présentation en paragraphes trop serrés ou trop longs peut poser des problèmes. Les fautes de frappe, d'orthographe, de ponctuation rendent difficile la lecture d'un texte. Si le lecteur est obligé de faire un effort pour comprendre le sens d'un mot déformé ou de faire un retour en arrière, cela le bloquera dans sa lecture et ne l'encouragera pas à continuer. F. Richaudeau dans "le langage efficace" "*Les mots les plus fréquemment utilisés sont généralement les plus courts ; et des expériences portant tant sur la vision que sur la mémoire ont montré que ces mots étaient perçus et mémorisés avec plus d'efficacité que les mots longs et peu courants.*"

Si le texte comporte un trop grand nombre de mots compliqués ou de phrases trop longues, il sera oublié plus facilement. F. Richaudeau, l'un des plus grands spécialistes de la lecture de la lisibilité et de la communication par l'écrit, a affirmé dans le "langage efficace" : "*Les phrases doivent être relativement courtes, en moyenne ne pas dépasser quinze mots chacune et à structure syntaxique simple. Les mots doivent être courants, communs ; connus des récepteurs, employés dans des sens qui leur soient familiers .*"

Il faut se mettre à la place du lecteur et ne rien écrire qui prête à confusion ou que l'on ne comprend pas soi-même. Le langage est ambigu. Un même mot ne veut pas dire la même chose pour tout le monde au même instant. Un terme peut renvoyer à plusieurs domaines, à des concepts différents, à des thèmes ne se rapprochant pas à une définition. Pour favoriser la compréhension d'un message, il faut penser continuellement au lecteur.

Pour François Richaudeau⁹, *“la lisibilité est l’aptitude d’un texte à être lu sans effort particulier, bien compris et bien mémorisé”* Il existe trois sortes de lisibilité :

La lisibilité linguistique relevant de l’écriture d’un texte : des mots, des phrases, des enchaînements de celles-ci.

La micro-lisibilité typographique : dimension dessin de caractères d’imprimerie ou d’imprimante, et composition d’un bloc typographique.

La macro-lisibilité typographique : mise en page et structure bidimensionnelle et tridimensionnelle de la chose imprimée.

En ce qui concerne notre dossier, nous avons pensé constamment au public puisque le dossier lui est destiné. Cette notion a été développée en cours de rédaction technique lors de la maîtrise. La plus-value documentaire du dossier produit se situe non seulement dans les sources utilisées, mais aussi dans l’organisation des documents. Celle-ci devra être encore plus finalisée que celles des dossiers outils, et au plus près des axes de la demande. La clarté, la simplicité et la sobriété doivent rester les qualités principales du dossier produit. L’organisation interne du dossier en sous thèmes, un plan de classement paginé, la présence d’un glossaire sont autant de clés d’accès à l’information. Les bibliographies permettront au lecteur s’il le souhaite d’élargir ou d’approfondir sa connaissance du sujet. Toutes les données pratiques (adresses...) liées étroitement au problème sont des outils indispensables. La bibliographie (pp13-14) est un élément de lisibilité, elle rassemble les sources utilisées durant l’élaboration de ce dossier.

Un sommaire doit être rédigé et placé au début du dossier : une introduction présente le travail, définit le rôle de Nausicaa.¹⁰

Les pages du dossier devraient avoir la même présentation : cela faciliterait le repérage visuel pour l’utilisateur, et donc l’utilisation du dossier. La mise en page avec la présence du logo Nausicaa sur la page de titre et sur la titraille de l’ensemble du

⁹ Ecrire avec efficacité, Albin Michel, 1992. p 192

¹⁰ Voir annexe 17 p XLII

dossier en permet une reconnaissance du dossier. C'est un facteur de lisibilité. Nous savons d'un seul coup d'oeil que cette page appartient au dossier Entreprise Nausicaa. Le soin apporté à la recherche et au traitement du contenu ne doit pas oublier la présentation du contenant. Le premier contact avec le dossier est visuel. La couverture doit montrer clairement le sujet traité, la date de réalisation du dossier, le contexte de travail

Le dossier joue sur plusieurs canaux tels que le canal linguistique, ou encore le canal iconique (image, graphiques, cartes). Les cartes et les plans isolés, les statistiques brutes demandent une exploitation sous forme de commentaires ou de graphiques. La page 5 du dossier Qui travaille à Nausicaa ? contient des informations qui se prêtent mieux aux tableaux et aux encadrés. Pour la page 7, Qui visite Nausicaa, les tableaux, graphiques animent la page et attirent le regard du lecteur. Cela fait oublier la densité du texte et l'aère. La deuxième page (p 8) Qui visite Nausicaa ? rassemble des tableaux expliquant l'origine de la clientèle française et la répartition globale Adultes - Enfants . La présence de personnages rend la mise en page attrayante et moins stricte. La carte de la page 9 Le centre stimule-t-il l'économie boulonnaise ? permet de situer rapidement Nausicaa parmi les sites touristiques. Elle est intéressante car elle permet d'un seul coup d'oeil de connaître la place de l'entreprise

La multitude d'informations

La page 9 Le centre stimule-t-il l'économie boulonnaise ? contient une foule d'informations qui ne sont pas facile à maîtriser. Les sources sont diverses.

De plus, nous avons présenté des informations qui ne doivent pas sortir. Ces informations nécessitent des modifications. La page 4 Quel est le statut du centre ? pose des problèmes de contenu, les informations n'étant pas sûres. C'est une page qui ne peut être corrigée que par le directeur qui connaît tous les rouages juridiques de son entreprise. La page 6 Que rapporte Nausicaa ? comporte un titre qui prête à confusion

(en fait, ici sont abordés les moyens qu'a l'entreprise pour continuer ses actions de sensibilisation.).

3.2.2.3. Les problèmes rencontrés lors de l'élaboration du dossier.

Les problèmes rencontrés sont de deux ordres : relationnel et essentiellement technique.

La première source de problèmes a été en effet d'ordre relationnel. Les responsables et le personnel ayant beaucoup de travail, nous avons du quelquefois attendre pour recevoir une information des services. Cette situation nous a permis de nous rendre compte qu'il fallait être persuasif au sein d'une entreprise.

Nous avons dû faire face au problème de l'auto censure. Une validation technique et politique dans ce contexte d'entreprise est indispensable.

La deuxième catégorie de problèmes rencontrés est essentiellement technique. Il fut très difficile d'aller à l'essentiel et de choisir l'information c'est à dire d'exercer un tri. Un autre problème s'est posé au moment de la rédaction : le choix des termes à employer. En effet, il fallait être clair et concis dans l'utilisation de certains mots.

Le problème de mise en page est présent dans ce dossier : la deuxième page Le centre stimule-t-il l'économie boulonnaise ? ne bénéficie pas d'une bonne mise en page (exemple en annexe)¹¹ . Le texte est posé comme un bloc en dessous d'un dessin représentant la future extension de Nausicaa. Nous avons du mal à faire le rapprochement avec le texte qui nous parle des aménagements réalisés autour de Nausicaa pour une meilleure intégration dans la ville.

Dans la page 11 Pourquoi un projet d'extension ?, le système des encadrés pose problème dans le sens où la mise en page n'est pas bonne, l'espace est mal géré (problème de l'encombrement des pages)¹² . La typographie est modifiée : le corps est

¹¹ voir annexe 18 p XLIII

¹² voir annexe 19 p XLIV

différent d'un encadré à l'autre . Cela peut provoquer chez le lecteur une sensation de désordre ordonné. Le réalisateur du dossier ne sait pas ce qu'il veut. Finalement, c'est juste une question de place. La mise en page perturbe le lecteur car il n'y a pas d'unité dans la présentation .La grille de mise en page ¹³ utilisée par les journalistes permettrait au lecteur de savoir que ce qu'il va lire forme un tout. Seul le logo Nausicaa informe le lecteur d'une appartenance à un tout.

Il existe aussi un problème de numérotation sur la page de titre : il manque la numérotation du plan qui permettrait au lecteur de se retrouver dans le document et aller directement à l'information qui l'intéresse. Par exemple, s'il veut savoir Qui travaille à Nausicaa ?, le fait d'avoir à chercher la page peut l'agacer et il peut mettre la production de côté sans jamais la lire.

Les étapes de la constitution du dossier, son analyse et les problèmes rencontrés prouvent que le documentaliste exerce un travail suivi dans le but de satisfaire l'utilisateur et de transmettre une information sûre.

Le dossier produit, est donc bien un outil de communication du service de communication vers l'extérieur. Le dossier produit rencontre son public, correspond à ses attentes et à ses besoins.

¹³ voir annexe 20 pXLV

3.3 De l'information brute à la mise en page d'une information contrôlée pour un public ciblé : l'analyse d'une page de A à Z.

Après avoir fait une analyse globale du dossier, il est intéressant de s'arrêter sur une page qui a posé problème : la page 5 concernant le projet d'état.

3.3.1. Le contenu informationnel.

Les sources sont essentiellement la presse (document externe à l'entreprise) et le dossier outil Nausicaa à travers la presse (document interne à l'entreprise). Pour communiquer, il faut valoriser l'information à transmettre. Le travail sur les données, nécessaire à l'utilisation par le client; implique une mise en valeur de l'essentiel.

La lecture des documents nous a permis de découvrir que Nausicaa est un projet d'Etat. Il faut faire le point sur la question. Cela suppose une bonne connaissance du sujet. Mais la connaissance s'acquiert. Le sujet semble important. Ce sujet nous a permis de faire le point sur la notion de projet d'Etat et ainsi de connaître sa définition. La presse spécialisée et la presse grand public ont mis l'accent sur cette information au moment où il était question d'une probable désignation comme projet d'Etat.

Tout d'abord à la lecture des documents, apparaît l'information : Nausicaa est un projet d'Etat. Les informations collectées, on se pose les questions habituelles : qu'est ce qu'un projet d'Etat ? et surtout pourquoi et depuis quand ? Dès lors, on traque la moindre information sur le sujet. En continuant l'analyse des documents, on apprend que le label projet d'Etat récompense les projets culturels dynamiques. Nous vient alors l'idée suivante : Pourquoi un projet d'Etat à Boulogne-sur-Mer ? et pour quelles raisons.

Finalement, les informations contenues dans cette page sont d'ordre culturelles, économiques, maritimes , géographiques, politiques. Le contenu informationnel diffère de l'ébauche du dossier au dossier presque finalisé. Puisque entre-temps, il a été décidé pour des raisons de place et de condensation de l'information (aller à l'essentiel), de réunir la définition du projet d'Etat et les raisons du choix de la ville de Boulogne-sur-mer. En effet, la page concernant la définition de projet d'Etat rassemblait peu d'informations.

3.3.2. La rédaction.

Il y a plusieurs jets : la rédaction de l'information fut plusieurs fois remaniée. Tout d'abord, une prise de notes nous permet de dégager les thèmes récurrents sur la question. Les idées sont reformulées. Le type de discours est descriptif et explicatif. Les phrases sont assez longues. On rédige afin de bien comprendre ce que l'on lit. Après s'être détaché du texte en assimilant les informations, on reformule les idées. Les termes sont simples accessibles à n'importe quel adulte non initié. Les termes spécifiques sont éliminés ex dans les raisons économiques et touristiques, le terme Halieutique est supprimé

Le premier dossier établi ¹⁴ donne pour titre à la page 4 : Pourquoi et depuis quand Nausicaa fait-il des projets d'Etat ? Une autre page invoque les raisons de l'implantation à Boulogne-sur-Mer.

Le troisième dossier¹⁵ présente une information résumée : on veut préciser les informations en les résumant le plus possible. De plus, les informations concernant les raisons d'implantation sont à leur tour très réduites, dans leur simple substance.

Le dossier ¹⁶ connaît de profondes reformulations à tous les niveaux. Les phrases seront épurées. Les termes sont analysés et imagés afin d'atteindre directement

¹⁴ voir annexe 21 p XLVI

¹⁵ voir annexe 22 p XLVII

¹⁶ voir annexe 23 p XLIX

le lecteur, le ton est élogieux. Les termes vides de sens comme important, jamais, sont évités. L'interlocuteur doit sentir que c'est à lui que l'on s'adresse, pas à n'importe quelle personne. Il faut apprendre à écrire pour communiquer. Seule la simplicité est de mise. Il faut rédiger des textes concis, précis assurant une communication immédiate.

Le dossier 9¹⁷ marque la fin des reformulations. La mise en page induit une rupture dans la lecture pour la colonne de droite. Les phrases sont hachurées et n'assurent pas une unité dans la quête de l'information¹⁸.

3.3.3. La mise en forme

Cette page a posé de gros problèmes de mise en forme. Le sujet tenait d'abord sur deux pages. Par un souci de brièveté, on a amené les informations sur une page. Le système d'encadrés de la première version n'est pas très heureux.

L'évolution dans la mise en page a permis de modifier cette page. Cependant, la version actuelle du dossier 9 n'est pas satisfaisante dans la mesure où le sens de la lecture n'est pas évident. L'encadré Nausicaa, projet d'Etat ne pose pas de problèmes. Par contre, l'ensemble de la page peut induire le lecteur en erreur car les informations se chevauchent ; l'ensemble n'est pas très distinct. La colonne de droite n'est pas lisible et découragera le lecteur de lire les quelques exemples de projet d'Etat.

L'analyse effectuée sur cette page nous permet de voir comment évolue une information et comment elle peut être manipulée. Le contenu informationnel, la rédaction, la mise en forme sont autant de critères de qualité pour élaborer un bon dossier.

¹⁷ voir annexe 24 p LI

¹⁸ voir annexe 25 p LII

Le dossier documentaire est un ensemble de documents traitant d'un même sujet. C'est un document qui supporte de l'information et la diffuse. Sa fonction est donc de communiquer des savoirs répondant à des besoins ponctuels émanant du public sur une période définie.

Les dossiers sont l'outil documentaire qui traduit le mieux l'expression directe des besoins des utilisateurs. C'est un outil de communication. Les étapes de la constitution du dossier, son analyse et les problèmes rencontrés nous prouvent que le documentaliste exerce un travail suivi dans le but de satisfaire l'utilisateur et de transmettre une information.

L'analyse d'une page nous permet de voir comment évolue une information et comment elle est manipulée. L'enseignement délivré à l'université nous a permis de faire face aux problèmes rencontrés lors de l'élaboration de ce dossier. Les cours de rédaction technique ont facilité l'approche de ce type de travail. Les cours sur la lisibilité ont contribué à une meilleure compréhension de ce que pouvait attendre un lecteur face à ce type de réflexion.

CONCLUSION

Notre stage de trois mois nous a permis de découvrir le fonctionnement et l'environnement d'une entreprise telle que le Centre National de la Mer. Nous avons pu nous rendre compte du rôle que peut jouer une médiathèque au sein d'un environnement différent de ce que l'on a connu aux cours de stages précédents (bibliothèques, CDI de collège-lycée). Le dossier élaboré est la première initiative du genre à avoir été finalisé à la médiathèque de Nausicaa. Ce dossier a suscité l'intérêt des responsables des différents services qui nous ont beaucoup aidés. Ce fut, pour nous, l'occasion d'exercer l'une des tâches du documentaliste : pratiquer une nouvelle forme d'écriture détachée de l'écrit universitaire. Cependant, l'enseignement dispensé à l'université nous a permis de faire face à de nombreux problèmes rencontrés. Mais cette expérience à Nausicaa nous a ouvert à une logique d'écriture plus professionnelle.

Après avoir pris connaissance de la politique de communication incluant la réalisation du dossier documentaire, nous nous interrogeons sur l'évolution et le développement de cette médiathèque. Par ailleurs, nous nous posons aussi des questions sur le devenir du dossier. Nous savons qu'il va être modifié suivant la validation de la direction. Comment sera-t-il perçu par le public ?

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- ◆ CALENGE, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. Paris : Edition du Cercle de la Librairie, 1996. 429 p. (Bibliothèques).
- ◆ CHAUMIER, Jacques. *Travail et méthodes du documentaliste*. 5e éd. mise à jour et complétée. Paris : ESF, 1996. (Formation permanente en sciences humaines).
- ◆ COUZINET, Viviane. *Le dossier documentaire : conception, réalisation, valorisation*. Paris : ADBS, 1994. 268 p. (Sciences de l'information Série Etudes et Techniques).
- ◆ FONDIN, Hubert. *Rechercher et traiter l'information*. Paris : Hachette éducation, 1993. 235 p. (Profession enseignant).
- ◆ GARDIN, Jean-Claude. *Une archéologie théorique*. Paris : Hachette littérature, 1979. (L'esprit critique).
- ◆ GARDIN, Jean-Claude. *Systèmes experts et sciences humaines : le cas de l'archéologie*. Paris : Eyrolles, 1987. p.1-42.
- ◆ GUERY, Louis. *Le secrétariat de rédaction : de la copie à la maquette de mise en page*. CFPJ, 1990. 422 p.

- ◆ GUERY, Louis et LEBEDEL, Pierre. *Comment créer et animer une publication ?* CFPJ, 1990. 109 p. (Les guides du centre de formation et de perfectionnement des journalistes).

- ◆ LE MELINAIRE, Estelle. *La diffusion de l'information scientifique et technique dans le domaine de la mer : aspects de la communication vers le grand public.* Paris : Institut d'Etudes Politiques, 1993. 184 p. Mémoire de DESS Information et Documentation.

- ◆ MEUROT, Didier. *Ecrits, images et pages : concevoir et réaliser une publication.* CNDP/CRDP Lille, 1991. 139 p.

- ◆ RICHAUDEAU, François. *Ecrire avec efficacité.* Paris : Albin Michel, 1993. (Bibliothèque Richaudeau série écriture).

- ◆ SARTOUT, Colette. *De l'écrit universitaire à l'écrit professionnel.* Les Editions de l'Organisation, 1990. 89 p. (Méthod'Sup).

- ◆ VOIROL, Michel. *Guide de la rédaction.* 4e éd. CFPJ, 1992. 109 p. (Les guides du centre de formation et de perfectionnement des journalistes).

ARTICLES ET REVUES

- ◆ BORJA DE MOZOTA, Brigitte. Esquisse d'un modèle de conception marketing de la documentation. *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1997, vol. 34, n°1, p. 3-12.

- ◆ BOYER, Jean-Yves. La lisibilité. *Revue française de pédagogie*, avril-mai-juin 1992, n°99, p. 5-14.

- ◆ GUYOT, Brigitte. Regards sur les usagers d'une unité documentaire. *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1996, vol. 33, n°3, p. 183-186.

- ◆ MEYRIAT, Jean. Les métiers des bibliothèques vus par les bibliothécaires et revus par un documentaliste. *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1995, vol. 32, n°4-5, p. 227-230.

- ◆ SALAUN, Jean-Michel. Adaptons le marketing aux logiques documentaires. *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1996, vol. 33, n°2, p. 75-81.

- ◆ SAVARD, Réjean et PAINCHAUD, Mireille. L'attitude des bibliothécaires-documentalistes envers le marketing. *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1996, vol. 33, n°2, p. 67-74.

- ◆ SUTTER, Eric. Communication ou animation de l'information ? *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1997, vol. 34, n°2, p. 67-73.

- ◆ SUTTER, Eric. Les démarches marketing et qualité sont complémentaires. *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1996, vol. 33, n°2, p. 82-85.

INDEX DES SIGLES

A

ADBS : Association française des documentalistes et des bibliothécaires spécialisés

AFNOR : Association française de normalisation.

AMCSTI : Association des musées pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle.

ASCII : American Standard Code for Information Interchange.

ATD Quart monde : Aide à Toute Détresse Quart Monde.

C

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie.

CDRom : Compact Disc Read Only Memory.

D

DEA : Diplôme d'Etudes Appliquées.

DSI : Diffusion Sélective de l'Information.

P

PAO : Publication Assistée par Ordinateur.

S

SAEM : Société Anonyme d'Economie Mixte.

U

UCA : Union des Conservateurs des Aquariums.

V

VHS : Vidéo Home System.

ANNEXES

INDEX DES ANNEXES

Annexe n°1 : Plan de l'exposition permanente de NAUSICAA.	p I
Annexe n°2 : Plaquette de présentation de NAUSICAA	p II
Annexe n°3 : Organigramme de l'entreprise.	p III
Annexe n°4 : Plan de classement de la médiathèque.	p V
Annexe n°5 : Les activités, les produits.	p XIV
Annexe n°6 : L'environnement informatique de la médiathèque de Nausicaa.	p XV
Annexe n°7 : Schéma linéaire de la communication (Claude E Shannon).	p XVI
Annexe n°8 : Les demandes de recherches de documents.	p XVII
Annexe n°9 : Dossier de présentation INTERNET.	p XVIII
Annexe n°10 : Catalogue de la vidéothèque.	p XXVI
Annexe n°11 : Bulletin signalétique des nouvelles acquisitions.	p XXIX
Annexe n°12 : Catalogue des articles de presse.	p XXXIV
Annexe n°13 : Catalogue analytique des périodiques.	p XXXVI

Annexe n°14 : Les dossiers documentaires dans la chaîne documentaire	p XXXVIII
Annexe n°15 : Les questions répertoriées lors de la constitution du dossier	p XXXIX
Annexe n°16 : Tableau Plan / Source	p.XL
Annexe n°17 : Plan et introduction du dossier	p XLII
Annexe n°18 : Les grilles de construction d'une mise en page.	p XLIII
Annexe n°19 : L'encombrement d'un texte.	p XLIV
Annexe n°20 : Quelques exemples d'habillages.	p XLV
Annexe n°21 : Le calibrage des titres.	p XLVI
Annexe n°22 : Ebauche d'une page de dossier (1).	p XLVII
Annexe n°23 : Ebauche d'une page de dossier (3).	p XLIX
Annexe n°24 : Ebauche d'une page de dossier (8).	p LI
Annexe n°25 : Dossier finalisé (9)	p LII

ANNEXE N°1

Afin que votre visite soit effectuée dans de bonnes conditions, nous vous conseillons de suivre l'ordre des thèmes.

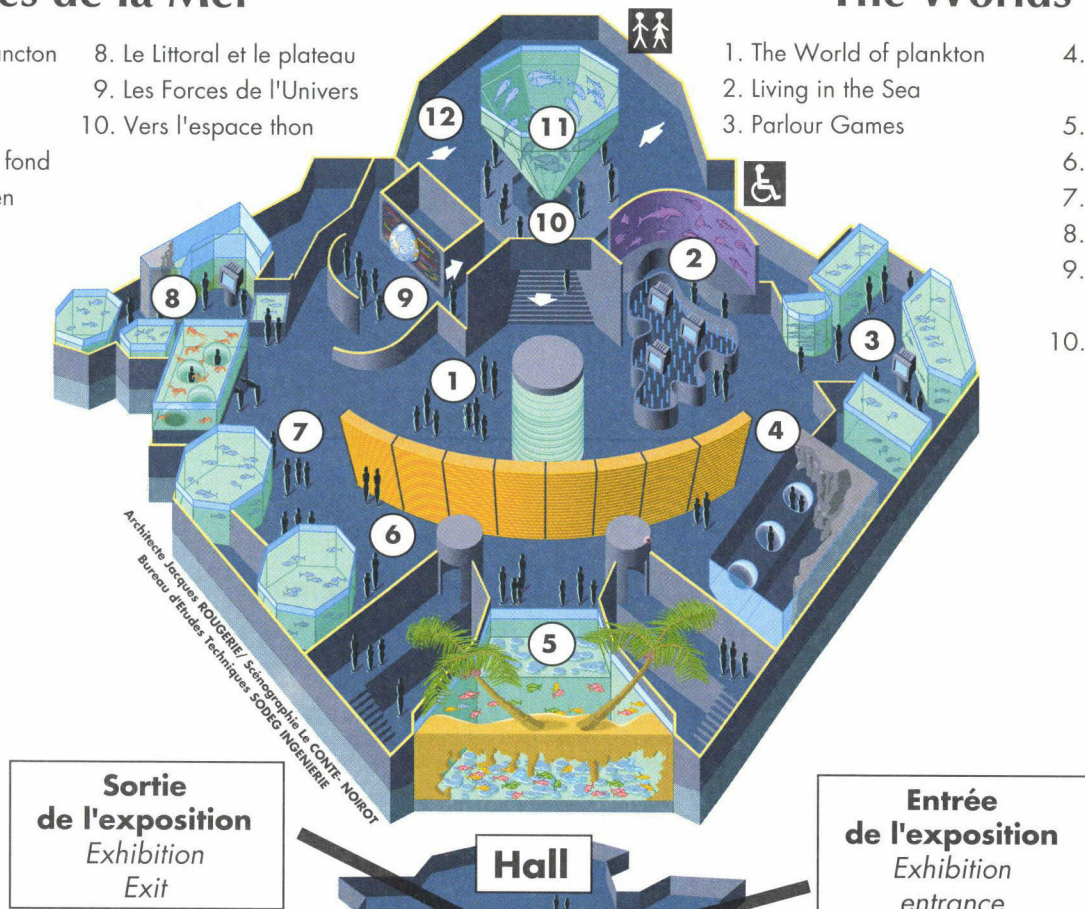
To enjoy your visit in the most agreeable way possible, we suggest you to follow the order of the different themes.

Les Mondes de la Mer

1. Le Monde du Plancton
2. Vivre en mer
3. Jeux de société
4. De la surface au fond
5. Le Lagon corallien
6. Les mers froides
7. La Méditerranée
8. Le Littoral et le plateau
9. Les Forces de l'Univers
10. Vers l'espace thon

The Worlds of the Sea


1. The World of plankton
2. Living in the Sea
3. Parlour Games
4. From the surface to the depths
5. Coral Lagoon
6. The Cold Seas
7. The Mediterranean
8. Shore and Shelf
9. The Forces of the Universe
10. To the Tuna



Sortie de l'exposition
Exhibition
Exit

Entrée de l'exposition
Exhibition
entrance



Mer des Hommes

11. L'Espace Thon
 12. Vers le grand chalutier
 13. Le grand chalutier
 14. Mille et une pêches
 15. L'agriculture de la mer
 16. Le matelotage
 17. Le bassin tactile
 18. L'escale
 19. L'Europe bleue
 20. La Mer est entre nos mains
 21. Grands et petits métiers
 22. L'avenir de la mer
 23. Les requins
-  . Ascenseur handicapés
 . Toilettes

13. The Big Trawler
14. The "How to" of catching
15. Sea Farming
16. Knotsmanship
17. Touch Tank
18. Port of Call
19. The Blue Europe
20. Managing the Oceans
Our Responsibility
21. Skills on Every Level
22. The Oceans of Tomorrow
23. The Sharks

Man and the Sea

11. The Tuna Aquarium
12. To the Big Trawler

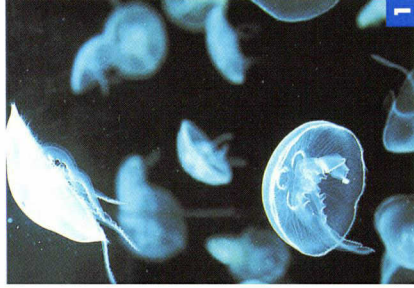
-  . Elevators for the disabled
 . Toilet

© Illustration H. BOULLY. CEO

ANNEXE N°2

**représentants
du plancton,**

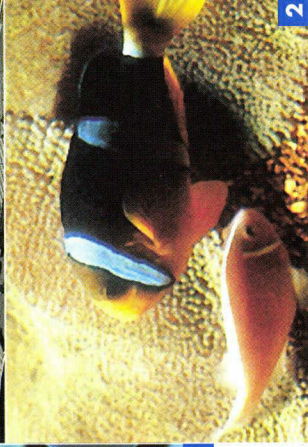
avec grâce dans
une colonne bleutée.
Elles sont les premiers
maillons d'une longue
chaîne nourricière (1).



1

un curieux mariage !

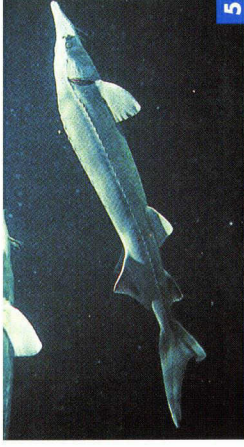
Si le poisson clown défend l'anémone,
c'est parce que celle-ci lui apporte
refuge et nourriture ! (2).



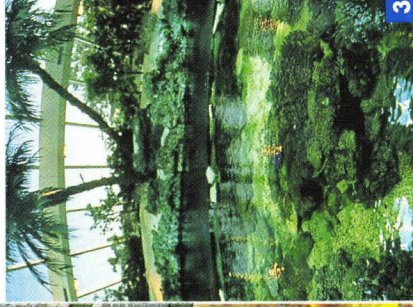
2

**un grand champ
que l'homme apprend
peu à peu à cultiver.**

Découvrez les
techniques d'élevage,
grâce à la ferme
aux esturgeons (5).



5



3



4

**Des mers froides
au lagon tropical
et de la surface aux
grandes profondeurs,**

la vie dans les océans
se répartit sous toutes
les latitudes (3, 8).

**L'aventure à bord
d'un chalutier**

A bord du grand chalutier,
vous allez vivre
une campagne de pêche
en mer du Nord ! (4)



**venez compléter et enrichir vos connaissances
et votre plaisir.**

En visitant la médiathèque de Nausicaä.

• La salle de projection de 130 places.

• Les expositions et conférences,
qui réunissent régulièrement
des personnalités du monde de la mer.

• L'exposition du Bassin d'Essai IFREMER

• Le Restaurant de Nausicaä (300 places),
face à la mer.

• La boutique, la librairie (10).

• Une piscine pour la détente.

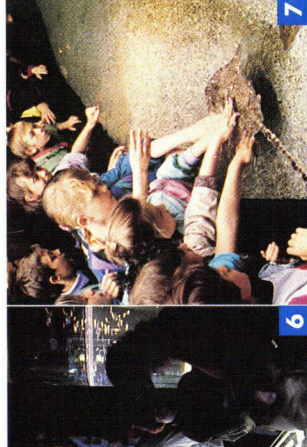


**A moins de 3 heures des grandes capitales Nord - Européennes
Nausicaä, au coeur de la Côte d'Opale.**

Totalement ouverte sur le large, rudé mais accueillante par
tradition, riche par la qualité de son patrimoine,
et exceptionnelle par la beauté de sa lumière gris bleuté que
perce un soleil lumineux, la Côte d'Opale est
une région à voir. Absolument !

Carresser les raies,

Saurez vous les
séduire pour qu'elles
se laissent caresser
quelques instants ?
Moment inoubliable ! (7)



7



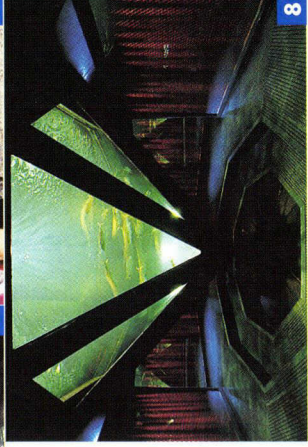
10

**Jusqu'au bout
de la découverte**

Nausicaä vous donne
une foule d'informations
grâce à ses bornes
interactives et répond
à toutes les questions
concernant la gestion
de la mer (6).



9

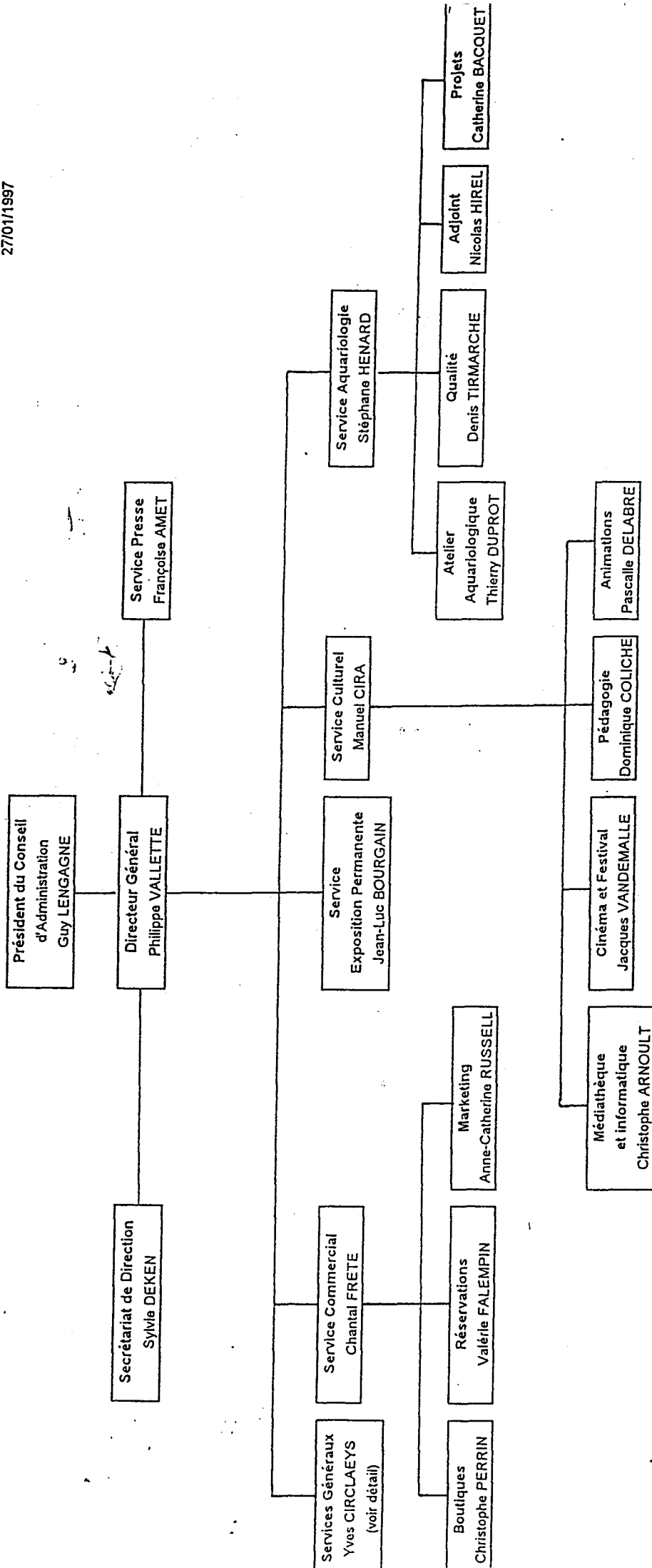


8

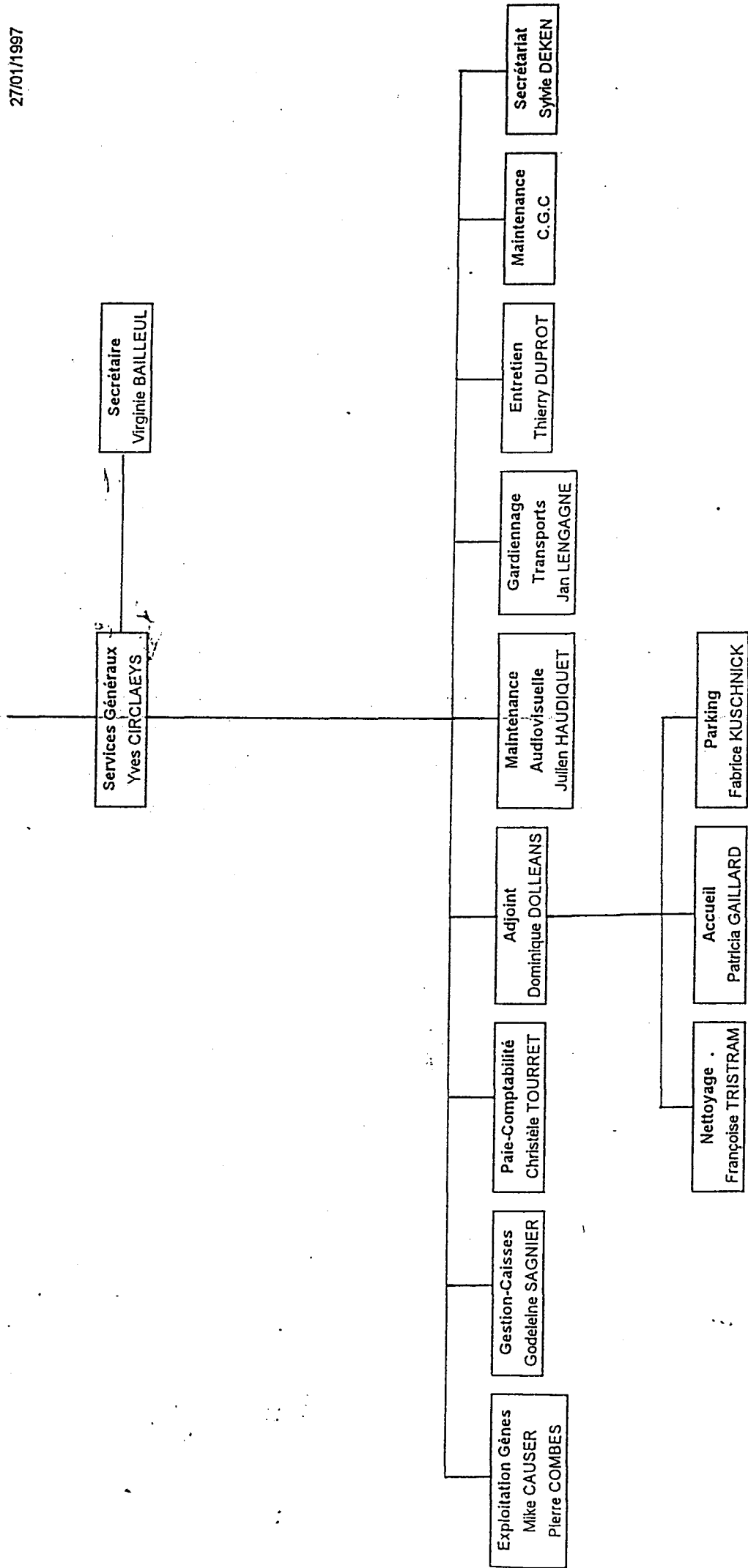
**Nez à nez avec
les fauves de la mer,
les requins.**

Même si l'Homme, tente
d'exploiter les richesses
de l'océan à bon escient,
en tant qu'individu
humble, face aux
créatures mythiques
qui peuplent la Mer (9).

ANNEXE N°3



ORGANIGRAMME DU PERSONNEL DE NAUSICAA



ANNEXE N°4

PLAN DE CLASSEMENT

R OUVRAGES DE REFERENCES

- R 1 Annuaires
- R 2 Atlas
- R 3 Bibliographies - Catalogues
- R 4 Dictionnaires - Encyclopédies - Usuels
- R 5 Répertoires - Recueils généraux
- R 6 Enseignement - Education

A ACTIVITES ET TECHNIQUES MARITIMES

A 1 EXPLOITATION DES RESSOURCES MARINES

A 11 Recherche océanologique - Plongée profonde

A 12 Exploitation des ressources biologiques

A 121 Généralités

A 122 Réglementation

A 123 Politique - Cadre institutionnel et administratif

A 124 Economie des ressources biologiques (analyse, statistique)

- .1 Circuit économique - Développement
(investissement, commercialisation, distribution...)
- .2 Marché des produits de la mer

A 125 Culture marine - Aquaculture

- .1 Généralités - Géographie de l'aquaculture
- .2 Elevage des poissons
- .3 Elevage des crustacés (crabes, crevettes, écrevisses...)
- .4 Elevage des mollusques (huîtres, moules...)
- .5 Elevage d'autres espèces animales
- .6 Elevage des algues
- .7 Pathologie
- .8 Gestion des installations
- .9 Industrie aquacole

A 126 Pêche

- .1 Généralités - Géographie de la pêche
- .2 Type de pêche (pêche artisanale, industrielle, par espèce...)
- .3 Techniques et engins de pêche
- .4 Gestion scientifique
- .5 Recherche halieutique
- .6 Industrie de la pêche

A 13 Exploitation des ressources minérales et énergétiques

A 131 Généralités

A 132 Réglementation

A 133 Politique - Cadre institutionnel et administratif

A 134 Economie des ressources minérales et énergétiques

A 135 Technique d'exploitation

.1 Recherche et exploration

.2 Exploitation industrielle

A 14 Autres activités d'exploitation

A 141 Activités extractrices (gravière, sablière)

A 142 Dessalinisation - Exploitation salinière

A 2 CONSTRUCTION NAVALE ET GENIE HYDRAULIQUE

A 21 Généralités

A 22 Réglementation

A 23 Politique navale - Cadre institutionnel et administratif

A 24 Economie de la construction navale

A 241 Circuit économique

A 242 Marché du navire

.1 Bateaux de commerce

.2 Bateaux de pêche

.3 Bateaux de plaisance

.4 Autres navires

A 25 Technique du génie naval

A 251 Architecture navale

A 252 Chantiers de construction navale

A 253 Construction amateur - Construction navale traditionnelle

A 254 Types de bâtiments

.1 Bâtiments anciens

.2 Bâtiments de commerce

.3 Bâtiments de pêche

.4 Bâtiments de plaisance

.5 Autres bâtiments

A 255 Différents éléments des bâtiments

.1 Coques

.2 Gréement et équipement

.3 Moteurs - Propulsion

A 256 Maintenance - Réparation - Entretien

- A 26 Génie hydraulique
 - A 261 Ports - Rades
 - A 262 Installations portuaires (docks, jetées)
 - A 263 Opérations sous l'eau (tunnels...)

- A 27 Sciences et techniques appliquées au génie naval et hydraulique

A 3 NAVIGATION - SECURITE EN MER

- A 31 Généralités
- A 32 Réglementation
- A 35 Navigation maritime
 - A 351 Code et signalisation
 - A 352 Aide à la navigation (cartes, guides, instruments)
 - A 353 Météo
 - A 354 Equipement optique et électronique de navigation (radar, radio, télécommunication...)
 - A 355 Autres équipements de géonavigation (phares, bateaux-phares, balises, bouées, amers...)
 - A 356 Technique de navigation
 - A 357 Manoeuvre et matelotage
 - A 358 Navigation astronomique
- A 36 Sécurité en mer
 - A 361 Sécurité - Prévention - Sauvetage
 - A 362 Santé - Vie à bord
 - A 363 Evénements de mer

A 4 MARINE MARCHANDE - TRANSPORT MARITIME

- A 41 Généralités
- A 42 Réglementation
- A 43 Politique des transports - Cadre institutionnel et administratif
- A 44 Economie des transports
- A 45 Transport maritime - Marine marchande
 - A 451 Armement (conférence, consortium, ligne)
 - A 452 Flotte
 - A 453 Trafic (cabotage, trafic de ligne, tramping, cargaison, piraterie...)
 - A 454 Transport de voyageurs

- A 46 Port
 - A 461 Statut
 - A 462 Aménagement portuaire
 - .1 Port de commerce
 - .2 Port de pêche
 - .3 Port de plaisance
 - .4 Autres ports
 - A 463 Outillage et équipement portuaire
 - A 464 Exploitation portuaire

A 5 MARINE MILITAIRE

- A 51 Généralités
- A 52 Génie naval militaire
- A 53 Marine Nationale
- A 54 Marine étrangère

B BIOLOGIE - SCIENCES DE LA MER - ENVIRONNEMENT

B 1 GENERALITES - DIVERS OCEANS

B 2 GEOLOGIE MARINE ET GEOPHYSIQUE

- B 21 Géodynamique
- B 22 Géomorphologie
- B 23 Tectonique

B 3 CLIMATOLOGIE - METEOROLOGIE

B 4 PALEONTOLOGIE

- B 41 Généralités
- B 42 Paléobotanique
- B 43 Protozoaires et autres formes fossiles simples
- B 44 Invertébrés fossiles
- B 45 Mollusques fossiles
- B 46 Poissons fossiles
- B 47 Mammifères marins fossiles
- B 48 Oiseaux marins fossiles
- B 49 Autres animaux fossiles

B 5 OCEANOGRAPHIE - BIOLOGIE

- B 51 Généralités - Instrumentation - Campagnes océanographiques
- B 52 Océanographie chimique
- B 53 Océanographie physique

- B 54 Biologie marine
 - B 541 Généralités
 - B 542 Microbiologie - Bactériologie
 - B 543 Botanique
 - .1 Thallophytes (algues - phycologie)
 - B 544 Zoologie marine
 - .1 Généralités
 - .2 Plancton
 - .3 Protozoaires
 - .4 Invertébrés
 - .41 Spongiaires
 - .42 Cnidaires (coraux, méduses...)
 - .43 Annélides
 - .44 Bryozoaires
 - .45 Mollusques
 - .46 Crustacés
 - .47 Echinodermes
 - .48 Autres invertébrés
 - .5 Procordés
 - .6 Vertébrés
 - .61 Poissons (Ichtyologie)
 - .62 Mammifères
 - .63 Oiseaux
 - .64 Reptiles
 - B 545 Ecosystèmes marins
 - B 546 Faune et flore littorales

B 6 AQUARIOLOGIE

B 7 ENVIRONNEMENT - POLLUTION

- B 71 Généralités
- B 72 Réglementation
- B 73 Pollution marine
 - B 731 Type de pollution (par origine)
 - B 732 Gestion des déchets
 - B 733 Moyen anti-pollution
- B 74 Environnement côtier
(aménagement, gestion du littoral, action touristique, défense des côtes)

C CULTURE ET LOISIRS

C 1 CULTURE GENERALE

- C 11 Archéologie marine
- C 12 Patrimoine maritime (archives, muséologie...)
- C 13 Histoire et géographie maritimes (généralités)
 - C 131 Navigateurs - Marins - Corsaires - Flibustiers
 - C 132 Pêche
 - C 133 Marine marchande
 - C 134 Marine militaire
 - C 135 Plaisance - Voile
 - C 136 Sciences et techniques
 - C 137 Histoire et géographie régionale - Divers
- C 14 Expéditions - Découvertes - Récits de voyages et d'aventure
- C 15 Fonds local (Bouloonnais)

C 2 ART ET LITTERATURE

- C 21 Cuisine - Gastronomie
- C 22 Modélisme
- C 23 Photographie - Cinéma
- C 24 Musique - Peinture - Dessins - Gravures - Sculptures
- C 25 Littérature - Poésie - Théâtre
- C 26 Bandes dessinées - Adultes
- C 27 Divers

C 3 SPORTS ET LOISIRS

- C 31 Généralités
- C 32 Réglementation
- C 33 Plaisance - voile et moteur
 - C 331 Croisières (côtières et hautières)
 - C 332 Courses et régates
- C 34 Sports nautiques
 - C 341 Généralités
 - C 342 Planche à voile - Surf
 - C 343 Sky nautique
 - C 344 Kayak - Canoë
 - C 345 Autres sports nautiques
- C 35 Natation et plongée
 - C 351 Natation
 - C 352 Plongée
 - C 353 Jeux aquatiques
- C 36 Pêche et chasse
 - C 361 Pêche amateur
 - C 362 Chasse sous-marine
 - C 363 Chasse aux oiseaux aquatiques

C 37 Tourisme. Voyage

C 38 Divers

D DROIT POLITIQUE ECONOMIE SOCIAL

D 1 DROIT

- D 11 Droit international
 - D 111 Droit de la mer
 - Sources du droit (ONU, OMI, CNUCED)
 - Espaces marins
 - Milieu marin (océanologie, pollution)
 - D 112 Droit communautaire
- D 12 Droit maritime
 - D 121 Navire - Navigation
 - D 122 Contrat (connaissance, charte partie)
 - D 123 Assurance maritime
 - D 124 Arraînement
 - D 125 Droit maritime étranger
- D 13 Domaine public maritime et littoral
 - D 131 Domaine public maritime
 - D 132 Domaine portuaire
 - D 133 Occupation du domaine public
- D 14 Réglementation (voir domaine d'application)
- D 15 Contentieux (justice, arbitrage)

D 2 ECONOMIE ET POLITIQUE MARITIME

- D 21 Généralités et statistiques
- D 22 Cadre administratif et institutionnel
- D 23 Politique nationale et régionale (plan d'aménagement...)
- D 24 Politique communautaire
- D 25 Relations internationales et coopération

D 3 SOCIAL (GENS DE MER)

- D 31 Généralités
- D 32 Législation et régime social
- D 33 Statut social
- D 34 Formation professionnelle - Education
- D 35 Emploi - Conditions de travail
- D 36 Syndicalisme - Conflits sociaux
- D 37 Sociologie - Ethnologie maritime
 - D 371 Marins-pêcheurs
 - D 372 Marins du commerce
 - D 373 Marins militaires
 - D 374 Population littorale

PLAN DE CLASSEMENT ENFANTS

R OUVRAGES DE REFERENCES

- R 2 Atlas
- R 3 Bibliographies
- R 4 Dictionnaires - Encyclopédies
- R 6 Enseignement - Education

A ACTIVITES ET TECHNIQUES MARITIMES

- A 1 Exploitation des ressources marines
 - A 11 Généralités - Instrumentation
 - A 12 Pêche et aquaculture
 - A 13 ressources minérales et énergétiques
 - A 14 Divers
- A 2 Construction navale et génie hydraulique - Bateaux
- A 3 Navigation
- A 4 Transport maritime
- A 5 Marine militaire

B BIOLOGIE - SCIENCES DE LA MER

- B 1 Généralités - Divers océans
- B 2 Géologie marine
- B 3 Météorologie - Climatologie
- B 4 Paléontologie
- B 5 Océanographie
 - B 51 Généralités
 - B 52 Océanographie chimique
 - B 53 Océanographie Physique
 - B 54 Biologie marine - Ecologie
 - B 541 Généralités
 - B 542 Microbiologie - Bactériologie
 - B 543 Botanique (algues)
 - B 544 Zoologie (animaux marins)
 - B 545 Ecologie marine
 - B 546 Faune et flore littorales
- B 6 Aquariologie (Aquariums)
- B 7 Environnement - Pollution

C CULTURE ET LOISIRS

- C 1 Culture générale
 - C 11 Archéologie marine
 - C 12 Patrimoine maritime - Expositions
 - C 13 Histoire et géographie maritime
 - C 14 Expéditions - Découvertes

C 2 Art et Littérature

C 21 Gastronomie

C 22 Modélisme

C 23 Photographie - Cinéma

C 24 Dessins - Gravures - Peinture - Musique

C 25 Littérature - Poésie - Théâtre

C 251 Littérature classique

C 252 Récits et légendes

C 26 Bandes dessinées - Albums illustrés

C 27 Jeux - Divers

C 3 Sports et loisirs

C 31 Généralités

C 33 Voile - Plaisance (croisière)

C 34 Autres sports nautiques

C 35 Natation et plongée

C 36 Pêche et chasse amateur

C 37 Tourisme

C 38 Divers (hygiène-santé...)

ANNEXE N°5

LES ACTIVITES

LES PRODUITS

ACCUEIL - INFORMATION

Transmission d'informations écrites ou orales sur les activités du centre, le fonds documentaire ou le tourisme local

- ◇ Dépliants touristiques
- ◇ Dépliants et plans d'exposition
- ◇ Fiche de présentation de la médiathèque
- ◇ Signalétique (affichettes et plans de classement)

RELAIS DU SERVICE PEDAGOGIQUE

Distribution et commercialisation des produits

- ◇ Document de présentation pédagogique
- ◇ Mallette pédagogique
- ◇ Fiches pédagogiques

COLLECTE - ACQUISITION

Consultation des catalogues d'éditeurs, des bulletins bibliographiques et rubriques spécifiques paraissant dans la presse
Politique d'acquisition (actualisation du fonds ou acquisitions thématiques)

- ◇ Dossiers thématiques pour les rubriques "A paraître" de la presse
- ◇ Liste de commandes
- ◇ Catalogue annuel des acquisitions

MANUTENTION DOCUMENTAIRE

Equipement des documents acquis : boîtiers audiovisuels, couverture des ouvrages...
Rangement de la médiathèque
Archivage

- ◇ Jaquettes (films, ouvrages, boîte archives...)
- ◇ Etiquettes cotes de classement pour les ouvrages
- ◇ Etiquettes cotes de classement pour les rayonnages

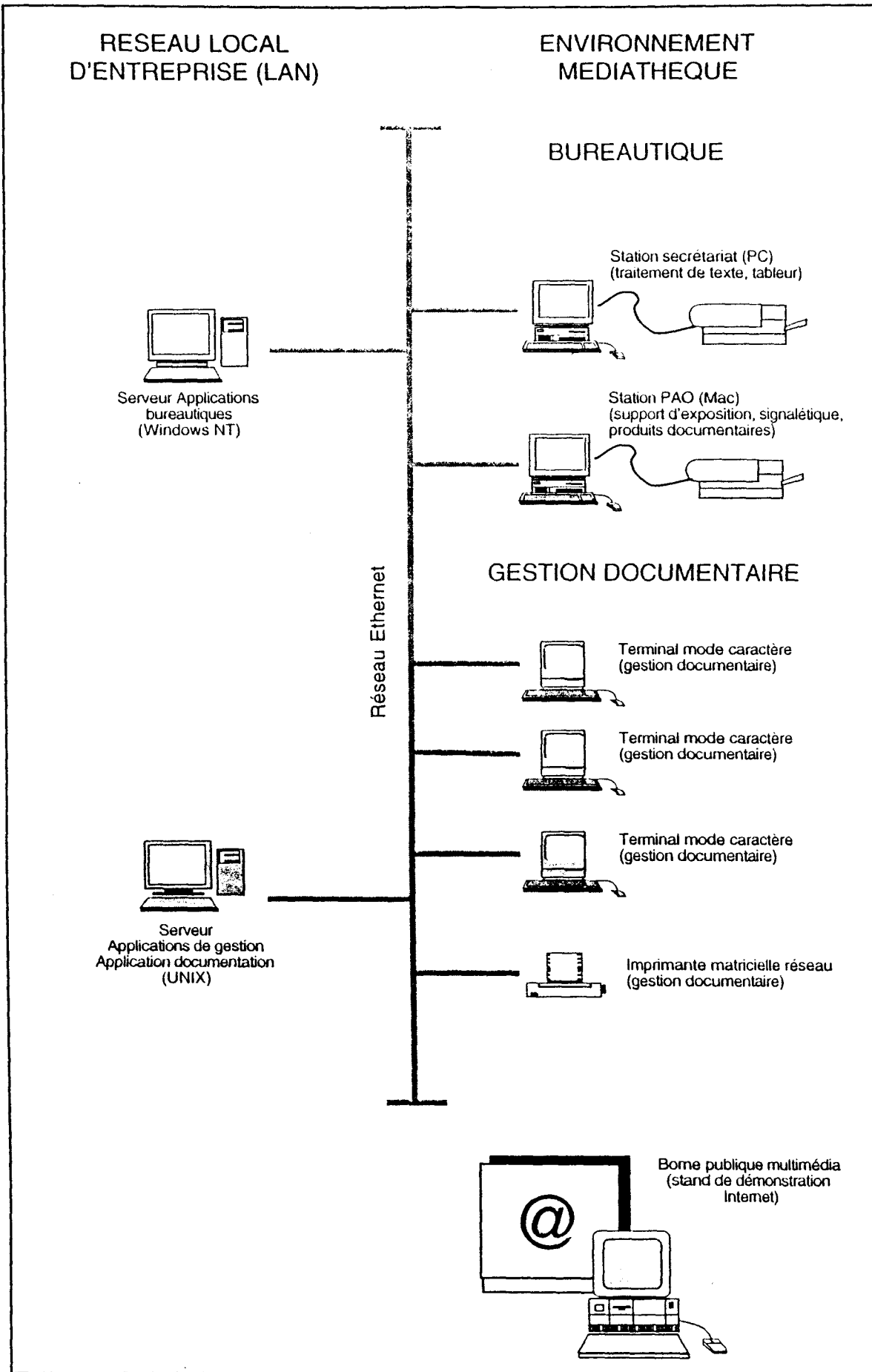
TRAITEMENT INTELLECTUEL

Analyse, catalogage, réalisation de notices bibliographiques
Extraction et conservation thématique des articles liés au domaine maritime parus dans la presse d'information générale

- ◇ Dossiers de presse thématiques
- ◇ Bases de données Ouvrages, Diapositives, Films, Titres et articles de périodiques

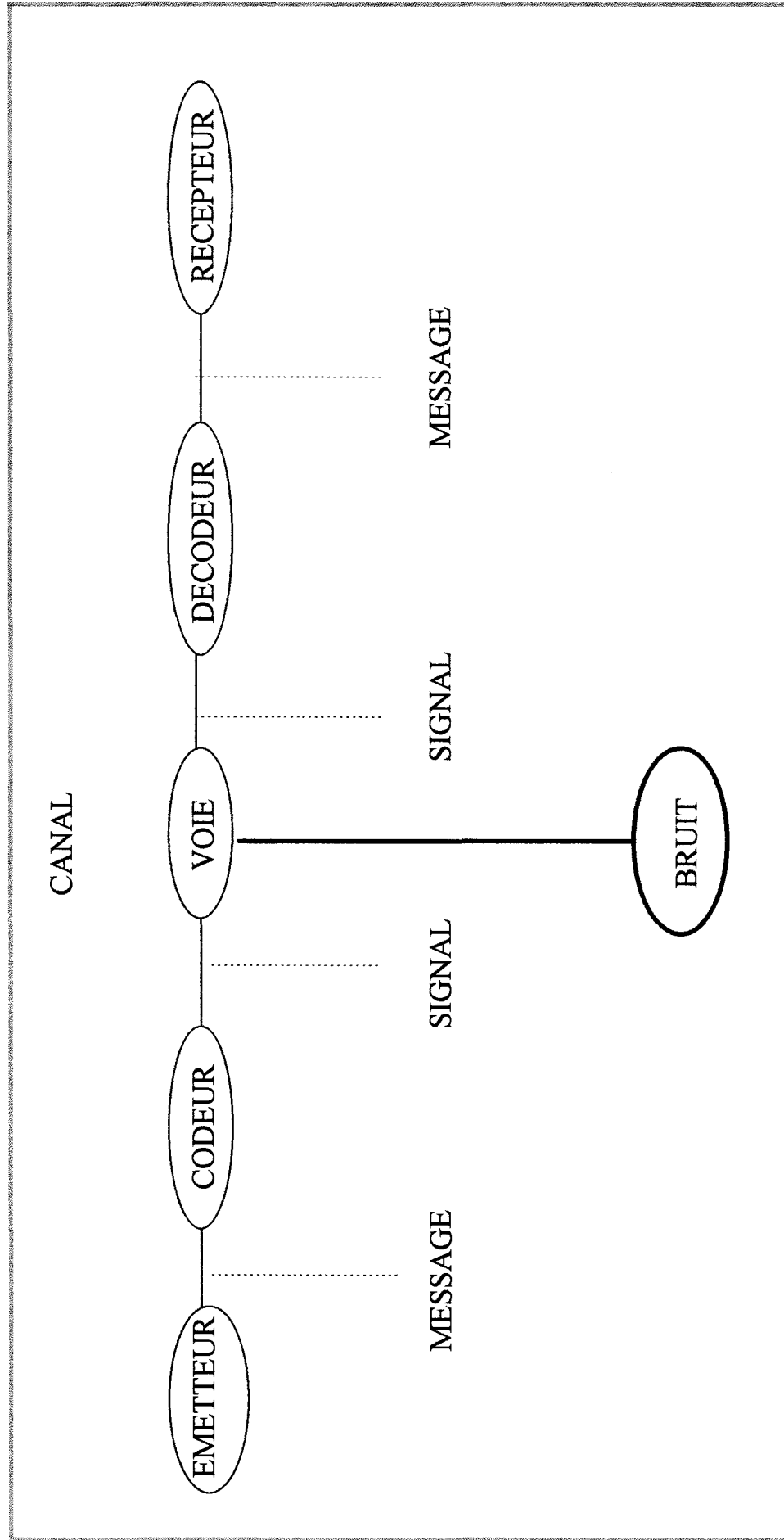
ANNEXE N°6

ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE DE LA MEDIATHEQUE DE NAUSICAA



ANNEXE N°7

**SCHEMA LINEAIRE DE LA COMMUNICATION
(CLAUDE E. SHANNON)**



ANNEXE N°8

DEMANDES DE RECHERCHES DOCUMENTAIRES

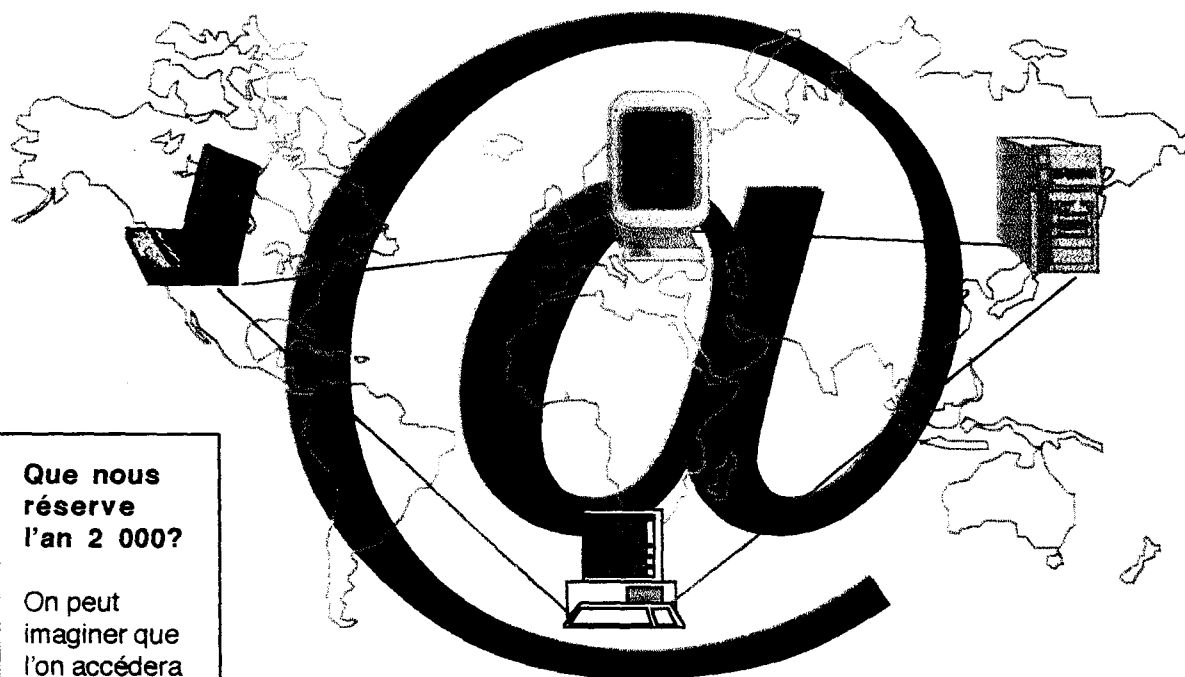
	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Demandes										
Internes	26	6	30	5	4	1	67	94	112	86
Externes	7	16	16	36	37	65	167	266	290	298
TOTAL	33	22	46	41	41	66	254	360	402	341

ANNEXE N°9



DÉFINITION

Internet est un réseau qui relie les ordinateurs de la planète. Toutes les machines qui sont connectées sur Internet peuvent communiquer entre elles, du super ordinateur d'un centre universitaire au simple micro que l'on utilise en famille. En d'autres mots, Internet est l'équivalent du réseau téléphonique, le combiné étant remplacé par un ordinateur. Ce réseau permet d'échanger des informations à travers le monde, à l'aide d'un écran et d'un clavier. Il donne accès à des milliers de serveurs de données (textes, images et sons), les fameux sites webs. Il faut donc apprendre à "naviguer" sur le plus grand réseau de la planète.



Que nous réserve l'an 2 000?

On peut imaginer que l'on accédera au réseau à partir de notre poste de télévision.

Internet est la communauté des utilisateurs reliés par le réseau. Elle se distingue par sa liberté d'expression et les échanges d'informations entre personnes partageant les mêmes centres d'intérêts aux quatre coins du globe abolissant ainsi les distances et les frontières.



Combien y a-t-il de d'ordinateurs personnels connectés sur Internet?

On estime qu'il y a plus de 80 millions d'ordinateurs personnels connectés à Internet à travers le monde en 1997, dont 500 000 en France seulement.

source: **Le Monde**, mardi 26 août 1997, p., 1.

Pour en savoir plus:

Nic France:

<http://www.nic.fr>

Yahoo! :

http://www.yahoo.com/Computers_and_Internet/Internet/Statistics_and_Demographics/

Network Wizards:

<http://www.nw.com/>





Les technologies de l'information

Comment les ordinateurs se parlent-ils entre eux?

Pour communiquer sur Internet les ordinateurs utilisent un langage commun: le protocole de communication **TCP/IP** (Transmission Control Protocol/Internet Protocol).

Des ordinateurs spéciaux appelés routeurs jouent les intermédiaires entre l'ordinateur de départ et celui d'arrivée. Les informations passent par le réseau téléphonique, les réseaux à haut débit, parfois le satellite. Les informations transitent de routeur en routeur sans chemin précis. C'est pourquoi on ne sait jamais à l'avance ni par où, ni en combien de temps un message atteint son destinataire. Mais si un routeur tombe en panne, un autre routeur est toujours disponible pour transmettre l'information.

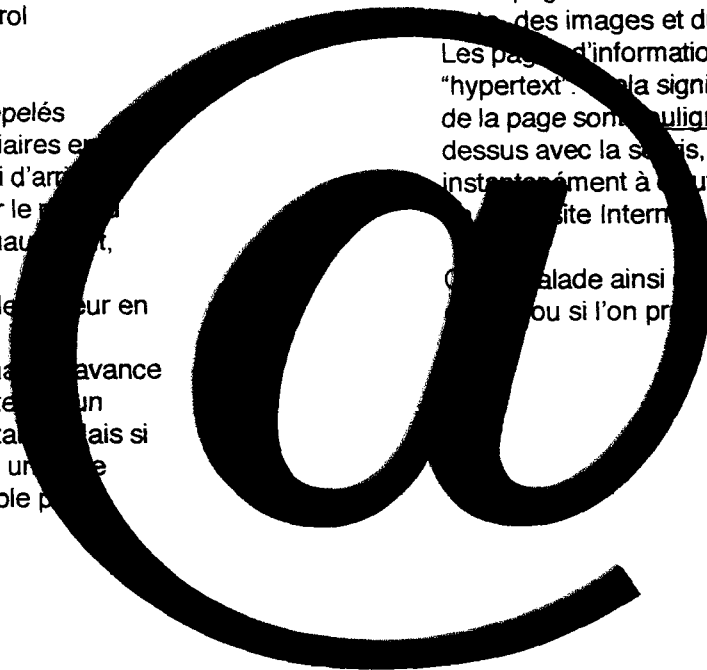
Qu'est-ce le WWW?

Le **World Wide Web** (l'immense toile mondiale) est le service le plus connu sur Internet.

C'est un moyen d'accès très convivial à des pages d'informations comprenant du texte, des images et du son.

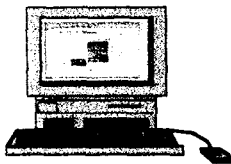
Les pages d'informations du WWW sont en "hypertexte". Cela signifie que certains mots de la page sont surlignés. En cliquant dessus avec la souris, on se connecte instantanément à d'autres pages situées sur le site Internet.

C'est comme un balade ainsi page en page, de site en site ou si l'on préfère, "on surf sur le net".

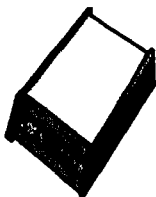


Comment je me connecte?

Les outils



Il faut posséder un ordinateur récent (Mac ou Pc), avec un processeur rapide et au moins 8 Mo de mémoire vive (RAM).

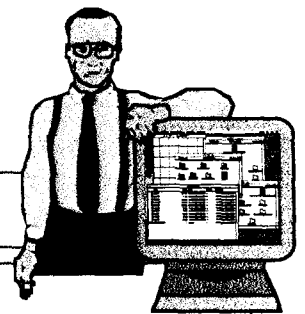


Il faut s'équiper d'un modem (28 800 bauds) que l'on raccorde à une prise téléphonique.



Il faut installer le cd-rom pour utiliser les services d'Internet.

Le fournisseur d'accès



Le fournisseur d'accès est la société qui dispose de l'équipement nécessaire (serveurs, routeurs, lignes spécialisées) pour établir une liaison entre le particulier et Internet.

Le particulier paie un abonnement mensuel au fournisseur. En échange, le fournisseur ouvre l'accès au réseau pour une durée définie à l'avance.

Il apporte aussi des services, comme la fourniture des logiciels d'accès et l'assistance en ligne.

Chaque fournisseur a ses avantages et ses inconvénients.



Courrier Électronique

On peut s'échanger des messages avec ses correspondants ayant un accès sur Internet.

Avantages:

*Rapidité

*Asynchronisme:

Contrairement au téléphone il n'est pas nécessaire que les personnes soient disponibles en même temps pour être mis en contact.

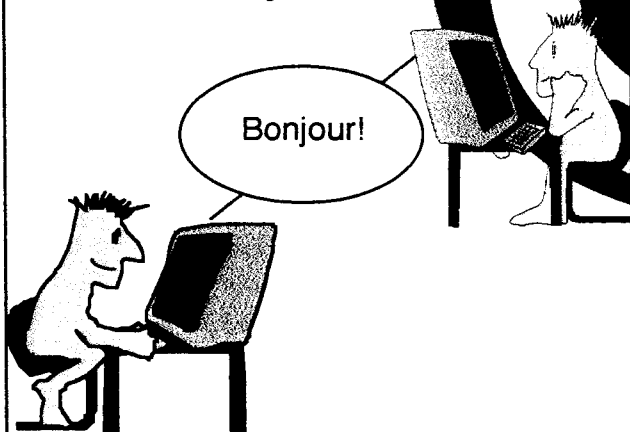
L'émetteur peut envoyer son message à n'importe quel moment tandis que le récepteur peut choisir le moment où il va lire son message.

***Économie:** Il n'y a aucun coût additionnel pour échanger des messages.

*Communication en groupe:

Un message peut-être adresser à plusieurs personnes en même temps.

***Données exploitables:** A d'être réexpédier le message p être annoté, corrigé ou réédité.



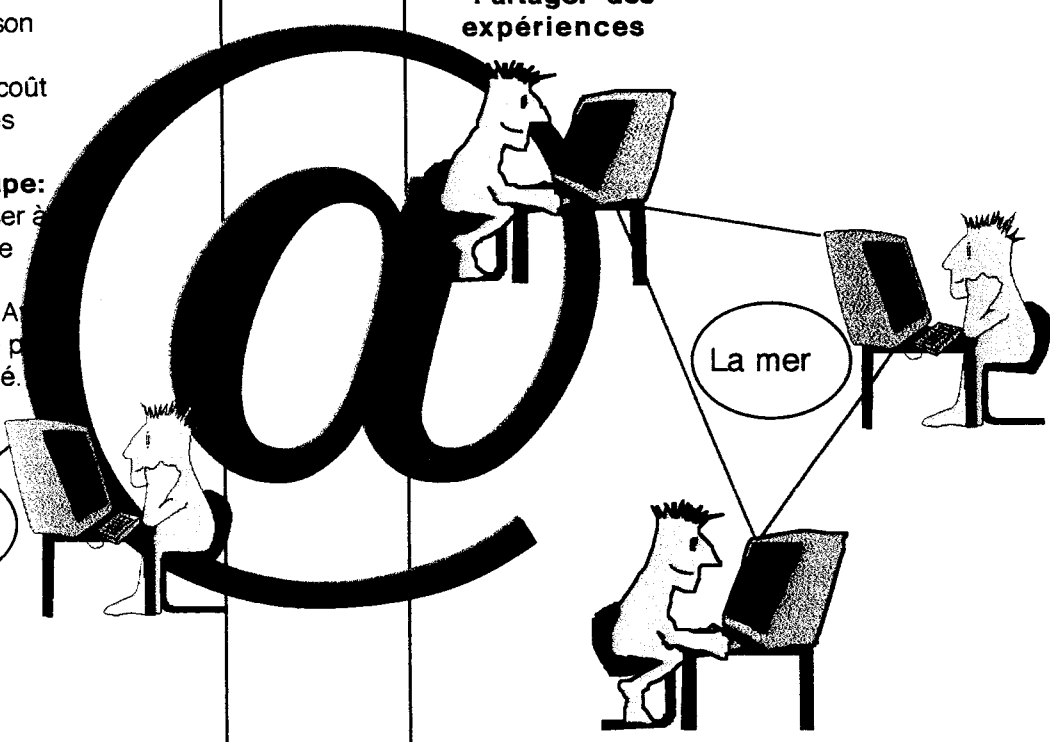
Forum de discussion

On peut participer à des forums de discussion pour échanger des idées sur un sujet spécialisé avec les utilisateurs du monde entier.

Avantages:

*Rapidité

*Partager des expériences



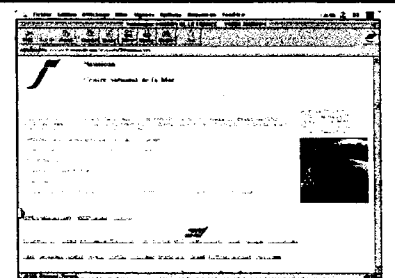
Accès aux serveurs d'informations

Par l'intermédiaire d'outils de recherche on peut avoir accès au réseau mondial pour se connecter à tous les services gratuits de la planète (base de données, serveur d'images, catalogues commerciaux,...)

Avantages:

*Rapidité

***Accès à différentes ressources documentaires (photos, bases de données, bibliothèques,...)**



COMMENT FAIT-ON POUR TROUVER DE L'INFORMATION SUR INTERNET?



Annuaire et moteurs de recherche

Pour trouver de l'information sur Internet c'est comme chercher une aiguille dans une meule de foin!

Il n'y a pas de recette miracle. Il faut de la pratique et apprendre à utiliser correctement les outils informatiques afin de mieux repérer les sites, les adresses et les listes qui contiennent l'information désirée. L'accès à Internet n'a en effet d'intérêt que si l'on accède à l'information qui nous intéresse et que l'on évalue. La méthode de recherche est donc très importante puisqu'il existe des milliers de serveurs et des millions de pages d'information accessibles sur ces serveurs.

Sur Internet des services se disputent la tâche de chercher de l'information. Il s'agit des **annuaires** (nationaux et internationaux) et des **moteurs de recherche**. Les annuaires et les moteurs de recherche se distinguent par leur façon de recenser et d'organiser l'immense somme d'information disponible sur le Web. Les annuaires sélectionnent les sites et rangent ceux-ci dans des catégories thématiques. On retrouve un court résumé décrivant le contenu du site tandis que les moteurs de recherche trouvent automatiquement toute les pages du Web. C'est grâce à un robot qui sillonne le Web. Par conséquent, les moteurs de recherche ne classent pas les sites dans des catégories thématiques et ne fournissent pas de résumé.

Annuaire

Annuaire nationaux francophones:

QuiQuoiOu:

<http://www.wanadoo.fr/bin/frame.cgi?service=quiquoiou>

Yahoo! France:

<http://www.yahoo.fr/>

Annuaire internationaux:

Yahoo!:

<http://www.yahoo.com/>

Excite:

<http://www.excite.com/>

Moteurs de recherche

Alta Vista:

<http://www.avista.telia.com/cgi-bin/telia?country=fr&lang=fr>

<http://www-fr.lycos.com/>

Recherche sur le Titanic

Pour débiter sa recherche il faut d'abord limiter son sujet et bien choisir son outil de recherche. Prenons un exemple, je veux trouver des informations sur le Titanic.

Annuaire francophone: Quiquouiou

Requête: "titanic"

Réponse: J'obtiens une seule réponse. Un site qui mentionne le nouveau film de James Cameron sur le Titanic qui sortira à la fin de 1997.

Si je précise ma requête avec les termes suivants: "titanic+rms" = aucune réponse

"titanic+épave" = aucune réponse

Annuaire international: Yahoo!

Requête: "titanic"

Réponse: J'obtiens quatre catégories dans lesquelles on retrouvera soixante et onze (71) sites.

Si je précise ma requête avec les termes suivants: "titanic+rms" = 8 sites

"titanic+wreck" = 36 sites

"titanic+épave" = aucune réponse

Moteur de recherche: Alta Vista

Requête: "titanic"

Réponse: J'obtiens 10000 correspondants à ma requête. Lorsque le terme de recherche est trop général on se retrouve parfois avec une quantité d'information non pertinente à notre requête. Il est donc préférable de préciser la recherche en ajoutant des termes. Ainsi, en précisant mes termes de recherche j'ai plus de chance de retrouver de l'information pertinente à ma recherche.

Si je précise ma requête avec les termes suivants: "titanic+rms" = 33 sites

"titanic+wreck" = 39 sites

"titanic+épave" = aucune réponse

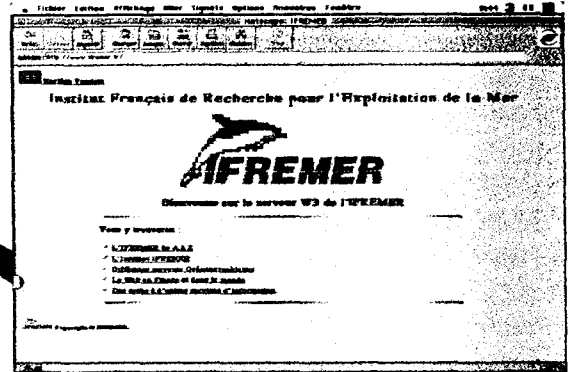
SE DOCUMENTER SUR LA MER

Se documenter sur la mer sur Internet devient possible grâce à l'accès à des bases de données, à des dossiers thématiques des organismes de recherche et à des FAQ (Frequently Asked Question).

DOSSIERS THÉMATIQUES

La plupart des organismes de recherche ont un site sur lequel ils présentent leur activités, les équipes de recherche, les méthodes et technologies employées. Certains d'entre eux donnent accès à une partie de leurs bases de connaissances : cartes, bases de données sur les poissons, bibliothèques sont consultables sur Internet.

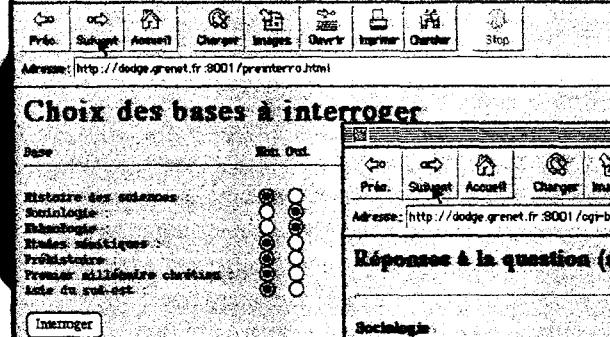
Page d'accueil de l'IFREMER Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer



BASES DE DONNÉES

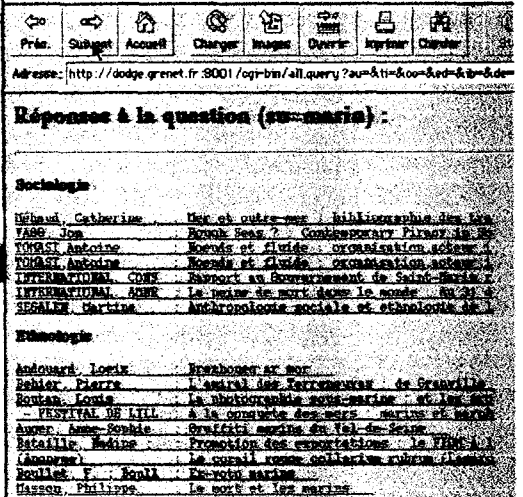
Pour identifier ou localiser un ouvrage sur la mer, Internet permet d'interroger des bases de données de façon très conviviale. On peut ainsi consulter le fonds des bibliothèques ou des centres de documentation spécialisés, accéder rapidement à de nouvelles parutions chez les éditeurs, accéder rapidement à de l'information en texte intégral, dénicher sur un site universitaire une bibliographie sur un sujet pointu... sont quelques exemples d'exploitation d'Internet à des fins documentaires.

Netscap: Choix de bases à inter



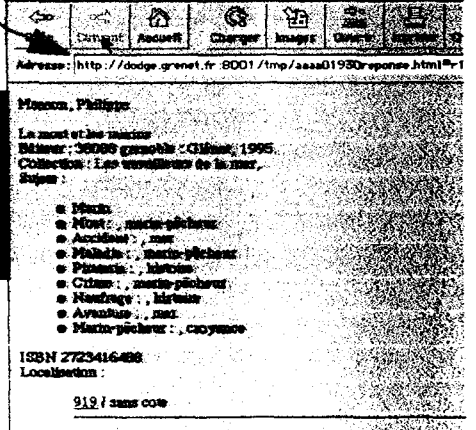
A la question MARIN, le serveur indique la liste des livres de sociologie et d'ethnologie qui traitent du sujet

Netscap



Chaque référence de livre peut ensuite être consultée dans le détail

Netscap

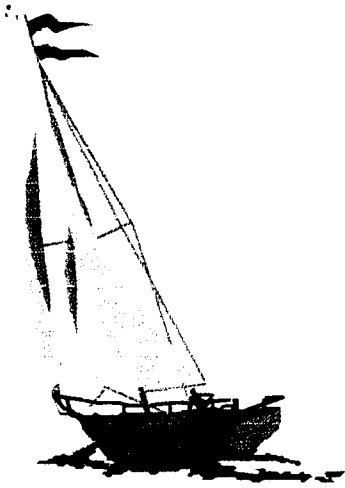


FAQ (Frequently Asked Questions)

Pour avoir une réponse rapide sur un sujet précis il suffit de poser sa question dans un FAQ. Les FAQ regroupent les réponses aux questions posées sur un sujet donné.

FAQ général sur les poissons (ANG)- Woods Hole Institution of Oceanography:
<http://www.wh.who.edu/homepage/faq.html>

LES LOISIRS SANS FRONTIÈRES



Les serveurs consacrés aux sports nautiques sont souvent animés par les membres des associations et des fédérations. Ces serveurs donnent des informations pratiques (bonnes adresses, agenda, fiches techniques, météo,...) et sont un moyen pour échanger des informations entre particuliers. Les serveurs de presse ou de télévision accordent aussi une grande place à l'actualité sportive.

Quelques adresses:

Aquariologie

Récif France:

http://194.51.169.1/RECIFFRANCE/Default_FF

Voile

Voile. La course en voile de France:

<http://www.atlantic.fr/solitaire>

Voile. Coupe de l'America: le Défi Français:

<http://www.softel.fr/francepacifique/>

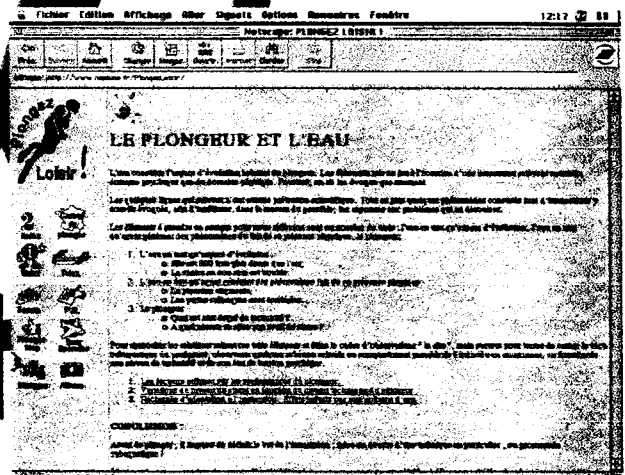
Plongée sous-marine

Plongée (Neptune):

<http://www.neptune.fr/Plongee/Loisir/>



Le site du Défi Français qui concoure pour la prochaine Coupe de l'America



Fiche technique sur un serveur consacré à la plongée (Octopus)

CULTURE ET PATRIMOINE

Internet est aussi un moyen de découvrir la culture et le patrimoine maritime: visiter des expositions, des musées maritimes, des galeries d'art, des régions française bordée par la mer, des aquariums, faire connaissance avec des peintres ou des photographes, feuilleter des catalogues sur le patrimoine maritime...

Quelques adresses:

Ministère de la Culture: <http://www.culture.fr/>

Brest 96: <http://www.enst-bretagne.fr:3000>

Philippe Plisson- Photographe de mer:

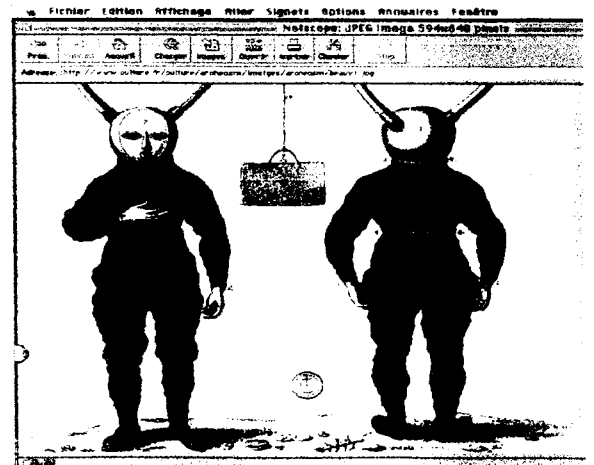
<http://www.pecheur-d-images.com/>

L'archéologie sous les mers:

<http://www.culture.fr/culture/archeosm/archeosm/archeosm.htm>

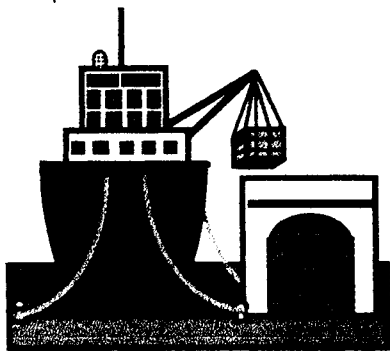
OceanLink- Aquarium de Vancouver:

<http://oceanlink.island.net/index.html>



Exposition consacrée à l'archéologie sous-marine sur le serveur du Ministère de la Culture

SUIVRE LA MER AU TRAVAIL



L'information économique et professionnel commence à se développer sur Internet. À côté des serveurs institutionnels et gouvernementaux, des sites commerciaux se créent où les entreprises présentent leurs activités. On peut s'informer sur les travaux des chercheurs, les produits et services proposés par les entreprises, les statistiques mondiales de la pêche et l'aquaculture sur le site de la FAO (Food and Agriculture Organization, institution rattachée à l'ONU), les renseignements sur l'administration et la réglementation de la mer, les données sur le trafic maritime des grands ports, etc...



Statistiques mondiales sur la pêche et l'aquaculture, sur le serveur de la FAO (Unesco)

QUELQUES ADRESSES:

Port du Havre: <http://www.havre-port.fr/>

Port de Bordeaux: <http://www.bordeaux-port.fr/>

FAO: UNESCO: <http://www.fao.org/>

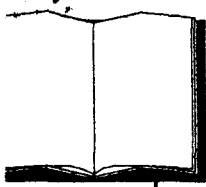
France Océan (serveur général sur la mer):

<http://www.equipement.gouv.fr/france.com/index.html>

La marine marchande: <http://www.mediamer.com/marchande.htm>

Association Internationale Villes et Ports: <http://www.wordnet.net/~aivp>

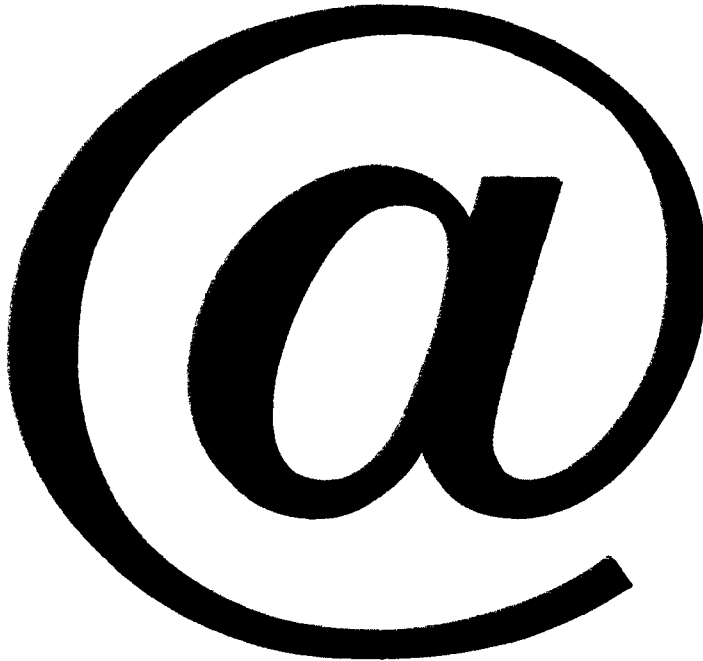
Le site de la société de fret maritime Sealink



OUTIL PÉDAGOGIQUE

Internet un moyen pour apprendre.

Des organismes de recherche et d'études mettent à la disposition des internautes de l'information vulgarisée. Certains sites sont spécifiquement développés pour l'éducation. Internet donne ainsi accès à une encyclopédie électronique où les spécialistes d'un sujet vulgarisent la connaissance.



QUELQUES ADRESSES:

Les petits débrouillards

Premiers pas sur Internet

SHOM: Service d'Hydrologie et d'Océanographie de la marine

Titanic: Département de l'Éducation de l'Australie du sud

ANNEXE N°10

Médiathèque de NAUSICAA
-
Centre National de la Mer

CATALOGUE

DE LA

VIDEOTHEQUE

Mise à jour mars 1997

NAUSICAA - Centre National de la Mer
BP 189 Boulevard Sainte-Beuve
62203 Boulogne-sur-Mer Cedex
Tel: 03 21 30 99 99 Fax: 03 21 30 93 94
E-mail : nausicaa@netinfo.fr

La Mer Rouge (AU 483/ B7)

1996 26 minutes Couleur

Réalisation : Sylvie DEPARNAY Robert RANC

Production : Mers et Continents

Ce film vous invite à découvrir RAS-MOHAMED National Park, un parc naturel égyptien qui encadre la Mer Rouge sur une superficie de 2000 km². Avec l'aide des institutions internationales, le parc est considéré comme un exemple de gestion des espaces naturels. OMAR HASSAN, Directeur du parc, nous explique par exemple que son rôle n'est pas d'interdire et de réglementer les activités dans le parc, mais d'inciter les investisseurs à développer l'économie tout en composant avec la nature et en respectant l'environnement. Progressivement, c'est le gouvernement égyptien qui prendra en charge la gestion de l'ensemble de la Mer Rouge. Ce documentaire nous fait également plonger vers les fonds sous-marins de la Mer Rouge, un monde enchanteur où cohabitent environ 134 espèces de coraux, et de multiples poissons tropicaux.

**La station de purification des moules de WIMEREUX
(AU 487 /A123.4)**

1995 10 minutes Couleur / Version Française

Réalisation : Stéphane BOUCHEZ

Production : IFREMER

Après avoir constaté une dégradation de la qualité des coquillages, notamment des moules sur la côte du Pas-de-Calais, l'IFREMER, avec l'ensemble des professionnels mytilicoles (dont la société Techmar), ont eu l'idée d'implanter un centre de purification et d'expédition des coquillages. Le centre est situé à WIMEREUX, à proximité des gisements et concessions de moules du Boulonnais. Ce documentaire technique décrit le système de la station d'immersion des coquillages pollués dans une eau ayant été au préalable désinfectée aux ultra-violets. En 48 heures, les mollusques arrivent à se débarrasser de la presque totalité des impuretés dont ils étaient porteurs. Mitoyen à la station de purification, le centre d'expédition, dans lequel s'opèrent la mise en sac et le stockage, vient compléter l'activité du centre mytilicole de la Côte d'Opale.

Elevage du turbot : où en est la recherche ?

(AU 488 /A 125.2)

1995 10 minutes Couleur / Version française

Réalisation : Valérie BATY

Production : IFREMER

Le turbot atlantique (*scophthalmus maximus*) est un poisson plat que l'on pêche de l'Islande au Maroc. La finesse de sa chair justifie sa valeur marchande élevée et l'intérêt que suscite son élevage. Les recherches, réalisées notamment en France par les équipes de l'IFREMER de Brest, ont permis de lever certains des points de blocage de l'élevage aquacole. Les chercheurs considèrent aujourd'hui le turbot atlantique comme un des modèles privilégiés d'étude de l'aquaculture. Ce documentaire décrit les techniques d'élevage de cette espèce afin d'en améliorer sa productivité.

ANNEXE N°11

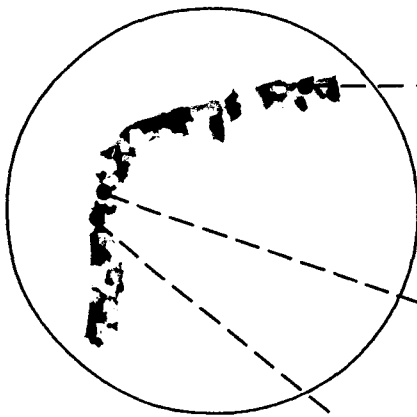
Bulletin signalétique des nouvelles acquisitions



N°6

MÉDIATHÈQUE
Nausicaà

RÉSEAU DE CENTRES DE DOCUMENTATION SUR LA MER ET LE LITTORAL



Centre de Documentation
du Musée Portuaire
à Dunkerque (59)



Centre de Documentation de
l'Observatoire de l'Environnement
littoral et marin à Wimereux (62)



NAUSICAA
Centre National de la Mer

Médiathèque de
NAUSICAA- Centre National de la Mer
à Boulogne sur Mer (62)

Région
Nord-Pas de Calais



Réseau de centres de documentation sur la mer et le littoral

du Nord-Pas de Calais

Centre de Documentation du Musée Portuaire de Dunkerque



Le Centre de Documentation se trouve dans l'ancien
entrepôt des tabacs, au cœur du port de commerce .
Ses collections «pluri - média» proposent à tous -
spécialistes ou non- de découvrir la richesse du
monde portuaire et des horizons marins.

Trois espaces - lecture sont ouverts au public :

le Centre de ressources
la Salle d'actualité
la Bibliothèque des enfants

Le Centre de Documentation effectue des recherches sur
demande motivée, et apporte un soutien logistique aux
projets des enseignants.

Centre de ressources ouvert :
du lundi au vendredi : de 10 à 12h
et de 14 à 18h

le mardi sur rendez-vous

Salle d'actualité, Bibliothèque des enfants
tous les jours de 10 à 12h45 et
de 13h30 à 18h
fermé le mardi

Renseignements :

Tel 03 28 63 33 39

Fax 03 28 65 06 62

ou : 9 quai de la Citadelle
59140 Dunkerque

Médiathèque de NAUSICAA - Centre National de la Mer



NAUSICAA, Centre National de la Mer, est un complexe scientifique et culturel entièrement consacré à la découverte de l'univers marin et à sa meilleure gestion par les hommes.

Pour répondre à toutes les questions sur la mer, de l'océanographie aux sports nautiques, en passant par la faune et la flore des mers, le droit, la pêche, la navigation, la plongée, etc...

La médiathèque de NAUSICAA donne accès à un important fonds documentaire qui aborde la mer sous toutes ses facettes.

C'est un centre de ressources multi-média dont le fonds comprend 3500 ouvrages, 60 revues, 250 vidéos et 7000 photos sur la mer.

La médiathèque de NAUSICAA s'adresse autant au grand public qu'aux publics spécialisés, à l'exemple des professionnels, des étudiants ou des enseignants. Elle dispose d'une salle d'accueil, en accès libre et ouverte tous les jours de l'année, où les ouvrages, les revues et les vidéos sont consultables sur place. Elle répond par ailleurs aux demandes de recherche documentaire transmises par courrier ou par téléphone.

Médiathèque ouverte:
Semaine de 12h00 à 18h00
Week-end de 10h00 à 19h00

Renseignements :

par téléphone au 03.21.30.99.99

par fax: 03.21.30.93.94

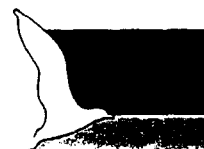
par e-Mail:

nausicaa.med@wanadoo.fr

nausicaa@netinfo.fr

sur place Bd Ste Beuve,
62200 Boulogne sur Mer

Centre de Documentation de l'Observatoire de l'Environnement littoral et marin (OELM)



Intégré à Espace Naturel Régional, l'Observatoire de l'environnement littoral et marin traite des données scientifiques et techniques pour les gestionnaires du milieu littoral et marin, décideurs et acteurs de terrain.

Le centre de documentation est un des outils développé à l'Observatoire. Il propose aux associations chercheurs, collectivités, étudiants professionnels plus de 1000 ouvrages, et périodiques, des cartes et des photos sur les domaines de l'environnement littoral et marin.

Les thèmes les plus développés sont :

le suivi du trait de côte, la qualité des milieux littoraux, la planification et les protections, l'occupation du sol et les activités économiques.

Centre documentation ouvert :

du lundi au
vendredi: 8h30 à 12h30
14h00 à 18h00

Renseignements

par téléphone 03.21.87.69.00

par fax : 03.21.87.69.19

par e-Mail: obselm@netinfo.fr

sur place: Le Riverside,
Quai Giard
62930 Wimereux



La Médiathèque de NAUSICAA dispose d'un fonds audiovisuel constitué de 270 documentaires vidéo sur les sujets maritimes les plus variés et pour tous les publics.

La vidéothèque de NAUSICAA est ouverte au grand public. Les films sont consultables jusqu'à trois personnes par poste vidéo. Une location de casque de 5 FF est demandée pour pouvoir consulter autant de films qu'on le désire et pour une durée de consultation illimitée.

Un catalogue complet des films de la vidéothèque est en vente au prix de 50 FF.

La plupart des documentaires présentés sont des films d'auteur, produits pour la télévision. D'autres films ont été réalisés par des organismes de recherche, à l'instar des documentaires de l'IFREMER dont une part de la collection est consultable à la vidéothèque de NAUSICAA.

Parmi les dernières acquisitions, on notera les films produits par la BBC Natural History Unit, dirigée par David Attenborough. Ces films sont souvent le résultat de plusieurs années de travail et ont nécessité de très gros moyens financiers. Les documentaires animaliers de la BBC sont parmi les meilleurs au monde.

BIOLOGIE MARINE

- Sharks. On their best behaviour

Production : BBC/De Gruy/Armstrong
Réalisation : BARRETT David
1991 50 minutes Couleur / Anglais
Réf. NAUSICAA : AU 456

Les requins ont très mauvaise réputation. Mais Michael De Gruy, pour les avoir approchés pendant quinze ans, sait que l'image du requin tueur n'est qu'un mythe. C'est donc la réalité du monde des requins qu'il nous donne à voir, dans ce superbe documentaire dont nombre d'images sont inédites. On y découvre d'abord l'extraordinaire diversité des sélaciens, de la raie au requin grande-gueule, cette dernière espèce étant très rare. Preuves à l'appui, ce film nous fait également comprendre que le requin, pour être dangereux, n'en est pas moins le "surdoué de la mer", un poisson dont les sens et la force sont exceptionnellement développés.

- The swarm

Production : BBC/ BEYNON Mike / BYATT Andy
Réalisation : HOIDA Alan
1992 30 minutes Couleur / Anglais
Réf. NAUSICAA : AU 455

Cassiopée, Dé à coudre, Aurélie, Crinière de lion... autant de noms magiques pour désigner les méduses. Véritables danseuses des mers, leurs formes translucides et la grâce de leurs mouvements ont été saisies dans ce documentaire aux très belles images. Ce film permet aussi de répondre à certaines questions concernant les méduses. Comment

expliquer que certaines années, celles-ci pullulent et forment en mer de vastes essaims (swarms) ? Pourquoi les méduses infligent-elles aux autres êtres des brûlures, certaines pouvant être mortelles ? Et comment se reproduisent-elles ? Un documentaire magistral, commenté par Sir David Attenborough, un maître du documentaire animalier.

- Sailing with whales

Production : BBC/ BROCK Richard
Réalisation : ORRELL Chris
1985 30 minutes Couleur / Anglais
Réf. NAUSICAA : AU 457

Nous suivons le parcours migratoire des baleines à bosse, depuis leurs quartiers d'été en Océan Arctique jusqu'aux mers chaudes des Caraïbes où elles se reproduisent en hiver. Ces animaux, au comportement parfois inexplicable, suscitent l'intérêt ou la convoitise des hommes : chercheurs qui les suivent dans leur migration, archéologues à la recherche des vestiges d'anciens baleiniers, mais aussi chasseurs antillais ou touristes en quête de sensationnel. De jolies prises de vues et un constat plutôt positif puisque, l'espèce étant protégée, la population des baleines croît désormais de nouveau.

- Malice in wonderland

Production : BBC, Keith SCHOLEY
Réalisation : David HELTON
1994 30 minutes Couleur / Anglais
Réf. NAUSICAA : AU458

Ce film éblouissant nous fait plonger au cœur du récif corallien de la Mer Rouge. Dans la jungle du corail, aucun moyen n'est négligé pour manger ou éviter d'être mangé. Si les blennies ont choisi le mimétisme pour se déplacer au milieu des anthias, prêtres et barracudas évoluent eux en banc serré dans un magnifique ballet nautique aux reflets d'argent. Le récif et ses épaves sont aussi le lieu idéal pour la reproduction. Le labre nettoyeur est quant à lui très occupé à répondre aux demandes des autres espèces qu'il débarasse de leurs parasites. Des images extraordinaires sur un commentaire de David Attenborough. A voir absolument !

- Devil fish

Production : BBC TV/ ALAN HOIDA
Réalisation : Mark VICTORIA
1990 40 minutes Couleur / Anglais
Réf. NAUSICAA : AU 466

De tous temps, les pieuvres ont suscité la peur, liée aux mystères des profondeurs. Mythe ou réalité ? Ce film vous en dira plus sur cet animal complexe aux tentacules gigantesques et aux capacités remarquables. Gros plans sur ce géant des mers. Sa biologie (nutrition, reproduction, ...), son comportement (variation de couleur, relations proie-prédateur, ...) sont ici décrits. Des expériences menées en laboratoire montrent également que cet invertébré est doté d'un système nerveux particulièrement développé, lui conférant notamment des capacités d'orientation. Un documentaire très intéressant sur le "poisson-démon" (devil fish) qui, n'est ni poisson, ni démon mais un animal hors du commun et peu farouche.



- The open ocean

Production : BBC TV/ Richard BROCK
Réalisation : Andrew NAYLOR
1984 54 minutes Couleur / Anglais
Réf. NAUSICAA : AU 468

Du plancton microscopique au géant requin-baleine, des oiseaux aux mammifères marins, des animaux fixés au fond aux poissons vivant en banc, ce document révèle la grande diversité de la faune océanique, chaque animal prenant sa place dans la chaîne alimentaire. Les milieux varient également, de la faune luxuriante des récifs coralliens aux eaux froides et sombres de l'Atlantique Nord, les espèces diffèrent, chacune développant notamment des techniques de camouflage particulières (comme moyen d'attaque ou de défense), liées à leur environnement. L'homme, enfin, entre autres par une pêche intensive, pèse sur l'équilibre fragile des océans.

- The fastest claw in the west

Production : BBC TV/ Keenan SMART
Réalisation : Martin JAN
1985 23 minutes Couleur / Anglais
Réf. NAUSICAA : AU 470

La mer regorge d'animaux étranges aux aptitudes particulières. Ce film vous fera découvrir "Squilla mantis", la squille-mante, grand crustacé stomatopode dont l'une des paires de pattes-mâchoires est transformée en un gigantesque organe de préhension. La rapidité et la puissance surprenantes avec lesquelles la squille utilise sa "pince" en font un combattant et un prédateur redoutable pour les vers, crabes et autres escargots dont elle est capable de briser la carapace. Des images dignes d'un western ou d'un combat de boxe.

- Splashdown

Production : BBC TV/ Roger Jones
Réalisation : Andrew FINDLAY / Vincent WRIGHT
1989 50 minutes Couleur / Anglais
Réf. NAUSICAA : AU 471

La plongée dans les eaux proches de l'Irlande ou de l'Ecosse réserve bien des surprises. Partez à la découverte et apprenez à approcher et reconnaître les espèces marines animales et végétales. Chaque site de plongée vous fera découvrir de nouvelles espèces, adaptées à la nature des eaux ou des fonds sur lesquels elles vivent. Du plancton aux mollusques, des poissons aux mammifères marins sans oublier les oiseaux, la mer est véritablement source de vie et de richesses, dont l'Homme tire partie en développant des techniques d'élevage ou de pêche appropriées.

- Lost world of medusa

Production : BBC TV/ Keenan SMART
Réalisation : Martin ELSBURY
1984 50 minutes Couleur / Anglais
Réf. NAUSICAA : AU 472

Ce film est une invitation au voyage. Partez au coeur du Pacifique, à la découverte de la Micronésie, réseau complexe d'îles coralliennes, de récifs et de lacs marins. Vous y observerez le comportement particulier des milliers de méduses d'un mystérieux lac, né de cet archipel. Voyageant au fil de l'eau, vous partirez à la rencontre des plantes et animaux de la jungle et de la mangrove. Enfin, vous plongerez au coeur du récif corallien et découvrirez la faune luxuriante qui vit de, et autour des coraux, entretenant de multiples interactions, qui constituent la chaîne de la vie.

- Reefwatch

Production : Robin HELLIER
Réalisation : Peter BELCHER
1988 27 minutes (x3) Couleur / Anglais
Réf. NAUSICAA : AU 473 à AU 475

Les trois volumes de cette émission télévisée, en direct d'Israël, vous feront découvrir les récifs coralliens de la Mer Rouge et les animaux qui y vivent, avec notamment quelques plongées sur le site égyptien de Ras Mohamed. Outre les prises de vue sous-marines, commentées en direct, vous découvrirez également certains paysages israéliens et partirez à la rencontre des oiseaux qui les peuplent.

**ACTIVITES ET
AMENAGEMENTS PORTUAIRES**

- Foiling the floods

Production : Barnes Lion Productions
Réalisation : National River Authority
1993 25 minutes Couleur / Anglais
Réf. NAUSICAA : AU459

L'une des plus importantes responsabilités portées par le N.R.A. (Autorité nationale britannique en charge des rivières) est la maîtrise des inondations. Dans la partie la plus avale de la Tamise, la plus grande menace vient de la mer. En protection, bon nombre de vannes mobiles ont été mises en place, la structure la plus impressionnante étant le barrage sur la Tamise. D'une largeur d'environ 500 m, c'est une réalisation unique dont la construction et les mécanismes de fonctionnement vous sont ici expliqués par les ingénieurs responsables.



- Britain on the waterfront

Production : Channel Cross Film Productions

Réalisation : British Tourist Authority

1991 27 minutes Couleur / Anglais

Réf. NAUSICAA : AU 460

L'histoire et la grandeur de la Grande-Bretagne sont liés directement au commerce maritime. Il y a 100 ans, quand Londres se situait au centre d'un empire puissant, les quartiers des docks étaient prospères. De nos jours et après une période de déclin, ils regorgent à nouveau d'activités, l'accent étant mis désormais tant sur les loisirs (boutiques, restaurants, musées....) que sur les affaires. C'est ainsi qu'un véritable renouveau s'installe aujourd'hui sur les bords de l'eau, dans les docks de Londres comme dans chacun des cinq ports qui vous sont ici présentés : Bristol, Glasgow (une des capitales culturelles de l'Europe), Gloucester, Kingston-Upon-Hull et Swansea.

OCEANOGRAPHIE

- Sur les traces de la caulerpe

Réalisation : Valérie BATY / Michel

GOUILLOU

Production : IFREMER

1995 14 minutes Couleur

Réf. NAUSICAA : AU 480

Depuis le début des années 80, une nouvelle algue se développe très rapidement en Méditerranée, au détriment des prairies de posidonies. Il s'agit de la caulerpe (*caulerpa taxifolia*), jusqu'alors répandue dans les mers tropicales, et dont l'apparition en Méditerranée alerte les chercheurs. Qu'est-ce que la caulerpe ? Comment est-elle apparue en Méditerranée ? Pourquoi progresse-t-elle aussi rapidement, et qu'est-ce qui lui donne l'avantage sur la posidonie qui occupait le terrain avant elle ? Ce documentaire s'efforce de répondre à toutes ces questions et nous montre les méthodes de recherche mises en oeuvre par l'IFREMER sur la côte méditerranéenne française, pour comprendre et contrôler l'invasion de la caulerpe.

- Soleil bleu

Réalisation : Gérard VINCENT

Production : IFREMER

1994 10 minutes Couleur

Réf. NAUSICAA : AU 481

Une sélection des meilleures images ramenées par le Nautille, le submersible de recherche de l'IFREMER qui descend à plusieurs kilomètres dans les profondeurs de la mer. Avec lui, plongez quelques minutes, bercés par la musique, dans le monde extraordinaire des abysses, à la découverte de l'épave du Titanic, des volcans sous-marins, de la flore et de la faune étonnantes qui habitent les grands fonds.

CULTURE ET PATRIMOINE

- Mémoires du Nord-Pas-de-Calais 1900-1939

Production : NEP-TV

Réalisation : Guy THOMAS

1995 50 minutes

Couleur & Noir et Blanc

Réf. NAUSICAA : AU 477

Ce documentaire est comme un album de famille sur le Nord-Pas-de-Calais de l'avant-guerre. Entièrement réalisé à l'aide d'images d'archives inédites, il retrace la vie quotidienne de nos grands parents, au travail ou à la fête. Un voyage dans le temps qui nous emmène notamment à Boulogne-sur-Mer, à la rencontre des pêcheurs de hareng, et à Berck-sur-Mer où se développaient le tourisme et la thalassothérapie.

- Il était une fois...Berck

Production : Association Berckoise des Amis du

Cinéma

Réalisation : Alain GOILLON

1930 20 minutes Noir et Blanc Muet

Réf. NAUSICAA : AU 482

Ce documentaire muet de 1930 est un film publicitaire qui vante les équipements balnéaires de Berck-sur-Mer, sur la Côte d'Opale. Les images inédites racontent la légende de Berck et de Marianne-Toute-Seule, mais font aussi découvrir les mutations d'un port de pêche artisanale en train de se transformer en station de tourisme et de thalassothérapie. Ce film évoque aussi la nostalgie d'une époque qui n'appartient plus désormais qu'au patrimoine maritime.

SPORTS ET LOISIRS

- Journal de voyage

Production : La Baleine Blanche

Réalisation : TURBE Nathalie / COTTET Didier

1994 18 minutes Couleur

Réf. NAUSICAA : AU 469

Avec l'association "La Baleine Blanche", dix enfants ont pu réaliser un rêve qu'ils croyaient jusque là impossible, celui de tout quitter pour partir dix mois sur les voiliers de la Baleine Blanche. Leur but : plonger avec les baleines du Banc d'Argent, plateau corallien au niveau duquel, chaque année, nombre de baleines à bosses viennent s'accoupler ou mettre au monde leurs baleineaux. Une belle aventure riche en connaissances, émotions et partage.

ANNEXE N°12

Ce classeur rassemble les articles de presse d'actualité sur la mer parus cette année dans les journaux suivants:

La Voix du Nord

La Semaine dans le Boulonnais

Le Monde

Pour faciliter vos recherches, les articles ont été classés par grandes catégories :

- 01 EXPLOITATION DES RESSOURCES MARINES VIVANTES**
(la pêche, l'aquaculture, la transformation des produits de la mer...)
- 02 EXPLOITATION DES RESSOURCES MARINES NON VIVANTES**
(l'extraction des minéraux et les ressources énergétiques)
- 03 CONSTRUCTION NAVALE**
- 04 GENIE HYDRAULIQUE**
(ouvrages d'art construits en mer)
- 05 NAVIGATION - SECURITE EN MER**
(la réglementation et les techniques de navigation)
- 06 MARINE MARCHANDE ET TRANSPORT MARITIME**
(le transport maritime, les activités portuaires)
- 07 MARINE MILITAIRE**
- 08 SCIENCES DE LA MER**
(le monde de la recherche et des études sur la mer)
- 09 ENVIRONNEMENT ET POLLUTION**
(problèmes rencontrés, politique d'aménagement et de gestion, études...)
- 10 CULTURE ET LOISIRS**
(la photo, la peinture, la littérature, la cuisine, les manifestations culturelles, etc...)
- 11 SPORTS**
- 12 DROIT, POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIAL**
(les mesures institutionnelles, l'actualité sociale de la mer)

Port de Dunkerque

Le poisson surfera-t-il sur Internet ? Une adresse est née

Un simple écran d'ordinateur, un clavier, un scanner et une imprimante installés devant la fenêtre du salon : pas de quoi changer la face du monde. Pourtant à défaut de l'avoir long, Pieter Paessens a sans doute eu le nez creux. Avec cette installation et des heures de travail, ce Belge vivant depuis quatorze ans à Dunkerque, pourrait bien révolutionner le monde du poisson.

Avant de se mettre à Internet, Pieter Paessens proposait ses services de cadre de l'import-export à des professionnels du poisson, sous forme de missions. Son atout : les langues. D'origine flamande, il parle le néerlandais, l'allemand, l'anglais, et le français. « C'est une question de culture. La France est un grand pays. Automatiquement, les professionnels du poisson se tournent vers l'intérieur. », explique Pieter Paessens.

Poisson jeté

Pieter Paessens a constaté ainsi que des tonnes de poissons sont rejetées en mer. Lorsque trop de poissons arrivent dans les ports, pour éviter un effondrement des cours, la Communauté européenne demande aux pêcheurs de ne pas les mettre sur le marché. Elle verse en contrepartie une indemnité "prix de retrait", garantissant un salaire minimum.

« Un jour, je me trouvais près de l'Atlantique. Le directeur de la criée me dit que quarante tonnes de merlan vont arriver le lendemain et que trente tonnes seront rejetées à la mer. Je me suis dit que ce n'était vraiment pas possible. Il y avait réellement un problème de commercialisation. Je téléphone dans une criée hollandaise. Là, on me répond de remplir un camion avec dix ou vingt tonnes de merlan et on

ajoute "Mais faites-nous plaisir, nous avons beaucoup trop de soles, prenez-en" », raconte Pieter Paessens, qui se disait que le poisson destiné à être rejeté pourrait être racheté au prix de retrait par exemple par des entreprises de surgelés ou des sociétés qui veulent faire une promotion, etc. Et cette reprise du marché pourrait même, pourquoi pas, faire remonter le cours au-dessus du prix de retrait.

Le passage à Internet

Ce sont les fillés de Pieter Paessens qui l'ont initié à Internet. Et là, le clic. Dès qu'il a eu du temps libre, Pieter Paessens, s'est mis à saisir son fichier (pour l'instant, il contient près de 6 000 adresses) de professionnels de la pêche. Le but : que Fishroute, son site Internet, devienne un véritable carrefour de cette branche d'activité. Donc, il fallait qu'il soit facilement accessible. Les systèmes de recherche Internet marchent en fonction de la fréquence d'utilisation des mots. Pieter Paessens, pour contourner la barrière de la langue, et être facilement accessible, a utilisé une astuce. Celui qui saisit le mot « sole » en français, l'a automatiquement traduit en en-tête, en anglais, allemand, néerlandais, espagnol, italien voire danois, et norvégien. De même, pour un Espagnol.

Avec ce site, Pieter Paessens espère gagner sa vie. Il veut vendre de la publicité, qui viendrait se glisser dans les fichiers d'adresses, un peu comme ce qui se fait par minitel.

Si le programme et Internet arrivent à trouver un écho chez les professionnels, Fishroute pourrait ainsi devenir une vraie criée virtuelle...

Marielle MARIE

Adresse Internet : <http://www.fishroute.org>



Internet à portée de chez soi... une révolution qui pourrait toucher le poisson.

5201.

ANNEXE N°13

Catalogue Analytique des Périodiques

Mise à jour Juillet 1996

Médiathèque de Nausicaa - Centre National de la Mer
Boulevard Sainte-Beuve - BP 189 - 62203 Boulogne-sur-Mer Cedex (France)
Tel : (33) 21 30 99 99 Fax : (33) 21 30 93 94

TITRE DU PERIODIQUE	PARUTION	PUBLIC	LANGUE	BREVES	INFO PARUTIONS	BIBLIOGRAPHIE	AGENDA	ILLUSTRATIONS	MOTS-CLES	ETAT COLLECTION	PRESENTATION
ALGORYTHME	Bimestrielle	Public Spécialisé	Français	Oui	Non	Non	Oui	Tableaux en N&B	Valorisation Transformation Algues	Depuis 1990	Bulletin du Centre d'Etudes et de Valorisation des Algues (CEVA) et de l'IFREMER. Destinée à des spécialistes, il rend compte de l'actualité de la filière algues (recherches en cours, brevets, agenda, formations, actualité économique...) Publication du Centre d'Ethno-Technologie en Milieux Aquatiques (CETMA). Documents de travail et résultats de recherches de spécialistes sur les sociétés de pêcheurs, de marins et les communautés vivant de la mer et de ses ressources. Articles rigoureux et de grande érudition
ANTHROPOLOGIE MARITIME	Irrégulière	Public Spécialisé	Français	Non	Oui	Oui	Non	Tableaux, cartes, illustrations en N&B	Ethnologie Sociologie	Depuis 1984	Magazine sur la chasse et la plongée sous-marines, destinés aux passionnés de la plongée mais aussi au grand public, comprenant des dossiers techniques, des reportages et des rubriques (actualités, matériels, petites annonces...)
APNEA MAGAZINE	10 numéros par an	Grand Public	Français	Non	Oui	Non	Oui	Illustrations en couleur	Plongée, Chasse Archéologie sous-marine	Depuis 1991	Revue d'aquariophilie et terrariophilie, avec des articles rigoureux sur les diverses espèces animales et végétales d'aquarium et de terrarium, et diverses rubriques (lexique, infos des clubs, actualités professionnelles, courrier des lecteurs, bibliographies, petites annonces)
AQUARAMA	Bimestrielle	Public Spécialisé	Français	Non	Oui	Oui	Oui	Illustrations en couleur	Aquariologie Aquariophilie Terrariophilie	Depuis 1967	Magazine de l'aquaculture destiné aux professionnels, comportant des articles techniques de fond ainsi que diverses rubriques (échos des régions et des marchés, pathologie, génétique, fiches sur les espèces, agenda...)
AQUA REVUE	Bimestrielle	Public Spécialisé	Français	Oui	Oui	Non	Oui	Cartes, tableaux graphiques en N&B	Aquaculture	Depuis 1986	Destiné aux aquariophiles et au grand public, ce magazine propose des articles de fond sur la faune et la flore des aquariums, leur gestion, et présente chaque mois un aquarium public. Nombreuses rubriques (actualité des clubs, fiches techniques, courrier, petites annonces...)
AQUARIUM MAGAZINE	Mensuelle	Public Spécialisé	Français	Oui	Oui	Non	Oui	Illustrations en couleur	Aquariologie Aquariophilie	Depuis 1985	Revue scientifique avec des articles et des notes sur la production et l'exploitation des ressources vivantes des océans, des eaux côtières, des rivières et des lacs (biologie, gestion de l'environnement et méthodes d'exploitation)
AQUATIC LIVING RESOURCES	Trimestrielle	Public Spécialisé	Anglais Français	Non	Oui	Oui	Oui	Cartes, tableaux graphiques en N&B	Aquaculture Biologie Pêche	Depuis 1988	Édition de l'Unité URA-904 du CNRS "Dynamique et gestion des espaces littoraux. Cartographies à chaud", présentant des données actualisées concernant la géographie, la pêche, le transport maritime, les gens de la mer, etc. Données mondiales, nationales ou régionales.
ATLAS PERMANENT DE LA MER ET DU LITTORAL	Irrégulière	Grand Public	Français	Non	Non	Non	Non	Illustrations, cartes en couleur	Géographie Economie Social Cartographie	Depuis 1994	

ANNEXE N°14

Connaissance de l'environnement

Identification des utilisateurs, des besoins, des informations et des sources



Collecte de l'information



Sélection des documents



Analyse des documents



Indexation



Constitution du fonds documentaire



Dossier outil



Questions des utilisateurs

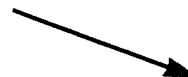


Réponse



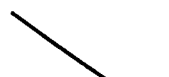
si le besoin est standard

Dossier outil



si le besoin est sur-mesure

Dossier produit



Feed Back

Enrichissement du dossier outil s'il y a collecte de documents extérieurs

ANNEXE N°15

Les questions répertoriées (questions que nous nous sommes posées à la lecture des documents + questions souvent demandées au personnel de la médiathèque de Nausicaa)

- 1) Quel a été le coût de la construction ?
- 2) Comment a été financé le Centre de la Mer? Qui a apporté des subventions ? Qui a financé ?
- 3) En quelle année a été inauguré Nausicaa ? Qui en fut l'architecte ?
- 4) Dans quel but a-t-il été construit ?
- 5) Pourquoi avoir choisi de construire Nausicaa à Boulogne sur Mer ?
- 6) Quel est le taux de fréquentation par an ?
- 7) Quelles sont les nationalités des visiteurs ?
- 8) Quelles sont les retombées économiques de Nausicaa sur la région ?
- 9) Est-ce que Nausicaa exporte son image à l'étranger ?
- 10) Comment est géré le Centre National de la mer ?
- 11) Quel est l'âge moyen des employés ?
- 12) Combien d'employés y-a-t-il à Nausicaa ?
- 13) Quel est le bénéfice annuel ?
- 14) Quel est le budget par service ?
- 15) Quel est le chiffre d'affaires ?
- 16) Existe-t-il des partenariats quelconques ?
- 17) Combien dépense en moyenne un visiteur ?

ANNEXE N°16

TABLEAU PLAN / SOURCE
AFIN DE CONSTITUER NOTRE PROPRE DOSSIER OUTIL

PLAN

SOURCE

1) La création de l'entreprise.

* le statut

Secrétariat général (1)
(textes juridiques)

* le financement

Presse
Dossier outil du service
communication/presse, dossier outil
Nausicaa à travers la presse

* le projet d'état

Presse
Dossier outil Nausicaa à travers la
presse, dossier du service
communication/ presse

* les motivations économiques

Presse

2) Le fonctionnement de l'entreprise

* le personnel

Service du personnel, dossier outil le
bilan d'activités

* la gestion

Service gestion

(1) Les documents internes à l'entreprise et les services de l'entreprise sont en gras.

PLAN

SOURCE

3) L'impact économique et touristique

- * Profil des visiteurs et leurs motivations **Service commercial**
(étude de l'INSEE)
CCI
- * la répartition de la fréquentation **Service commercial**
Bilan d'activité, profils 93.
Presse
- * le centre stimule-t-il l'économie locale ? Presse
Service commercial (Profils 93)

4) Perspectives de développement.

- * Nausicaa Développement Presse
Service Nausicaa Développement
Document Nausicaa Développement
- * le projet d'extension **Service Extension**
Dossier outil du service
communication/presse,
Bilan d'activités

(1) Les documents internes à l'entreprise et les services de l'entreprise sont en gras

ANNEXE N°17

NAUSICAA

entreprise touristique et culturelle

I. Naissance de l'entreprise

1. Comment est né le projet ?
2. Comment le projet a-t-il été financé ?
3. Pourquoi un projet d'Etat ?

II. Fonctionnement

1. Quel est le statut de l'entreprise ?
2. Qui travaille à NAUSICAA ?
3. Que rapporte NAUSICAA ?

III. Impact économique et touristique

1. Qui visite NAUSICAA ?
2. Le centre stimule-t-il l'économie boulognaise ?

IV. Perspectives de développement

1. Qu'est-ce que NAUSICAA DEVELOPPEMENT ?
2. Pourquoi un projet d'extension ?

INTRODUCTION

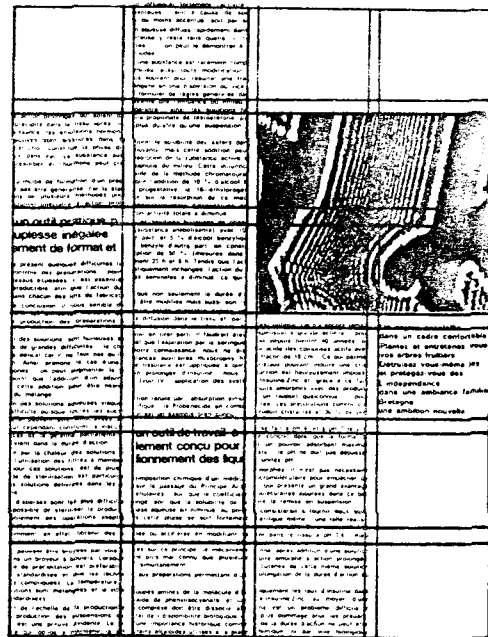
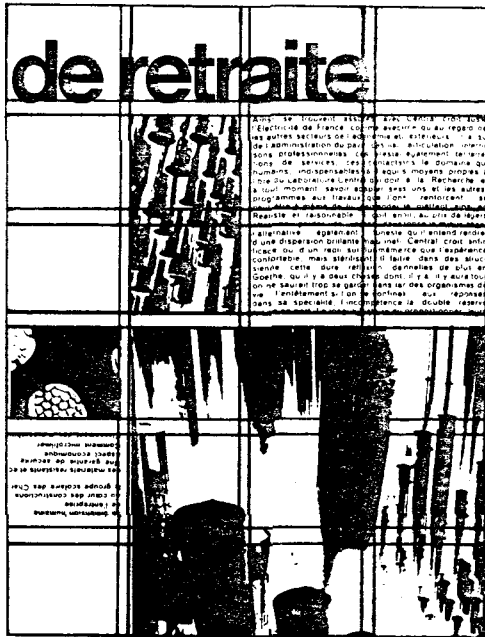
Depuis son inauguration, le 18 mai 1991, NAUSICAA suscite l'engouement du public. En effet, avec une moyenne de 600 000 visiteurs par an au bout de 6 ans d'existence, le Centre National de la Mer est devenu la première attraction touristique de la région Nord-Pas-de-Calais. NAUSICAA n'est pas seulement un aquarium, c'est aussi un outil au service du public permettant de gérer et de connaître le monde marin. Ce concept original, NAUSICAA le développe en exportant son savoir-faire et en préparant une extension à Boulogne-sur-Mer pour mai 1998.

Destiné au grand public, ce dossier présente cette entreprise touristique et culturelle au'est NAUSICAA.

Ce dossier a été réalisé par Claire Pichonier en collaboration Letexpre.

ANNEXE N°18

LES GRILLES DE CONSTRUCTION D'UNE MISE EN PAGE



La mise en page de cet article s'insère exactement dans un tracé appelé grille de construction. Il s'obtient en divisant la largeur et la hauteur de la page en un certain nombre de parties égales et en traçant les horizontales et les verticales les reliant. On définit ainsi, par ce moyen, des rectangles égaux, chacun constituant une unité de surface déterminée en fonction du format de la page.

Chaque élément de l'article : titre, masse typographique, illustration, etc. correspondant à un ou plusieurs rectangles est ainsi proportionnel aux surfaces des autres éléments et à la surface de la page. Le maquettiste maîtrise de cette façon les surfaces et les emplacements de tous les éléments de la page. Les horizontales et les verticales de la grille lui servent de repère pour leur placement

et facilitent les alignements se répondant d'une page à l'autre. Le nombre de divisions de la hauteur varie évidemment en fonction du format de la publication : si une grille trop large rend la tâche du maquettiste difficile en raison du nombre limité de solutions possibles, une grille trop serrée risque de mener — si l'on n'y prend garde — à une maquette trop complexe.

ANNEXE N°19

L'ENCOMBREMENT D'UN TEXTE

● composé dans des corps différents d'un même caractère :

7 helvetica light

La nouvelle édition du Petit Larousse illustré, c'est comme les premiers melons sur le marché de Cavailion. L'événement est immuable mais chaque année on s'émerveille. C'est le printemps. Le nouveau Petit Larousse annonce, lui, la fin de l'été.

La tradition veut aussi qu'on s'extasie sur les nouveaux mots qui font leur entrée dans le dictionnaire. Arthroscopie, clonage, biorythme, programmation, accord-cadre, bande publique, élyséen, quart monde, dégriffé ont reçu le feu vert. D'autres patientent à l'orange. Aller au charbon, hexagonal, soixante-huitard, frappé et tapé séjournent dans une sorte de purgatoire. Ils sont notés comme familiers mais on sait bien que dans quelques années ils entreront au paradis des vrais noms communs.

8 helvetica light

La nouvelle édition du Petit Larousse illustré, c'est comme les premiers melons sur le marché de Cavailion. L'événement est immuable mais chaque année on s'émerveille. C'est le printemps. Le nouveau Petit Larousse annonce, lui, la fin de l'été.

La tradition veut aussi qu'on s'extasie sur les nouveaux mots qui font leur entrée dans le dictionnaire. Arthroscopie, clonage, biorythme, programmation, accord-cadre, bande publique, élyséen, quart monde, dégriffé ont reçu le feu vert. D'autres patientent à l'orange. Aller au charbon, hexagonal, soixante-huitard, frappé et tapé séjournent dans une sorte de purgatoire. Ils sont notés comme familiers mais on sait bien que dans quelques années ils entreront au paradis des vrais noms communs.

9 helvetica light

La nouvelle édition du Petit Larousse illustré, c'est comme les premiers melons sur le marché de Cavailion. L'événement est immuable mais chaque année on s'émerveille. C'est le printemps. Le nouveau Petit Larousse annonce, lui, la fin de l'été.

La tradition veut aussi qu'on s'extasie sur les nouveaux mots qui font leur entrée dans le dictionnaire. Arthroscopie, clonage, biorythme, programmation, accord-cadre, bande publique, élyséen, quart monde, dégriffé ont reçu le feu vert. D'autres patientent à l'orange. Aller au charbon, hexagonal, soixante-huitard, frappé et tapé séjournent dans une sorte de purgatoire. Ils sont notés comme familiers mais on sait bien que dans quelques années ils entreront au paradis des vrais noms communs.

● composé avec des interlignages différents :

8 helvetica light (compact)

La nouvelle édition du Petit Larousse illustré, c'est comme les premiers melons sur le marché de Cavailion. L'événement est immuable mais chaque année on s'émerveille. C'est le printemps. Le nouveau Petit Larousse annonce, lui, la fin de l'été. La tradition veut aussi qu'on s'extasie sur les nouveaux mots qui font leur entrée dans le dictionnaire. Arthroscopie, clonage, biorythme, programmation, accord-cadre, bande publique, élyséen, quart monde, dégriffé ont reçu le feu vert. D'autres patientent à l'orange. Aller au charbon, hexagonal, soixante-huitard, frappé et tapé séjournent dans une sorte de purgatoire. Ils sont notés comme familiers mais on sait bien que dans quelques années ils entreront au paradis des vrais noms communs.

8 helvetica light + 1 point

La nouvelle édition du Petit Larousse illustré, c'est comme les premiers melons sur le marché de Cavailion. L'événement est immuable mais chaque année on s'émerveille. C'est le printemps. Le nouveau Petit Larousse annonce, lui, la fin de l'été. La tradition veut aussi qu'on s'extasie sur les nouveaux mots qui font leur entrée dans le dictionnaire. Arthroscopie, clonage, biorythme, programmation, accord-cadre, bande publique, élyséen, quart monde, dégriffé ont reçu le feu vert. D'autres patientent à l'orange. Aller au charbon, hexagonal, soixante-huitard, frappé et tapé séjournent dans une sorte de purgatoire. Ils sont notés comme familiers mais on sait bien que dans quelques années ils entreront au paradis des vrais noms communs.

8 helvetica light + 2 points

La nouvelle édition du Petit Larousse illustré, c'est comme les premiers melons sur le marché de Cavailion. L'événement est immuable mais chaque année on s'émerveille. C'est le printemps. Le nouveau Petit Larousse annonce, lui, la fin de l'été. La tradition veut aussi qu'on s'extasie sur les nouveaux mots qui font leur entrée dans le dictionnaire. Arthroscopie, clonage, biorythme, programmation, accord-cadre, bande publique, élyséen, quart monde, dégriffé ont reçu le feu vert. D'autres patientent à l'orange. Aller au charbon, hexagonal, soixante-huitard, frappé et tapé séjournent dans une sorte de purgatoire. Ils sont notés comme familiers mais on sait bien que dans quelques années ils entreront au paradis des vrais noms communs.

ANNEXE N°20

QUELQUES EXEMPLES D'HABILLAGES

L'HOMME aime deviner son avenir, d'où le succès éternel des augures, faiseurs d'horoscopes, voyants et anticipateurs en tout genre. Quelques-uns se sont déjà essayés à prévoir le déroulement du Tour de France en telle ou telle année. C'est un petit jeu qui n'engage à rien, surtout si on prend la précaution — et tous les « voyants » la prennent — de laisser suffi-

Le confort, celui du corps comme celui de l'esprit, est dans la logique du progrès technique : et l'abondance n'est plus le mythe d'un âge d'or, mais une réalité. Oui, mais pour qui ?

Si un médecin invente un remède génial, il se peut qu'il ait vaincu la maladie, en théorie. Mais si les malades ne peuvent se le payer parce qu'il est trop cher, la maladie n'est pas vaincue en fait. C'est un peu la même chose.



Le cinéma, pensent beaucoup de téléspectateurs, est mal servi par la télévision : seuls passent sur le petit écran des films médiocres interdits aux enfants. C'est bien vite dit et c'est souvent fort injuste.

C'est pourquoi nous avons voulu savoir comment et pourquoi étaient choisis les films qui passent à la télévision.

Pour choisir les quelque cent trente films annuels, le service des films, que dirige Jean-José Marchand, se base sur trois principes : la qualité esthétique, la cote morale et le genre.

Le libre choix et l'entière responsabilité de programmation sont laissés à la direction du service ; aucune censure n'existe ici. Seule, la direction générale de la R.T.F. se réserve le droit de demander que l'accent soit mis sur l'un ou l'autre de ces trois principes.

C'est ainsi que, du temps où M. Janot était directeur de la R.T.F., c'était la cote morale qui



La notion d'atome insécable introduite en chimie par Dalton a été admise pendant tout le XIX^e siècle. C'est surtout l'éclosion des études sur la radio-activité qui a amené à abandonner cette conception de l'atome. Aujourd'hui, l'atome peut être considéré, en première approximation, comme constitué par un noyau autour duquel gravitent des particules beaucoup plus petites : les électrons. Dans son état normal, l'atome est électriquement neutre :

PAR JEAN DUBOIS
Professeur au C.N.R.S.

le noyau a un rayon dix mille fois plus petit que celui de l'atome. Pour reprendre une comparaison souvent faite, si le noyau est représenté par une boule de notre taille située place de la Concorde, le nuage électronique devra être placé aux environs de Sceaux ou d'Argenteuil. La masse de l'atome se trouve pratiquement concentrée dans le noyau : dans l'atome d'hydrogène, constitué par un proton et un électron, le noyau pèse deux mille fois

Le Congrès général d'astronautique s'est tenu au palais de l'UNESCO, du 26 septembre au 1^{er} octobre. Y assistaient relativement peu de Russes, mais très bien choisis : Gagarine, le professeur Léonide Sedov et quelques autres notables, beaucoup d'Américains, en tout quelque mille spécialistes de l'ensemble du monde. On y a parlé de l'envoi de l'homme dans la Lune. Les Américains ont depuis longtemps conçu un projet, le projet « Appollo », pour l'envoi de trois Américains dans notre satellite. Sa réalisation avec les



moyens actuels est très complexe, puisqu'il s'agit d'envoyer des hommes dans la Lune, les laisser s'y promener, puis repartir pour revenir sur terre. Elle serait, en outre, extrêmement onéreuse. Les chiffres sont presque incroyables : primitivement le budget prévu de l'opération se montait à vingt milliards de dollars ; or, ce chiffre nettement insuffisant devrait être doublé et le prix de revient de l'opération serait, en fait, voisin de quarante milliards de dollars. Pour donner une idée de la somme, on peut rappeler que le budget annuel de

Pourquoi l'aventure policière ne plairait-elle pas aux femmes ? Toujours elles ont aimé Agatha Christie et aujourd'hui elles s'initient de bonne heure à l'intrigue facile avec ces « Club des Cinq », des « Sept » ou des « Trois » qui connaissent un succès si vif. Les bibliothécaires pour enfants les rejettent pourtant, à de rares exceptions près. Dans leur ensemble, les bibliothécaires sont hostiles au policier ou au roman noir. Les bibliothèques paroissiales n'offrent que les romans du « Masque » qui peuvent être mis entre toutes les mains (La vérité m'oblige à dire que, cette règle de moralité observée, et n'ayant plus grand choix, on y admet les romans de cette collection les plus infantiles tout autant que les plus



ANNEXE N°21

QUAND LA LOGIQUE FAIT DÉFAUT !

* Tous ces titres, parmi des centaines d'autres aussi défectueux, ont été copiés, hélas ! dans des journaux.

A Hirson, un agent de police se jugeant menacé par un jeune homme, porteur d'un poignard

LE TUE

Poursuivi par le foute qui voulait lui faire un mauvais parti l'agent se réfugia dans une maison abandonnée qui est bientôt assiégée. Un incendie s'y déclare. Un assaillant tombe d'une échelle

Lille, 12 (A.C.P.) — Dimanche soir, deux jeunes gens se précipitent de domicile en domicile à la recherche de leur camarade « Kéroul ». Celui-ci, malgré les appels, n'apparaît pas. Les deux jeunes gens décident de l'aller chercher à la force du poignet.

L'agent Roger Segny, 34 ans, se précipite sur le jeune homme qui se précipite à son tour. Les deux jeunes gens se précipitent à l'assaut de l'agent.

Près d'atterrir à Lyon, sous un ciel d'orage un avion de ligne, venant de Lille, s'abat sur une ferme

ET SE DÉSINTÈGRE

On pense qu'il a été frappé par la foudre
12 morts dans les débris de l'appareil un dans la ferme dont le toit est arraché. Trois des quatre résidents ont succombé



De quoi en perdre le souffle.

FOOTBALL II COUPE DE PARIS : L'E.S. SAINT-PRIX ABAT CLAYE-SOUILLY SUR LA FIN (3-1)

Même le nom de la ville n'échappe pas à la coupe.

LES ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ENFANTS Déficients réclament information et documentation adéquats

Avec une capitale à « déficient » pour compliquer un peu plus les choses et une belle faute d'orthographe pour finir.

LES SAPEURS-POMPIERS DU CENTRE DE SECOURS DE NOTRE CITE A L'EXERCICE

Fait-on encore des analyses logiques à l'école ?

LA PRO DUC TI VITE DE L'EN THOU SIAS ME



E S m l s

◀ Le graphiste fait joujou. Le lecteur reste perplexé.

ANNEXE N°22

Pourquoi et depuis quand Nausicaä fait-il partie des grands projets d'Etat ?

Qu'est-ce qu'un projet d'Etat ?

C'est la volonté de la France de se doter d'un ensemble unique d'équipements culturels destinés à mieux faire connaître son patrimoine, à mieux faire comprendre la société et à mieux préparer l'avenir. Un projet d'Etat annonce un effort exemplaire de régénération des villes et concerne des villes qui ont envie de braver et de décentraliser ainsi la capitale. Plusieurs villes et régions se sont engagées dans de grands projets avec le concours décisif de l'Etat.

Pourquoi Nausicaä est-il un projet d'Etat ?

Au même titre que les grands projets d'Etat concernant la capitale avec l'Opéra Bastille, la Cité des Sciences et le Grand Louvre, le Centre de la Mer constitue un des projets nationaux d'architecture et d'urbanisme réalisés en province en 1986.

Pourquoi ? - Le financement de l'Etat y est important. La CEE, par ailleurs, a accepté de financer à 45% cet équipement scientifique et technique. Ce dernier aura donc aussi une vocation européenne, celle d'accueillir un public cosmopolite.

- Le Centre témoigne d'une volonté de création architecturale et d'innovation technique. Nausicaä est un exemple de finalité et de décentralisation. C'est un outil de réhabilitation pour la ville et la région.

Pourquoi la ville de Boulogne.

a-t-elle été choisie comme
lieu d'implantation?

Raisons géographiques

- Boulogne se trouve au cœur d'un triangle de capitales européennes (Paris - Londres - Bruxelles) donc avec une proximité anglaise et belge.
- C'est un pôle urbain dense avec 52 millions d'habitants environ dans une zone de 300 km². - chaudière d'euviron.

Activités de la ville.

- Premier port de pêche de France (81.000 tonnes/an) - 1987
 - Premier centre européen de transformation des produits de la mer (250.000 tonnes/an) - 1987
 - Second port français de voyageurs
- ⇒ Cette ville maritime est donc le lieu idéal pour une sensibilisation du grand public au monde de la mer.

Raisons politiques

Son maire actuel, Guy Dengagne fut initiateur du projet en 1982. 1983 : son installation au Secrétariat d'Etat à la Mer, en mars, est déterminante pour le projet.

Raisons économiques et touristiques

L'économie boulonnaise a besoin d'être redynamisée : il faut engager un redéploiement des activités traditionnelles en menant parallèlement une politique active de développement touristique.

- La Mer est en effet un enjeu pour Boulogne ; c'est la principale activité économique. Elle ne peut, cependant, pas constituer à elle seule le pôle de croissance dont le Boulonnais a besoin. Aussi, le développement économique s'appuie sur le Tourisme qui progresse fortement sur le littoral. Nautisme est un atout touristique qui pourra reboucler l'emploi dans la région.
- Le Centre National de la Mer est donc un instrument de redéploiement technique de la pêche et du développement touristique de la Côte d'Opale. Grâce aux infrastructures (TG, Tunnel, Autoroute, Seacat), Boulogne devient la destination des étrangers. Le processus de désenclavement de la région est amorcé.

ANNEXE N°23

Projet d'état

NAUSICAA, un projet d'état

Un projet d'état est en fait la volonté de la France de se doter d'un ensemble unique d'équipements culturels destinés à mieux faire connaître son patrimoine, à mieux faire comprendre la société et à mieux préparer l'avenir. Un projet d'état annonce un effort exemplaire de régénération des villes et concerne des villes qui ont envie de bouger et de décentraliser ainsi la capitale. Plusieurs villes et régions se sont engagés dans de grands projets avec le concours décisif de l'état.

Au même titre que les grands projets d'état de la capitale avec l'Opéra Bastille, la Cité des Sciences et le Grand Louvre, le Centre de la Mer constitue un des projets nationaux d'architecture et d'urbanisme réalisés en province en 1986. Il prend le label " Grand Projet d'état " et devient le Centre National de la Mer.

Pourquoi ? - Le financement de l'Etat y est important. La CEE, par ailleurs, a accepté de financer à 45% cet équipement scientifique et technique. Ce dernier aura donc aussi une vocation européenne, celle d'accueillir un public cosmopolite.

- Le Centre témoigne d'une volonté de création architecturale et d'innovation technique. NAUSICAA est un exemple de finalité et de décentralisation. C'est un outil de réhabilitation pour la ville et la région.

Raisons politiques

Son maire actuel, Guy Lengagne fut initiateur du projet en 1982.

1983 : son installation au secrétariat d'état à la mer, au mois de mars, est déterminante pour le projet.

Raisons géographiques

. Boulogne se trouve au coeur d'un triangle de capitales européennes (Paris-Londres-Bruxelles) donc avec une proximité anglaise et belge.

. C'est un pôle urbain dense avec 52 millions d'habitants environ dans une zone de chalandise de 300 kms

Activités de la ville

. Premier port de pêche de France (81.000 tonnes en 1987).

. Premier centre européen de transformation des produits de la mer (250.000 tonnes en 1987).

. Second port français de voyageurs.

Cette ville maritime est donc un lieu idéal pour une sensibilisation du grand public au monde de la mer.

Raisons économiques et touristiques

L'économie bouloonnaise a besoin d'être redynamisée : il faut engager un redéploiement des activités halieutiques en menant parallèlement une politique active de développement touristique.

- La mer est en effet un enjeu pour Boulogne ; c'est la principale activité économique. Elle ne peut, cependant, pas constituer à elle seule le pôle de croissance dont le bouloonnais a besoin. Aussi, le développement économique s'appuie sur le tourisme qui progresse fortement sur le littoral. NAUSICAA est un atout touristique qui pourra relancer l'emploi dans la région.

- Le Centre National de la Mer est donc un instrument de redéploiement technique de la pêche et du développement touristique de la Côte d'Opale. Grâce aux infrastructures (TGV, Tunnel sous la Manche, Autoroute, Seacat), Boulogne devient la destination des étrangers. Le processus de désenclavement de la région est amorcé.

ANNEXE N°24

Un projet d'état à Boulogne-sur-Mer

NAUSICAA, un projet d'état

Un projet d'état est en fait la volonté de la France de se doter d'un ensemble unique d'équipements culturels destinés à mieux faire connaître son patrimoine, à mieux faire comprendre la société et à mieux préparer l'avenir. Un projet d'état annonce un effort exemplaire de régénération des villes et concerne des villes qui ont envie de bouger et de décentraliser ainsi la capitale. Plusieurs villes et régions se sont engagés dans de grands projets avec le concours décisif de l'état.

Au même titre que les grands projets d'état de la capitale avec l'Opéra Bastille, la Cité des Sciences et le Grand Louvre, le Centre de la Mer constitue un des projets nationaux d'architecture et d'urbanisme réalisés en province en **1986**. Il prend le label "Grand Projet d'état" et devient le Centre National de la Mer.

Pourquoi ? - Le financement de l'Etat y est important. La CEE, par ailleurs, a accepté de financer à 45% cet équipement scientifique et technique. Ce dernier aura donc aussi une vocation européenne, celle d'accueillir un public cosmopolite.

- Le Centre témoigne d'une volonté de création architecturale et d'innovation technique. NAUSICAA est un exemple de finalité et de décentralisation. C'est un outil de réhabilitation pour la ville et la région.

Raisons politiques

Son maire actuel, Guy Lengagne fut initiateur du projet en 1982. 1983 : son installation au secrétariat d'état à la Mer, au mois de mars, est déterminante pour le projet.

Raisons géographiques

Boulogne se trouve au coeur d'un triangle de capitales européennes (Paris-Londres-Bruxelles) donc avec une proximité anglaise et belge.

C'est un pôle urbain dense avec 52 millions d'habitants environ dans une zone de chalandise de 300 km.

Activités de la ville

• Premier port de pêche de France (81.000 tonnes en 1987).

• Premier centre européen de transformation des produits de la mer (250.000 tonnes en 1987).

• Second port français de voyageurs.

Cette ville maritime est donc un lieu idéal pour une sensibilisation du grand public au monde de la mer.

Raisons économiques et touristiques

L'économie boulonnaise a besoin d'être redynamisée : il faut engager un redéploiement des activités halieutiques en menant parallèlement une politique active de développement touristique.

- La mer est en effet un enjeu pour Boulogne ; c'est la principale activité économique. Cependant, elle ne peut pas constituer à elle seule le pôle de croissance dont le boulonnais a besoin. Aussi, le développement économique s'appuie sur le tourisme qui progresse fortement sur le littoral. NAUSICAA est un atout touristique qui pourra relancer l'emploi dans la région.

- Le Centre National de la Mer est donc un instrument de redéploiement technique de la pêche et du développement touristique de la Côte d'Opale. Grâce aux infrastructures (TGV, Tunnel sous la Manche, Autoroute, Seacat), Boulogne devient la destination des étrangers. Le processus de désenclavement de la région est amorcé.

ANNEXE N°25

Pourquoi un projet d'Etat ?

NAUSICAA, projet d'Etat

Un projet d'Etat a pour ambition la création d'un ensemble unique d'équipements culturels destinés à mieux faire connaître notre société, son histoire et son évolution présente. Chaque projet s'inscrit par ailleurs dans la politique de l'aménagement du territoire : il constitue un outil de développement urbain et de décentralisation culturelle.

En 1986, le Centre de la Mer est retenu comme "Grand Projet d'Etat". Il prend dès lors l'appellation "Centre National de la Mer" et bénéficie d'un appui plus important de l'Etat à la fois politique et financier.

Le choix de Boulogne-sur-Mer

Raisons politiques

Initiateur du projet dès 1982, le maire de Boulogne-sur-Mer Guy Lengagne est d'autant plus en mesure de faire avancer le projet qu'il occupe peu après des fonctions ministérielles. En 1983, il est en effet nommé Secrétaire d'Etat à la mer.

Activités de la ville

Boulogne-sur-Mer est particulièrement bien placé pour accueillir un centre entièrement consacré à la mer : la ville est en effet le premier port de pêche français et le premier centre européen de transformation des produits de la mer.

Raisons économiques et touristiques

La mer est la principale activité économique de Boulogne-sur-Mer. Cependant, elle ne peut pas constituer à elle seule le pôle de croissance dont le Boulonnais a besoin. Aussi, le développement économique s'appuie sur le tourisme qui progresse fortement sur le littoral. NAUSICAA est un atout majeur pour attirer les touristes français et étrangers et créer directement ou indirectement des emplois dans la région.

La situation géographique

La situation géographique de Boulogne-sur-Mer est propice à l'implantation d'un centre dont la zone de chalandise est particulièrement attractive.

La ville appartient d'abord à l'une des régions les plus densément peuplées de France (4 millions d'habitants, soit 7% de la population française).

D'autre part, Boulogne-sur-Mer se trouve au coeur de l'Europe du nord-ouest, une eurorégion elle-même très densément peuplée (52 millions d'habitants dans un rayon de 300 km), riche en échanges frontaliers. Paris, Londres et Bruxelles sont à moins de 3 heures de route de Boulogne-sur-Mer.

Quelques exemples de projets d'Etat

A Paris

L'Opéra Bastille, la Cité des Sciences, le Grand Louvre, la Bibliothèque Nationale de France

En province

Le Centre National de l'Image et de la Bande dessinée (Angoulême), le Mémorial de la Paix (Caen), le Centre des Archives du Monde du Travail (Roubaix), la Maison du Livre, de l'Image et du Son (Villeurbanne), l'Ecole Nationale de la Photographie (Arles)

